

Evaluation du programme d'Oxfam Novib au Burundi, 2005-2009



Décembre 2010

Ferko Bodnár
Mathijs van Leeuwen
Adelaide Niyonkuru
Charles Muvira
Gabriel Bucumi

Evaluation du programme de Oxfam Novib au Burundi, 2005-2009

16 décembre 2010

Ferko Bodnár¹
Mathijs van Leeuwen²
Adelaide Niyonkuru³
Charles Muvira³
Gabriel Bucumi³

¹ AgrEvaluate, Pays Bas f.bodnar@agrevalue.nl

² Centre for International Conflict Analysis and Management (CICAM), Radboud University, Nijmegen, Pays Bas m.vanleeuwen@fm.ru.nl

³ Agence de Renforcement des Capacités et d'Appui pour le Développement Rural et l'Environnement ASBL (ARCADE) Burundi, arcadeasbl@yahoo.fr

Abréviations

ABELO	Association Burundaise des Elus Locaux
ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADDF	Association Défense des Droits de Femmes
ARV	Anti Retro Virus
BINUB	Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
CAFOB	Collectif des Associations et ONG Féminines de Burundi
CAMEBU	Centrale d'Achat de Médicaments Essentiels du Burundi
CAPAD	Confédération des Associations des Producteurs pour le Développement
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCDC	Comités collinaire de développement communautaire
CDC	Comité de Développement Communautaire
CDF	Centre de Développement Familial
CECM	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel
CLBG	Comité Local de Bonne Gouvernance
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
COPEDE	Conseil pour l'Education et le Développement
CNLS	Conseil national de lutte contre le sida
CNTB	Comité National des Terres et autres Biens
CRS	Catholic Relief Services
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	Direction Provinciale de l'Education
EPA	Economic Partnership Agreement (Accord de Partenariat Economique)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FOPABU	Forum des Organisations des Producteurs Agricoles du Burundi
FORSC	Forum pour le Renforcement de la Société Civile
INADES	Institut Africain pour le Développement économique et Social
JOHMET	Joint Oxfam HIV Mainstreaming Programme (Programme Commun VIH-SIDA d'Oxfam International)
LDGL	Ligue des Droits de l'Homme dans la Région des Grands Lacs
MFP	<i>Mede Financiering Programma</i> Cofinancement ministère néerlandais
MUSO	Mutuelle et Solidarité (groupement d'épargne et crédit interne, appuyé par CAPAD)
OAP	Organisation d'Appui à l'Autopromotion
OAG	Observatoire de l'action Gouvernementale
OBC	Organisation à Base Communautaire
OI	Oxfam International
ON	Oxfam Novib
OP	Organisation Partenaire
OSC	Objectifs de Changement Stratégique (Strategic Change Objective)
PdC	Plan de Contingence
PNUD	Programme de Nations Unies de Développement (UNDP)
PVVS	Personnes vivant avec le VIH-SIDA
RBP+	Réseau Burundais des Personnes Vivant avec le VIH-SIDA
RECORD	Projet de Renforcement des Capacités Organisationnelles pour un Développement Durable
SOPRAD	Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et du Développement
SPPDF	Synergie des Partenaires pour la Promotion des Droits de la Femme / Observatoire des Droits de la Femme
SWAA	Save Women from Aids in Africa
TdR	Termes de Référence
UNGASS	United Nations General Assembly Special Session on HIV/AIDS

Réaction de la direction d'Oxfam Novib concernant l'évaluation du programme Oxfam Novib au Burundi 2005-2009

Introduction

Le rapport d'évaluation actuel est le résultat du travail de l'équipe des évaluateurs entre avril jusqu'au novembre 2010. Toutes les questions d'évaluation ont été traitées dans ce rapport.

Certains éléments ont reçu un peu moins d'attention, comme le travail concernant KIC (gestion de connaissance) et le rôle du bureau d'Oxfam Novib sur terrain. Le travail au niveau de plaidoyer réalisé par Oxfam International⁴ peut être moins visible dans le rapport d'évaluation. D'un côté ceci peut être causé par un niveau d'information incomplet au niveau des partenaires à ce sujet. Oxfam Novib a l'impression que l'objectif 4 a reçu un peu moins d'attention dans le rapport qu'attendu. Il est possible que ceci soit lié à la complexité du thème (plus difficile à mesurer l'impact) et au fait que la participation sociale et politique est aussi une partie régulière de la stratégie d'intervention par chaque OCS (c.à.d. autres zones thématiques d'intervention).

Nous sommes contents de voir que cette évaluation a organisé une enquête indépendante parmi les 293 ménages (qui incluaient des bénéficiaires ainsi que des non-bénéficiaires) et que les résultats de l'enquête ont été utilisés comme une source d'information indépendante par les évaluateurs. En plus, nous soulignons que le rapport montre d'une façon transparente et en détail comment les conclusions ont été tirées en montrant les constats par type ou source d'information et par question d'évaluation (comme présenté dans tableau 10).

Quelques recommandations clés et les actions de suivi par Oxfam Novib

Les évaluateurs ont donné une liste de recommandations qu'ils ont divisée en groupes : (a) des recommandations spécifiques par objectif et (b) des recommandations plutôt générales. Actuellement Oxfam Novib est en train d'élaborer la stratégie d'Oxfam International pour Burundi pour les années qui suivent. C'est ainsi que le moment pour mettre en œuvre les recommandations (au moins les recommandations qu'on décide de mettre en œuvre) est opportun. Oxfam Novib prévoit partager l'évaluation avec les collègues d'Oxfam au Burundi et se décide d'étudier chaque recommandation enfin de voir comment renforcer et améliorer la stratégie du programme au Burundi. Certaines recommandations clés et les actions de suivi sont les suivantes :

⁴ Note qu'en 2010 le nom 'Oxfam International' a été remplacé par 'Oxfam'. Ce rapport utilise le terme 'Oxfam International' pour éviter la confusion, parce que pendant la période concernée par cette évaluation, 'Oxfam International' était le terme couramment utilisé.

1. Une des recommandations concerne le fait que le programme est dispersé. Avec la nouvelle stratégie pour les années suivantes, le bureau d'Afrique Centrale et de l'Est avait déjà décidé de se focaliser plus. Au lieu de travailler sur les 5 objectifs, il a été décidé de se limiter à l'objectif 1, l'objectif 3 et l'objectif 4. VIH/SIDA et genre continueront de rester des sujets transversaux. Actuellement Oxfam Novib a toujours le lead humanitaire pour le Burundi. Néanmoins, dès qu'on aura transféré cette responsabilité à Intermón Oxfam, l'investissement dans l'objectif 3 pourrait diminuer. Oxfam Novib n'est pas favorable à une concentration géographique en ce moment-ci, comme Burundi est un pays relativement petit. En plus, il est prévu de se focaliser sur les programmes de l'objectif 4 (avec une liaison à l'objectif 1). Très souvent, les partenaires de plaidoyer travaillent au niveau national.
2. Le travail effectué dans le cadre de l'évaluation a été difficile comme les objectifs du programme d'Oxfam Novib étaient trop ambitieux et il est difficile de mesurer sans données de base. En 2011 – avec le commencement de la mise en œuvre de la stratégie d'Oxfam au Burundi – l'équipe d'Oxfam International au Burundi va s'investir dans une base de données de qualité pour ses programmes. Ceci va contribuer à l'amélioration de nos stratégies et à la définition des objectifs réalistes. Ceci va aussi appuyer l'amélioration de nos activités de suivi et évaluation. Ceci a été décidé et décrit dans le JCAS (Analyse et stratégie des pays joints - *Joint Country Analysis and Strategy*). En plus, les partenaires seront encouragés d'utiliser des données de base au maximum. Oxfam Novib prévoit étudier dans quelle mesure il est possible d'utiliser des données de base déjà disponible au niveau de par exemple des groupes thématiques ou sectoriels au pays, ou s'il est nécessaire d'organiser une collecte des données de base pour un objectif spécifique. Oxfam Novib prévoit maximaliser les opportunités de collaboration avec les autres organisations non-gouvernementales néerlandaises.
3. Les évaluateurs recommandent continuer à se focaliser sur renforcement des capacités des partenaires. Effectivement, l'équipe Afrique Centrale et de l'Est a sélectionné ceci comme priorité pour les années à venir. Vers la fin de 2010 un premier inventaire concernant les besoins des partenaires burundaises en termes de renforcement des capacités a été organisé ; les premiers trajets de renforcement des capacités focalisés sur les besoins spécifiques de l'organisation partenaire ont été financés et ont commencé.
4. Le rapport d'évaluation constate que, même si la politique d'Oxfam Novib concernant les moyens d'existence - *livelihoods*) y réfère, Oxfam Novib au Burundi ne semble pas focaliser sur les personnes les plus vulnérables. Oxfam Novib a décidé d'être plus explicite sur quel groupe on va se concentrer. Nous allons introduire ceci pour chaque nouveau programme, ainsi que pour chaque approbation de projet. Néanmoins, ceci ne veut pas dire que nous allons nous automatiquement limiter aux plus vulnérables. Pour certains programmes, il est plus réaliste se focaliser sur un groupe autre que les plus vulnérables (c.à.d. les agriculteurs qui possèdent de la terre au lieu de ceux qui n'ont pas accès à la terre quand il s'agit des programmes de développement des filières). Néanmoins, la reconstruction de la logique d'intervention (*theory of change*) devra de

toute façon montrer que le programme se fait sentir positivement aussi sur les plus vulnérables).

5. L'évaluation constate que la stratégie qui combine le plaidoyer au niveau national avec le travail à la base a été efficace. Oxfam Novib continuera à s'investir dans l'objectif 1 et l'objectif 4. Nous allons identifier des organisations partenaires qui ont une forte présence à la base et qui ont en même temps des bonnes capacités en lobbying et plaidoyer. En plus ces organisations doivent être en mesure faire la liaison entre le travail au niveau de la base et le plaidoyer.
6. L'évaluation constate que la réduction des risques aux désastres n'a pas été intégrée suffisamment avec nos programmes réguliers. Oxfam Novib va consacrer plus d'attention à ce volet pour chaque programme et va discuter ce sujet avec les partenaires de nos programmes actuels durant des visites de suivi et pendant les sessions de planification « *toolbox* ». En plus, la discussion sur le sujet sensibilité aux conflits sera mise sur l'agenda.
7. Les évaluateurs recommandent encourager les initiatives locaux et maximaliser la contribution des bénéficiaires; ils recommandent aussi de baser des nouveaux programmes sur des études qui vont guider la direction des programmes. Il est recommandé développer des approches appropriées enfin d'appuyer le développement du secteur commercial. Ceci est en lien avec les idées d'Oxfam Novib, et nous acceptons cette recommandation pleinement. Par exemple, Oxfam Novib prévoit développer le programme au Burundi concernant objectif 1 avec une attention particulier aux moyens d'existence basés sur la création des conditions d'emploi. Enfin de pouvoir réaliser ceci, nous allons étudier les initiatives déjà existantes au sein de la population ainsi que les activités à ce sujet par les autres organisations. Sur base de cette étude, nous allons définir une stratégie bien focalisée.
8. Comme mentionné ci-dessus, Oxfam Novib prévoit considérer attentivement les recommandations spécifiques qui ont été fait par objectif. Ceci sera fait enfin d'identifier des actions de suivi et l'idée est de les inclure dans la stratégie d'Oxfam International pour le Burundi, enfin d'assurer la mise en œuvre.
9. Concernant le sujet de mesurer l'impact, Oxfam Novib constate des difficultés pour l'identification de l'impact du programme au niveau du pays. Souvent l'impact ne semble pas exister, ou il n'est pas possible de mesurer l'impact. Ceci est causé par le fait d'utiliser des indicateurs cumulatifs (c.a.d. sécurité alimentaire ou prévalence de VIH) avec des difficultés d'attribuer le rôle d'un bailleur, comme Oxfam Novib. Mesurer l'impact semble être compliqué, notamment compte tenu de la pression de montrer l'efficacité de l'aide. Avec les nouvelles exigences à partir de 2011 du ministère des affaires étrangères Oxfam Novib va s'investir à des nouvelles méthodes pour mesurer l'impact. Ces méthodes vont utiliser entre autre les données de base qui seront récoltés pour des objectifs d'évaluation. Ces méthodes seront aussi combinés avec d'autres méthodes

d'évaluation qui facilitent comprendre les mécanismes qui supportent ou des mécanismes qui bloquent atteindre d'impact.

10. Policy-practice gap: l'évaluation montre certains éléments qui ont été intégré dans nos politiques. Par exemple l'attention insuffisante pour la diversité en livelihoods dans les régions rurales (et spécifiquement les besoins des plus vulnérables), le besoin de payer plus d'attention aux sujets de la réduction de vulnérabilité et réduction des risques, construire des écoles (avec les défis d'offrir une éducation de qualité). Ceci semble suggérer qu'il y a une difficulté de traduire nos politiques au niveau des stratégies au niveau d'un pays, ou que nous ne sommes pas en mesure de mesurer notre niveau de amélioration (learning) dans nos stratégies au niveau des pays. Oxfam Novib s'occupera d'évaluer les options enfin d'améliorer l'échange entre politique et pratique.

Préface

Nous voudrions remercier beaucoup les personnes qui ont contribué à cette évaluation. D'abord les centaines de bénéficiaires et les non-bénéficiaires du programme de Oxfam Novib qui étaient disponibles et qui ont pu s'exprimer ouvertement sur des sujets parfois sensibles, pendant les discussions en groupes et pendant les interviews individuels. Ensuite, les personnes des autres organisations et du gouvernement, qui n'étaient pas souvent impliqués directement dans le programme, mais ont enrichi cette évaluation avec les opinions d'un œil externe sur le programme d'Oxfam Novib et sur le contexte au Burundi. Nous voulons remercier les organisations partenaires impliquées dans le programme d'Oxfam Novib, au moins pendant une partie de la période sous évaluation de 2005 à 2009 : ACORD, CAPAD, CARE, CECM, FORSC, Radio Isanganiro, Ligue Iteka, OAG, OAP, RBP+, SPPDF, et Studio Tubane, pour les contributions pendant les entretiens et les ateliers. Finalement nous voulons remercier Oxfam Novib, le staff à Bujumbura et à La Haye, pour un accompagnement très constructif sur le contenu du programme et les aspects méthodologiques de l'évaluation.

Vu la participation constructive pendant l'atelier de restitution, en octobre 2010, nous sommes confiant que cette évaluation puisse contribuer à un impact encore plus convainquant dans la période à venir.

Ferko Bodnár
Mathijs van Leeuwen
Adelaide Niyonkuru
Charles Muvira
Gabriel Bucumi

Note :

Les opinions dans ce rapport sont les opinions de l'équipe d'évaluation, en ne reflètent pas nécessairement l'opinion d'Oxfam Novib ou ces partenaires

Table de matières

Abréviations	ii
Réaction de la direction d'Oxfam Novib	i
Préface	v
Résumé	viii
English summary	xvi
1. Introduction	1
1.1. Programme de Oxfam Novib au Burundi	1
1.2. Objectifs de l'évaluation	2
1.3. Questions de l'évaluation	2
1.4. Equipe d'évaluation et comité de référence	7
2. Méthodologie	9
2.1. Evaluation au niveau programme	9
2.2. Phases et activités dans l'évaluation	9
2.3. Matrice d'évaluation	11
2.4. Justification pour le choix des indicateurs	14
2.5. Valeurs de référence pour les indicateurs	14
2.6. Choix des localités pour les visites sur le terrain	15
2.7. Analyse et triangulation	17
2.8. Rapportage	19
2.9. Limitations de la méthodologie	20
3. Résultats résumés et conclusions	22
3.1. Résultats résumés et conclusions par objectif	22
OCS 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu	23
OCS 1.2 Création des conditions d'emploi	29
OCS 2.1 Santé : VIH-SIDA	34
OCS 2.2 Education	39
OCS 3.1 Aide humanitaire	42
OCS 3.2 Gestion des conflits	47
OCS 4.1 Participation sociale et politique	53
OCS 5.1 Genre	60
3.2. L'appui de ON aux OP	65
Renforcement des capacités	65
Le rôle d'un bureau ON à Bujumbura	66
Durabilité des OP	67
3.3. Cohérence du programme Oxfam Novib	67
3.4. Conclusions générales	69
4. Recommandations	74
4.1 Recommandations par objectif	74
4.2 Recommandations générales	79
Annexes	84

Liste des annexes

Introduction :

1. Liste de projets financé par ON en 2005-2009.
2. Termes de référence.

Méthodologie détaillé :

3. Matrice d'évaluation.
4. Documents consultés.
5. Liste des organisations et personnes consultés.
6. Questionnaire de l'enquête ménage
7. Liste des sujets et communes visités pour les discussions en groupe.

Résultats détaillés :

8. Reconstruction de logique d'intervention
9. Résultats de l'enquête
10. Résultats détaillés désagrégés.
11. Jugement de l'intervention (atelier de restitution)

Résumé

Introduction

Oxfam Novib (ON) travaille au Burundi depuis les années 90, et l'a choisi comme pays prioritaire (*core country*) depuis 2007. ON a adopté une approche fondée sur 5 droits. Le programme au Burundi contribue aux 8 objectifs de changement stratégique (OSC) groupés selon ces 5 droits.

1. Droits à des moyens d'existence durable
 - 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu
 - 1.2 Création des conditions d'emploi
2. Droit aux services sociaux de base
 - 2.1 Santé : VIH-SIDA
 - 2.2 Education
3. Droit à la vie et à la sécurité
 - 3.1 Aide humanitaire
 - 3.2 Gestion des conflits
4. Droit à la participation sociale et politique
 - 4.1 Participation sociale et politique
5. Droit à une identité
 - 5.1 Genre

Dans la période de 2005 à 2009 concernée par cette évaluation, ON a dépensé € 5.694.819 répartis sur 31 projets exécutés par 12 organisations partenaires (OP) plus le bureau ON à Bujumbura. €5.023.783 venait du Ministère Néerlandais (cofinancement du Directeurat Général De la Coopération Internationale), €640.600 des donateurs privés et €30.476 d'autres Oxfams.

L'objectif principal de cette 'évaluation de pays prioritaire', est de rapporter de manière indépendante au ministère néerlandais, autres donateurs externes, et au public néerlandais sur les résultats. D'autres objectifs sont : 2) contribuer à la programmation stratégique de ON au Burundi ; 3) contribuer aux politiques thématiques de ON et Oxfam International ; et 4) l'apprentissage organisationnel pour ON et autres organisations clés.

Méthodologie

Pendant la phase préparatoire, l'équipe d'évaluation a élaboré un rapport d'approche résultant en des termes de référence plus détaillés. Comme il y avait une insuffisance d'indicateurs pour le programme et une manque des données de base, l'équipe d'évaluation a formulé des questions d'évaluation accompagnées par indicateurs basés sur une reconstruction de la logique d'intervention par objectif. On distingue l'impact et les effets directs des bénéficiaires, les effets directs des OP et autres organisations, la pertinence, la stratégie choisie, l'efficacité, et la durabilité des résultats. En plus, quelques questions sont formulées sur l'appui de ON aux OP, la durabilité des OP, et le rôle du bureau ON à Bujumbura.

Les sources d'information sont les documents des programmes et projets (plans, rapports, évaluations), les entretiens avec les cadres d'ON, les 12 OP, et 23 autres organisations (ONG et gouvernement) travaillant sur les mêmes objectifs, une enquête auprès de 293 ménages, et 20 discussions en groupe focus avec des bénéficiaires et non-bénéficiaires. Il est important de comprendre que l'échantillon de l'enquête, pris au hasard dans les communes où il y avait des programmes des OP, contient aussi un grand nombre de non-bénéficiaires qui permettrait à analyser l'impact du programme.

Résultats

Les résultats et conclusions sont groupés selon les 8 objectifs et en total de 70 questions d'évaluation. Le résumé ici ne donne que les conclusions principales pour chaque objectif, et pour l'appui de ON aux OP, avant de donner quelques recommandations.

1.1 Sécurité alimentaire et de revenu

Les OP ACORD et CAPAD ont surtout travaillé sur l'aménagement des marais, les pratiques agricoles améliorées et le développement des filières.

Une minorité activement impliquée dans l'aménagement de marais, surtout des non-vulnérables, ont eu des bénéfices. Néanmoins, le programme n'a pas pu améliorer la production, le revenu ni l'alimentation de la majorité des bénéficiaires. L'effet positif est annulé par une baisse générale de la production au Burundi, à cause du changement climatique et le virus dans le manioc. Le développement des filières dans lequel les vulnérables participent activement vient de commencer et connaît encore des faiblesses qui sont typiques pour les ONG qui s'impliquent dans le commerce. Le plaidoyer par les organisations de producteurs aux autorités locales est effectif (p. ex. groupements des producteurs ont reçu un appui en intrants du Département Provinciale d'Agriculture et Elevage), et vient de commencer au niveau national et international.



« Avec l'aménagement, ACORD a introduit le riz et agrandi la superficie irriguée, ce qui a augmenté le potentiel de production. Néanmoins, nous avons eu de problèmes : en août 2009 et en août 2010 il y avait une insuffisance en eau, ce qui a fait que notre production a même diminué, malgré tous les efforts. » (producteurs de Cendajuru en province de Cankuzo).



« Après la récolte de 2010, notre fédération de riziculteurs a acheté le riz de ses membres à 300 FBU par kilo espérant le vendre à 330 FBU/Kg. Actuellement la fédération a un stock de 7.6 tonnes de riz qu'elle n'arrive pas à vendre à cause de l'importation de Tanzanie à un prix bas de 280 F/kg. » (Producteurs membres de la fédération de riziculteurs à Cendajuru en province de Cankuzo).

1.2 Création des conditions d'emploi

Les OP CECM et CAPAD ont travaillé sur différents systèmes de crédit : d'un part sur un système géré professionnellement comme les banques, et d'autre part sur un système d'épargne et crédit interne.

Le programme ON a facilité l'accès au crédit pour certains groupes vulnérables comme les femmes et les PVVS. Les bénéficiaires du programme ON incluent un haut pourcentage des femmes, personnes vivant avec VIH-SIDA (PVVS), et autres vulnérables. Malgré ces efforts, le crédit n'est toujours pas accessible pour la majorité de la population.

2.1 Santé : VIH-SIDA

Les OP RBP+ et ACORD ont travaillé sur l'assistance et protection des personnes vivantes avec VIH-SIDA (PVVS), et ont fait le plaidoyer à travers une coalition nationale. En plus, toutes les OP ont intégré l'aspect VIH-SIDA dans leurs programmes.

Le programme a profité des études, une intégration du thème dans les programmes des autres OP, et une collaboration avec d'autres organisations et gouvernement. La combinaison de plaidoyer au niveau national et appui aux PVVS à travers les associations à la base s'est avérée efficace. Il n'est pas possible d'isoler l'effet du programme ON, mais l'ensemble des acteurs ont contribué à une stabilisation de la séroprévalence, une amélioration de la connaissance et du comportement, et une diminution de la stigmatisation des PVVS.

2.2 Education

L'OP OAP a construit des écoles primaires et secondaires, et a organisé des comités des parents qui supervisent la construction et l'éducation

Le programme d'éducation était modeste mais effectif. Grâce à l'initiative, la participation et la contribution de la population, l'approche est efficace et les résultats sont durables. Le programme a contribué à une plus grande participation des élèves, y inclus les filles (qui a



« Avec l'appui de RBP+, notre association des PVVS reçoit de la formation en couture, avec le but que nous aurions un métier et un revenu qui ne demande pas trop de force physique. Actuellement, la population apprécie le travail fait par les PVVS, et la stigmatisation a diminué. » (PVVS dans une association à Cendajuru, Province de Cankuzo)



« Avant, les enfants parcouraient 12 km pour atteindre une école. Avec cette école construite par OAP sur notre colline, plusieurs enfants et surtout les filles vont à l'école. L'approche d'OAP nous implique: pendant la construction il y a un comité des parents qui suit les travaux, et après la construction, un comité supervise l'éducation, ressource les problèmes, et sensibilise les autres parents pour construire des classes additionnelles. » (Membres du comité des parents à Kibuye, commune Isale, province de Bujumbura Rural)

augmenté de 10%), mais la qualité de l'éducation laisse à désirer.

3.1 Aide humanitaire

Les OP OAP, CAPAD et ACORD participent dans le plan de contingence de Oxfam International (OI). OAP a donné une réponse après des inondations ; CAPAD et ACORD ont appuyé des producteurs suite à des sécheresses.

L'échelle de la réponse donnée était modeste comparée avec les ambitions originales de ON et du plan de contingence élaboré par Oxfam International plus 4 OP. Le problème est que les critères pour qu'ON finance une réponse n'étaient pas clairs. La réponse donnée était selon les normes (SPHERE, Code de Conduite). Le ciblage des plus vulnérables était satisfaisant grâce à l'implication de la population dans la sélection des bénéficiaires. La préparation et la réduction des risques des désastres par la population sont encore faibles, et manquait une approche long-terme, transversale, dans le développement.

« Après l'inondation en 2007, qui a détruit beaucoup de nos maisons, OAP a donné des bâches en plastique, construit des maisons, et creusé des caniveaux d'évacuation d'eau. La toiture des maisons d'OAP est meilleure : en tôle au lieu de paille. Le problème est que les maisons et les caniveaux construits ne sont pas cimentés et ne durent pas. OAP a bien ciblé les plus vulnérables, et les critères étaient bien compris par la population : les vieilles personnes et orphelins dont les maisons étaient détruites. Pour les vieilles personnes, OAP a aidé avec le transport des matériaux locaux (sable, pierres). Les autres bénéficiaires cherchaient et transportaient les matériaux locaux volontairement. » (Bénéficiaires et non-bénéficiaires dans la zone inondée, appuyée par OAP, Bujumbura Rural)

3.2 Gestion des conflits

Les OP Ligue Iteka, ACORD, Studio Tubane ont travaillé sur la connaissance des droits, où aller en cas de conflits, implication des femmes dans la résolution des conflits, et renforcement des organisations à la base. Tous les OP ont incorporé la sensibilité aux conflits dans leurs programmes.

La population confirme que la cohabitation est devenue plus pacifique. Le nombre de conflits violents a légèrement diminué. Nous n'avons pas pu trouver l'effet du programme, parce que les programmes d'appui ciblent les zones avec un haut potentiel en conflits, et il manque des études de base. D'un côté le programme a augmenté les capacités des associations, structures et autorités locales à gérer les conflits à la base, de l'autre côté le programme a donné l'appui juridique pour des cas individuels. Cette dernière approche semble moins efficace qu'une approche traitant des cas exemplaires pour créer de la jurisprudence.

« Les formations d'ACORD et l'élaboration d'un 'Contrat Social' ont permis une cohabitation pacifique entre ceux qui adhèrent la parti politique en pouvoir et ceux qui adhèrent l'opposition pendant les élections de 2010. Au contraire dans la commune voisine de Kinama où la population n'a pas bénéficié les formations d'ACORD, des cas de violences se sont manifestés juste après les élections. » (Membres du Collectif des Associations de Paix et de Développement de Kamenge, Bujumbura Mairie)

4.1 Participation sociale et politique

Les OP Ligue Itega, CARE, OAG, FORSC, ACORD et Radio Isanganiro ont travaillé sur la connaissance et réclamation des droits, la formation des autorités et structures locaux, et le plaidoyer au niveau national pour la participation politique, et l'adoption des

« La gestion financière est améliorée durant les cinq dernières années. Auparavant nous ne connaissions pas la destination des aides qui venaient dans notre commune, contrairement à aujourd'hui où toute la population est associée dans le ciblage des bénéficiaires. Même les attestations d'indigence sont données après notre avis. Les cas de malversations ont diminué grâce aux membres du conseil communal de développement qui sont mieux outillés pour le dénoncer. » (Femmes de l'association Abatangamuco, à Muremera, Giheta, Gitega)

lois et codes.

Les structures communales comme les Comités de Développement Communautaire, qui ont été pilotées et supportées dans le programme ON, fonctionnent et influencent les décisions des autorités locales. Néanmoins, la population n'est pas toujours au courant de ce qui se passe au niveau communal. La population connaît mieux leurs droits qu'avant, mais la connaissance est souvent superficielle au niveau 'entendu parler'. Au niveau national, le programme a pu influencer le gouvernement qui a amendé des lois (p. ex. Code Pénal, Loi Electorale) en faveur des femmes et vulnérables.

5.1 Genre

Les OP SPPDF et ACORD ont travaillé sur la participation des femmes dans les élections de 2010, la participation économique des femmes, et la lutte contre la violence faite aux femmes. Tous les OP ont incorporé l'aspect genre dans leurs programmes.

Les efforts des OP et de beaucoup d'autres organisations ont été effectifs : plus des femmes sont élues surtout au niveau communal. La participation économique des femmes, ce qui est une bonne porte d'entrée pour la participation sociale et politique, est encore faible. Les violences faites aux femmes et l'impunité ont diminué, et la prise en charge des victimes s'est considérablement amélioré. La connaissance des droits s'est amélioré mais reste à un niveau superficiel d'entendu parler'. Les OP ont intégré genre dans leurs programmes, ce qui est confirmé par le haut pourcentage des femmes parmi les bénéficiaires.



« Nous avons tous voté, en 2010 et en 2005, mais il y a des femmes dans notre commune qui n'ont pas voté en 2005 mais qui l'ont fait en 2010 à cause des campagnes de sensibilisation de la SPPDF, Ligue Iteka, l'Association Burundaise des Elus Locaux, et des médias comme la Radio Nationale, Radio Isanganiro, et Radio Bonesha FM. Au niveau collinaire il y a une femme qui a été élue chef de colline en 2010 ; chose impossible en 2005! » (Femmes à Cendajuru, Cankuzo).

« Les cas de violence faite aux femmes ont diminué à cause des sensibilisations. Par exemple une femme qui est aujourd'hui battue par son mari n'hésite pas à recourir à la justice rompant ainsi la coutume de ne rien dévoiler en ce qui est rapport avec le foyer. Actuellement, un mari qui maltraite sa femme est mal vu dans la communauté. » (Femmes à Cendajuru, Cankuzo).

Appui d'Oxfam Novib aux organisations partenaires

Un point fort de l'appui ON est le caractère institutionnel, qui est long-terme, investie dans les capacités et ainsi contribue à la durabilité des OP. Exemples de cet appui sont les formations et l'échange des expériences, qui ont contribué au renforcement des capacités des OP, à leurs programmes individuels et à la cohérence du programme ON. Malgré que les OP ont apprécié l'appui en planning, qui s'est prouvé utile, dans les rapports les évaluateurs ont trouvé des faiblesses en planning, suivi et évaluation (surtout le manque d'étude de base, et le manque de clarté de logique d'intervention). L'assistance en plaidoyer par ON a renforcé les programmes des OP et a contribué à la cohérence du programme ON.

Le rôle du bureau ON à Bujumbura

Le rôle d'intermédiaire entre la plateforme nationale coordonnée par le PNUD et les OP, et le rôle dans le renforcement des capacités de réponse des OP, est jugé utile. Il faut encore clarifier la division des responsabilités et la prise de décisions entre ON La Haye, ON Bujumbura, et les OP. Le transfert de certaines tâches de ON La Haye au nouveau bureau de ON à Bujumbura nous paraît efficace et efficiente. Ça contribue à une meilleure communication et une diminution de coûts.

La durabilité des OP

La durabilité de la plupart des OP est satisfaisante : elles ont pu diversifier leurs sources de financement, et la contribution de ON aux budgets totaux est régressive. Généralement, les capacités techniques sont bonnes, mais il y a des faiblesses dans la gestion des projets (planning, suivi, évaluation) et dans la gestion financière.

La cohérence du programme ON

Si on regarde le programme de ON en sa totalité, les évaluateurs le considèrent assez cohérent. Genre est transversal pour tous les objectifs. Le VIH-SIDA et sensibilité aux conflits sont intégrés dans beaucoup des programmes. L'effet positif de beaucoup d'activités sur la cohabitation pacifique est pertinent.

Conclusion générale : jugement des évaluateurs

Le rapport donne une série de conclusions générales. Dans ce résumé, nous nous limitons à la conclusion générale qui donne le jugement des évaluateurs sur le programme :

Les évaluateurs jugent les stratégies choisies bonnes, surtout là où la stratégie est basée sur des études de référence, où il y a une combinaison de plaidoyer et travail à la base, et où il y a une bonne collaboration avec le gouvernement et les autres intervenants. Néanmoins, les évaluateurs jugent l'impact au niveau ménages des activités sur le terrain insuffisant, surtout là où les activités sont géographiquement limitées, où il n'y a pas de transfert des acquis d'une échelle pilote à une échelle plus large, et où il n'y a pas ou peu de collaboration avec d'autres intervenants.

Recommandations

Dans ce résumé nous nous limitons aux recommandations plus importantes. Le rapport donne plus de recommandations et aussi des recommandations spécifiques par objectif.

1. Concentration et synergie pour plus d'impact.

Les résultats de l'enquête montrent qu'il est souvent difficile de trouver l'impact du programme ON au niveau ménage sur le terrain. Les objectifs sont souvent trop ambitieux et difficiles à mesurer. Ceci est d'un côté dû au manque des études de référence (étude de base), mais aussi d'une dilution des moyens limités sur un grand nombre d'objectifs, un grand nombre de partenaires et projets, et une zone géographiquement large. ON devrait réfléchir s'il n'est pas mieux de se limiter à moins des interventions, des interventions plus intensives, et de préférence en synergie et en collaboration avec d'autres intervenants (comme c'était déjà fait pour la lutte contre le Sida et pour la

participation politique des femmes). Ceci, combiné avec des études jointes (étude de base, suivi, étude d'impact) a plus de chance de montrer un impact substantiel dans l'avenir.

2. *Assurer que les activités à l'échelle pilote soient accompagnées par une stratégie de réplication.*

Il y a plusieurs exemples des acquis des OP qui ont été adoptés par d'autres organisations, même gouvernementales, au niveau national (p. ex. comité des parents, harmonisation des CDC). Des stratégies innovatrices à la base peuvent servir comme exemples pilotes et avoir un impact positif au niveau national. Pour assurer la réplication, ON et les OP devraient seulement appuyer des activités pilotes si elles sont repliables à une grande échelle sans trop d'appui externe.

3. *Développer des approches intégrées, repliables à grande échelle, en collaboration avec d'autres intervenants.*

Les OP recommandent que les différents programmes (agriculture, santé, crédit, etc.) soient exécutés dans les mêmes localités. Les avantages d'une telle approche intégrée sont un impacte plus grand et plus visible. Selon les évaluateurs, cette approche pose aussi deux grands risques : on crée des communes privilégiées à côté des communes sans appui, et les initiatives sont (toujours) prises par les OP et pas par la population. Pour éviter ces risques, une approche intégrée nécessite une stratégie de réplication, et doit répondre aux initiatives locales. Une stratégie de réplication nécessite une collaboration des OP avec les autorités et autres organisations.

4. *Investir dans les études approfondies au début des programmes.*

Le programme VIH-SIDA a bénéficié des études approfondies de base, qui servaient à la fois comme données de base, le plaidoyer, la planification stratégique, et la collaboration avec d'autres intervenants. En fait, chaque projet a besoin des données de base, mais une étude approfondie est coûteuse pour un projet individuel. Un alternatif est une étude de base qui fait partie d'une étude approfondie du secteur, qui sert plusieurs OP. Une telle étude devrait analyser les théories de changement, non seulement la logique d'intervention de ON, mais aussi les suppositions, les rôles des autres organisations et gouvernement, et les opportunités et contraintes du contexte. Une telle étude pourrait être financée par ON comme projet à part, possiblement en collaboration avec d'autres organisations. Ceci contribue à un programme plus cohérent.

5. *Poursuivre l'approche de ON à renforcer les capacités des ONG locales.*

Les OP ont apprécié et bénéficié du renforcement des capacités par ON, mais il faut encore un appui plus intensif sur la gestion des projets : planification, suivi, évaluation, et gestion financière. ON pourrait utiliser les capacités de certains OP forts.

6. *Continuer la combinaison du plaidoyer au niveau national avec les activités à la base.*

Le programme a été une réussite surtout là où le travail à la base a été accompagné par le plaidoyer au niveau national (VIH-SIDA, participation sociale et politique, et genre). ON et les OP devraient identifier les opportunités et les contraintes que la politique nationale

et les autorités locales peuvent poser, et ensuite planifier des activités de plaidoyer pour rendre la programme plus efficace.

7. *Encourager les initiatives locales et maximaliser la participation et contribution des bénéficiaires.*

L'expérience avec la construction des écoles et le suivi de l'éducation par les comités des parents, montre l'importance de l'implication des bénéficiaires. Ceci nécessite une approche ouverte, répondant aux initiatives locales. Pour assurer une responsabilisation à la base, c'est nécessaire de regrouper la population plus autour des intérêts communautaires spécifiques, et moins autour des objectifs globale du programme.

English summary

Introduction

Oxfam Novib is active in Burundi since the nineteen nineties, and has selected Burundi as ‘core country’ since 2007. ON has adopted an approach based on 5 rights. The ON programme in Burundi has 8 strategic change objectives (SCO) contributing to these 5 rights:

1. Rights to a sustainable livelihood
 - 1.1. Food and income security
 - 1.2. Employment based livelihoods, trade and markets
2. The right to basic social services
 - 2.1. Basic health services: HIV-AIDS
 - 2.2. Education
3. The right to life and security
 - 3.1. Emergency aid
 - 3.2. Conflict prevention
4. The right to be heard
 - 4.1. Social and political participation
5. The right to an identity: gender and diversity
 - 5.1. Identity (gender)

In the period 2005-2009 covered by this evaluation, ON has spent €5,694,819 divided over 31 projects, implemented by 12 partner organisations (PO) plus the ON office in Bujumbura. €5,023,783 came from the Dutch Ministry (co-finance from the General Directorate International Cooperation), €640,600 from private donations and €30,476 from other Oxfams.

The main objective of this ‘core country evaluation’ is to report independently to the Dutch Ministry, to private donors, and to the Dutch public about the achieved results. Other objectives are: 2) to contribute to the strategic planning of ON in Burundi; 3) to contribute to thematic policies of ON and Oxfam International; and 4) to contribute to organisational learning for ON and other key organisations.

Methodology

During the preparation phase, the evaluation team developed an approach paper that resulted in more detailed terms of reference. Because there were insufficient indicators for the ON programme and a lack of baseline data, the evaluation team has formulated evaluation questions and indicators based on one reconstructed intervention logic for each strategic change objective. We distinguish impact and outcome on beneficiaries, outcome of partner and other organisations, relevance, chosen strategy, efficiency, and sustainability of the results. Besides, questions are included about the support from ON to the PO, the sustainability of the OP, and the role of the ON office in Bujumbura.

Information sources included project and programme documents (plans, progress reports and evaluations), interviews with ON staff, the 12 PO, and 23 other organisations (NGO and government) working on the same objectives, a survey among 293 households, and 20 focus group discussions with beneficiaries and non-beneficiaries. It is important to understand that the survey sample, taken randomly in villages targeted by the PO, contained also a large number of non-beneficiaries, which enabled us to analyse the impact of the programme.

Results

Results and conclusions are grouped along 8 objectives and in total 70 evaluation questions. This summary only presents the main conclusions per objective and the support of ON to the PO, before presenting the main recommendations.

1.1. Food and income security

The partner organisations (PO) ACORD and CAPAD have mainly worked on swamp development, improved farmer practices, and developing value chains.

A minority of mainly non-vulnerable households, actively involved in swamp development, has benefited. However, the programme was not able to increase production, income or nutrition for a majority of the beneficiaries. The positive effect was compensated by a general drop in production in Burundi, partly caused by climate change and the cassava mosaic virus. Value chain development, in which vulnerable households actively participate, has just started still has some weaknesses that are typical for development NGO going into trade. Producer organisation are already effective in lobbying at the provincial level (e.g. assistance in inputs from the Provincial Department for Agriculture and Livestock), and have started lobbying at the national and international level.

1.2. Employment based livelihoods, trade and markets

The PO CECM and CAPAD have worked on different credit systems: on the one hand on professionally managed systems similar to banks, on the other hand on internal saving and lending schemes.

The ON programme made access to credit available for certain vulnerable groups such as women and people living with HIV-AIDS (PLWA). The beneficiaries of the ON programme include a high percentage of women, PLWA and other vulnerable people. In spite of these efforts, the majority of the population still has no access to credit.

2.1. Basic health services: HIV-AIDS

The PO RBP+ and ACORD have worked on assisting PLWA and on lobbying through a national coalition. Besides, all 12 PO have mainstreamed HIV-AIDS in their programmes.

The programme has benefited from studies, the mainstreaming of HIV-AIDS in the programmes of all PO, and the collaboration with other organisations and government. The combination of lobby at the national level and assistance to PLWA through associations at the grass root level turned out to be effective. It is not possible to isolate the effect of the ON programme, but the joint efforts of ON and other players have contributed to a stabilisation of the HIV infection rate, an improvement of behaviour, and a reduction of stigma of PLWA.

2.2. Education

The PO OAP has built primary and secondary schools, and has organised parent committees that supervise construction and education.

The education programme is small but effective. Thanks to the initiative, participation and contribution by the population, the approach is efficient and the results are sustainable. The programme has contributed to a higher participation of pupils, including girls (which increased by 10%), but the quality of education is still poor.

3.1. Emergency aid

The PO OAP, CAPAD and ACORD participate in a contingency plan coordinated by Oxfam International (OI). OAP has given emergency aid after floods; CAPAD and ACORD have assisted farmers after a drought.

The scale of emergency aid is small compared to the original ambitions of ON, and compared to the contingency plan developed by OI and 4 PO. The problem is that the criteria for funding by ON were not clear. The given aid was according to the norms (Code of Conduct, SPHERE). The targeting of the most vulnerable was good, thanks to the implication of the population in selecting the beneficiaries. The preparation of the population for disasters and the disaster risk reduction by the population are still weak, and lack an integrated, long-term development approach.

3.2. Conflict prevention

The PO Ligue Iteka, ACORD and Studio Tubane have targeted the population and worked on knowledge of rights, of where to go in case of conflict, on the implication of women in conflict resolution, and on the capacity building of lower level organisations. All PO have incorporated 'conflict sensitivity' in their programmes.

The population confirm a more peaceful coexistence. The number of violent conflicts has slightly decreased. We could not find the effect of the interventions, because the interventions targeted specifically the areas with a high conflict potential, and because there were no baseline data. On the one hand, the programme built the capacities of local associations, organisations and authorities to resolve conflicts locally, and on the other hand the programme gave legal aid in individual cases. The latter approach seems less efficient than an approach that takes example cases to the Supreme Court in order to create jurisprudence, providing a precedent for similar cases.

4.1. Social and political participation

The PO Ligue Iteka, CARE, OAG, FORSC, ACORD and Radio Isanganiro worked on the knowledge and the reclamation of rights, training local authorities and organisations, and lobbying at the national level for political participation and the amendment of laws. Communal organisations such as the Council Development Committees, which have been piloted and supported in the ON programme, are functioning and influence the decisions of local authorities. However, the population is often unaware of what happens at the council level. The population knows their rights better than before, but their knowledge is still superficial at the level of 'having heard of'. At the national level, the ON programme has been

able to influence government, which has amended laws in favour of women and vulnerable people (e.g. the criminal law and the election law).

5.1. Identity (gender)

The PO SPPDF and ACORD worked on the political participation of women towards the elections of 2010, on the economical participation of women, and on the campaign to stop violence against women. All 12 PO have mainstreamed gender in their programmes.

The joint efforts of the PO plus many other organisations have been effective: more women have been elected e.g. at council level. However, the economical participation of women, a good entry point for social and political participation, is still weak. Violence against women and impunity have decreased, and care for victims has improved. Women know their rights better than before, but their knowledge is still superficial at the level of 'having heard of'. The PO have a gender-streamlined approach, which is confirmed by the high percentage of women among their beneficiaries.

ON support to partner organisations

A strong point of ON's support is its institutional nature, which is long-term, invests in capacity and that way contributes to the sustainability of the PO. Examples of this support are training sessions and the exchange of experiences, which build the capacity of the PO, improve their individual programmes, and increase the coherence of the ON programme as a whole. Although PO appreciate the support in planning, which is proven useful, the evaluators found in the PO reports still some weaknesses in planning, monitoring and evaluation (especially the lack of baseline and intervention logic). ON's assistance in lobby work has strengthened the PO's programmes and improved the coherence of the ON programme.

The role of ON's office in Bujumbura

ON's linking role between the national platform coordinated by UNDP and the PO, and the role in capacity building in the field of emergency aid, is considered useful. ON still needs to clarify the division of responsibilities and decision-making between ON The Hague, ON Bujumbura, and the PO. The transfer of tasks from ON The Hague to ON Bujumbura seems effective and efficient. It contributes to a better communication and may reduce costs.

The sustainability of the PO

The sustainability of the majority of the PO is good: they managed to diversify funding sources, and ON's contribution to the PO's budgets has gradually decreased. Generally, the PO's technical capacity is good, but there are weaknesses in project management (planning, monitoring and evaluation) and in financial management.

The coherence of the ON programme

When looking at the ON programme as a whole, the evaluators consider this fairly coherent. Gender is really streamlined in all objectives. HIV-AIDS and conflict sensitivity are integrated in many programmes. The positive effect of many activities on the peaceful coexistence is convincing.

General conclusion: judgment of the evaluators

The report presents a series of general conclusions. In this summary, only one general conclusion is presented that gives the judgement of the evaluators of the programme:

The evaluators judge the chosen strategies as good, especially where the strategy is based on reference studies, where there has been a combination of lobbying and work on the ground, and where there has been a good collaboration with government and other key players. However, the evaluators judge the impact at household level as unsatisfactory, especially where interventions were geographically limited, where successes at pilot level have not been scaled up, and where there has been little or no collaboration with other key players.

Recommendations

In this summary, we only present the main recommendations. The report gives more recommendations, plus specific recommendations per strategic change objective.

1. Concentration and synergy for more impact

The survey results show that it is often difficult to find the impact of the ON programme on the ground at the household level. The objectives are often too ambitious and difficult to measure. This is caused partly by the lack of reference studies (baseline study) and partly by spreading out limited resources over a large number of objectives, a large number of PO and projects, and a large geographical area. ON should consider whether it would be better to limit its programme to fewer interventions, undertake interventions more intensively, preferably in synergy with other organisations (like it is already done for the HIV-AIDS and gender interventions). This, combined with joint studies (baseline studies, monitoring and impact studies) has more chance of showing a substantial impact in the future.

2. Assure that pilot activities are accompanied by a replication strategy

There are several examples of PO achievements that have been adopted by other organisations, even government, at the national level (parent committees, harmonised Council Development Committees). Innovative strategies on the ground can serve as pilot examples and can have a positive impact at the national level. To assure replication, ON and PO should only support pilot activities if they are replicable at a large scale without heavy external support.

3. Develop integrated approaches, replicable at a large scale, in collaboration with other key players

The PO recommend that different programmes (agriculture, health, credit, etc.) be implemented in the same villages. The advantages are that such an integrated approach has more and a more visible impact. However, the evaluators also see two main risks of this approach: firstly, one creates privileged villages next to villages that receive no assistance, and secondly, the initiatives are still taken by the PO rather than by the population. To avoid these risks, an integrated approach requires a strategy for replication, and should respond to local initiatives. A replication strategy requires collaboration between PO, government and non-government organisations.

4. *Invest in reference studies at the start of a programme*

The HIV-AIDS programme benefited from good reference studies, which served as baseline study, for lobbying, for strategic planning, and for collaboration with other organisations. In fact, every project needs baseline data, but a thorough study is costly for an individual project. An alternative is a baseline study that is part of a larger reference study of the whole sector, which could benefit several organisations. Such a study should analyse the theories of change, not only ON's intervention logic but also the assumptions, the roles of other organisations and government, and the opportunities and bottlenecks of the context. Such a study could be funded by ON as a separate project, possibly in collaboration with other organisations. This will make the programme more coherent.

5. *Continue the ON approach to build the capacities of local ONG*

The PO appreciated and benefited from the capacity building by ON, but still need more intensive support in project management: planning, monitoring, evaluation, and financial management. ON could use the capacities of some stronger PO.

6. *Continue the combination of lobbying at the national level and work on the ground*

The ON programme has been successful especially where the work on the ground was combined with lobbying at the national level (HIV-AIDS, social and political participation, and gender). ON and the PO should identify opportunities and constraints that the national and local authorities could pose, and then plan lobby activities to make the programme more effective.

7. *Encourage local initiatives and maximise the participation and contribution by the beneficiaries*

The experiences with the building of schools and with the parent committees show the importance of involving the beneficiaries. This requires an open approach that responds to local initiatives. To encourage that responsibility is taken by the local population, it will be necessary to organise the population more around a specific common interest, and less around the general programme objectives.

1. Introduction

1.1. Programme de Oxfam Novib au Burundi

Oxfam Novib (ON) travaille au Burundi depuis les années 90, et l'a choisi comme pays prioritaire (*core country*) 2007. ON a adopté une approche fondée sur 5 droits. Dans les pays prioritaires, ON travaille sur tous les 5 droits. Ainsi, le programme au Burundi contribue aux 8 objectifs de changement stratégique groupés selon ces 5 droits.

1. Droits à des moyens d'existence durable
 - 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu
 - 1.2 Création des conditions d'emploi
2. Droit aux services sociaux de base
 - 2.1 Santé : VIH-SIDA
 - 2.2 Education
3. Droit à la vie et à la sécurité
 - 3.1 Aide humanitaire
 - 3.2 Gestion des conflits
4. Droit à la participation sociale et politique
 - 4.1 Participation sociale et politique
5. Droit à une identité
 - 5.1 Genre

Le programme de ON au Burundi entre 2005 et 2009 consiste en 29 projets, plus 2 projets implémentés par le bureau d'ON à Bujumbura. Il y a 12 organisations partenaires, dont la plus part ont exécuté plusieurs projets. ON a élaboré une stratégie pour le programme au Burundi à laquelle tous ces projets contribuent. Tous les projets contribuent aux objectifs formulés dans la stratégie du programme. ON a formulé des indicateurs qui couvrent plus ou moins une sélection essentielle des indicateurs communs des projets individuels.

Tableau 1. Financement de ON aux OP par OCS (2005-2009)*

OP	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	3.2	4.1	5.1	Total	MFP**
ACORD	391.260		310.945	120.945		350.385	421.853	317.107	1.912.495	1.732.019
CAPAD	341.998	14.000	15.889					15.889	387.775	387.775
CARE	209.618		52.404						262.022	262.022
CECM		70.000				30.000			100.000	100.000
FORSC	7.500	7.500	7.500	7.500			112.500	7.500	150.000	150.000
Ligue Iteka					40.000	120.000	445.000		605.000	605.000
OAG							75.000		75.000	75.000
OAP	126.000		22.000	288.000	862.677		102.000	10.000	1.410.677	970.000
ON Bujumbura					39.906	9.977			49.883	0
Radio Isanganiro	16.700		8.350	16.700			116.900	8.350	167.000	167.000
RBP+			343.974				85.993		429.967	429.967
SPPDF							20.000	80.000	100.000	100.000
Studio Tubane	9.000					13.500	22.500		45.000	45.000
Total	1.102.076	91.500	761.062	433.145	942.583	523.862	1.401.746	438.845	5.694.819	5.023.783

* La distribution sur les différents objectifs était une estimation fait par ON. Certains OP ont mis l'accent différent : p.ex. CARE a surtout travaillé sur participation sociale et politique. Studio Tubane a surtout travaillé sur la gestion des conflits.

** MFP : cofinancement par le ministère néerlandais.

Dans la période de 2005 à 2009 concernée par cette évaluation, ON a dépensé environ € 5,7 million. Environ €5,0 million venait du Ministère Néerlandais (cofinancement du Directeur Général De la Coopération Internationale), €641.000 des donateurs privés et €30.000 d'autres Oxfams. Un aperçu des organisations partenaires (OP) et le financement de ON par OCS dans la période 2005-2009 est présenté dans tableau 1. Une liste des projets des partenaires financé par ON en 2005-2009 est donnée en annexe 1.

1.2. Objectifs de l'évaluation

Oxfam Novib (ON) fait régulièrement des évaluations au niveau du programme d'un pays prioritaire (*Core Country Evaluations*), qui sont organisées pour des objectifs de redevabilité (*accountability*) et d'apprentissage. A part des CCE qui sont organisées par Oxfam Novib, les partenaires organisent leurs propres évaluations de projet. Les deux types d'évaluations sont réalisés par des évaluateurs externes. Chaque année Oxfam Novib organise des CCE. Pour l'année 2010, le Burundi a été sélectionné. L'évaluation considère la période 2005 – 2009.

Les termes de référence (TdR) originaux (version 20 avril 2010) ont été adaptés suite à l'élaboration du rapport d'approche par l'équipe d'évaluation. Les TdR adaptés (5 août 2010) sont présentés en annexe 2. Les objectifs de l'évaluation, formulés dans les TdR, sont :

« *L'évaluation du Core Country Programme au Burundi a pour objectif :*

- *De rapporter de manière indépendante et juste au ministère néerlandais et autres donateurs externes et au public néerlandais sur les réalisations du programme principal de pays prioritaire au Burundi.*

De plus, l'évaluation :

- *servira de contribuer à l'amélioration des décisions stratégiques au sein de l'actuel programme principal de pays prioritaire au Burundi d'Oxfam Novib de 2007-2010 (si possible) et le programme Oxfam Novib stratégique à venir de 2011-2015,*
- *permettra l'apprentissage pour l'élaboration des politiques d'Oxfam Novib au niveau thématique (en particulier objectif 1, objectif 3 et objectif 4) pour le programme stratégique d'Oxfam Novib à venir de 2011-2015.*
- *informera l'élaboration des politiques OI dans la nouvelle structure OI tant au niveau du Burundi qu'au niveau global et*
- *permettra tout autre apprentissage organisationnel au niveau d'Oxfam Novib, au niveau des partenaires et au niveau d'autres intervenants clés. »*

1.3. Questions de l'évaluation

Les questions s'évaluation sont aussi le résultat de la phase de préparation et sont présentés dans le 'Rapport d'Approche' et les TdR adaptés. Les questions, sous-questions indicateurs, et les sources d'information, sont présentés comme matrice détaillée dans annexe 3. Les questions sont regroupées selon les 8 objectifs, et suivant les critères d'évaluation suivants :

1. Impact sur les bénéficiaires.
2. Effet direct (en anglais : *outcome*⁵, le changement dans le comportement) sur les bénéficiaires.
3. Effet direct sur d'autres organisations (autre que les OP partenaires).
4. Effet direct sur les organisations partenaires.
5. Pertinence.
6. Stratégie choisie.
7. Efficience.
- 8a. Durabilité des résultats pour les bénéficiaires.
- 8b. Durabilité des OP.
9. La contribution de ON.

Dans la méthodologie, nous expliquons mieux comment nous sommes arrivés à ces questions. Les questions d'évaluation, partie essentiel des TdR et des objectifs de l'évaluation, sont présentées ci-dessous :

SCO 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu

Questions spécifiques pour OCS 1.1

1. Quel est l'impact sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires ?
2. Quel est l'impact sur la production et revenu agricole ?
3. Quel est l'impact de la commercialisation des produits agricoles sur les bénéficiaires ?
4. Quel est le changement dans l'application des pratiques agricoles recommandées ?
5. Quel est le changement de l'accès aux ressources naturelles par les bénéficiaires ?
6. Comment fonctionnent les organisations des producteurs différemment ?
7. Quel est l'influence des producteurs, à travers des organisations, aux autorités ?

Questions générales

8. Quel est la pertinence du programme de cet OCS (comparé avec le politique du gouvernement, les besoins de la population, et le politique de ON) ?
9. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
10. Quel est l'efficience relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
11. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
12. Quelle est la durabilité de l'OP ?
13. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, ou par initiative ON ?

SCO 1.2 Création des conditions d'emploi

Questions spécifiques pour OCS 1.2

14. Quel est l'impact sur les revenu alternatif (alternatif à l'agriculture) des bénéficiaires ?
15. Comment l'accès au crédit (pour l'agriculture et pour d'alternatives) a changé ?

⁵ Nous adoptons la définition de 'Effet Direct' (en anglais *outcome*) comme : « utilisation volontaire des résultats de projets par le groupe cible », comme le changement du comportement des bénéficiaires suite a une sensibilisation, ou l'adaptation d'une loi par le gouvernement suite au plaidoyer. Ces effets sont parmi les objectifs des projets mais hors contrôle du projet.

16. Comment ont les organisations des producteurs amélioré leur connaissance sur la politique agricole ?
17. Quelles alternatives ont les OP identifiées comme sources de revenu ?

Questions générales

18. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
19. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
Spécifiquement : quels alternatives à-t-il pour l'agriculture ?
20. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
21. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
22. Quelle est la durabilité de l'OP ?
23. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, ou par initiative ON ?

SCO 2.1. Santé : VIH-SIDA

Questions spécifiques pour OCS 2.1

24. Est-ce qu'il y a une diminution des cas de VIH-SIDA ?
25. Comment a la connaissance et le comportement de la population sur la prévention de VIH-SIDA changé ?
26. Comment a le stigmatisation et la violence contre les PVVS changé ?
27. Comment ont les OP incorporé l'aspect VIH interne (au bureau) et externe (dans les programmes) ?

Questions générales

28. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
29. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
30. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
31. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
32. Quelle est la durabilité de l'OP ?
33. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

SCO 2.2. Education

Questions spécifique pour OCS 2.2

34. Comment a la participation des garçons et filles à l'école primaire a changé ?
35. Comment a la qualité de l'éducation changée ?

Questions générales

36. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
37. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
38. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
39. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
40. Quelle est la durabilité de l'OP ?
41. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

SCO 3.1. Aide humanitaire

Questions spécifiques pour cet OCS ?

42. Comment ont les OP pu répondre aux désastres ?
43. Combien des victimes ont été aidé ?
44. Comment est la population préparée pour désastres ?
45. Comment sont les autorités préparées pour désastres ? / Comment réduisent les autorités les risques ?
46. Comment sont les OP préparées pour désastres ? / Comment réduisent les OP les risques ?

Questions générales

47. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
48. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
49. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
50. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
51. Quelle est la durabilité de l'OP ?
52. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

SCO 3.2. Gestion des conflits

Questions spécifiques OCS 3.2

53. Quel est l'impact sur le nombre de conflits ?
54. Quel est l'impact sur la résolution des conflits ?
55. Comment a le comportement de la population changé en cas de conflit ?
56. Quels rôles jouent les différentes organisations (autre que les OP) dans la transformation des conflits ?
57. Comment ont les OP incorporé 'sensitivité aux conflits' dans leurs programmes ?

Questions générales

58. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
59. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
60. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
61. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
62. Quelle est la durabilité de l'OP ?
63. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

SCO 4.1. Participation sociale et politique

Questions spécifiques

64. Quel est l'impact sur la cohabitation, est-elle devenue plus pacifique ?
65. Quel est l'impact sur la participation de la population dans la politique locale ?
66. Comment a la connaissance des droits (civile-économique et civile-politique) par la population changée ?
67. Est-ce que la réclamation de ces droits a changé ?
68. Est-ce que les autorités écoutent plus la population ?
69. Qu'est-ce que les OP font pour influencer les autorités ?

Questions générales

70. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
71. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
72. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
73. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
74. Quelle est la durabilité de l'OP ?
75. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

SCO 5.1. Genre

Questions spécifique

76. Impact sur la situation politique et économique des femmes ?
77. Impact sur la violence contre les femmes ?
78. Changement dans la connaissance des droits ?
79. Comment ont OP incorporé genre dans les programmes ?

Questions générales

80. Quel est la pertinence du programme de cet OCS ?
81. Comment se compare la stratégie choisie avec d'autres stratégies alternatives ?
82. Quel est l'efficacité relative de la stratégie choisie, comparé avec d'autres stratégies ?
83. Quelle est la durabilité des résultats pour les bénéficiaires ?
84. Quelle est la durabilité de l'OP ?
85. Quel était l'appui de ON, à travers les OP, et par d'initiatives de ON ?

1.4. Equipe d'évaluation et comité de référence

Equipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation est composée de Ferko Bodnar (chef d'équipe) et Mathijs van Leeuwen de Pays Bas, et Adelaide Niyonkuru, Charles Muvira, et Gabriel Bucumi de Burundi.

- Ferko Bodnar a fait son maîtrise en agronomie tropicale et son doctorat en écologie de production et conservation des ressources naturelles à Wageningen. Depuis 2007 il fait régulièrement des évaluations des projets et programmes de développement. Depuis 2010 il gère le bureau d'étude « AgrEvalue » à Wageningen, Pays Bas. Il était le chef d'équipe de cette évaluation, et s'est concentré sur la méthodologie de cette évaluation. f.bodnar@agrevalue.nl
- Mathijs van Leeuwen a fait son maîtrise et doctorat en sociologie du développement rural à Wageningen. Son doctorat considérait les rôles de la société civile dans le rétablissement de la paix, incluant études de cas du Soudan, le Burundi, la région des Grands Lacs et le Guatemala. Il est actuellement professeur adjoint au CICAM (*Centre for International Conflict Analysis and Management*) à l'Université de Nijmegen, Pays Bas. Dans cette évaluation, il s'est concentré sur les aspects gestion des conflits et participation sociale et politique, l'analyse des résultats, et l'atelier de restitution m.vanleeuwen@fm.ru.nl
- Adelaide Niyonkuru a un diplôme d'ingénieur agronome de l'université de Burundi et un diplôme des études spécialisées en économie et sociologie rurales de l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Elle a fait plusieurs études et évaluations au Burundi, et est depuis 2008 la Coordinatrice des activités au sein de l'ARCADE au Burundi (Agence de Renforcement des Capacités et d'Appui pour le Développement Rural et l'Environnement ASBL). Pour cette évaluation, elle était impliquée dans tous les étapes et a organisé logistiquement tout le travail sur terrain et les ateliers au Burundi. adelaniyo@yahoo.fr
- Charles Muvira a fait son maîtrise sociologie rurale et du développement à l'Université de Provence, en France. Il a fait des nombreuses études dans les domaines réhabilitation, reconstruction et réinsertion post conflit ; réintégration des ex combattants ; développement communautaire participatif, et recherche agricole. Il est le représentant légal d'ARCADE au Burundi (Agence de Renforcement des Capacités et d'Appui pour le Développement Rural et l'Environnement ASBL). Pour cette évaluation, il était surtout impliqué dans les ateliers de démarrage et de restitution, et l'analyse des résultats. cmuvira@yahoo.fr
- Gabriel Bucumi a un diplôme de licence en Géographie de l'université du Burundi. Il a participé dans plusieurs études et évaluations des projets/programmes au Burundi, et est depuis 2007 assistant du chargée du suivi évaluation au sein de l'ARCADE au Burundi (Agence de Renforcement des Capacités et d'Appui pour le Développement Rural et l'Environnement ASBL). Pour cette évaluation, il était surtout impliqué dans le travail sur le terrain (discussions et coordination de l'enquête). bucumig@yahoo.fr

Comité de référence

Oxfam Novib a mis en place un comité de référence qui suivait cette évaluation. Ce comité se réunissait pendant les moments clés : la sélection de l'équipe d'évaluation, la discussion et approbation du rapport d'approche, la discussion du rapport provisoire et des recommandations, et l'approbation du rapport final. En plus, des membres du comité ont participé à la reconstruction de la logique d'intervention dans la phase préparatoire, et à l'atelier de restitution à Bujumbura. Le comité de référence comptait parmi ces membres:

- Mme Kirsten Tinnemans, présidente du comité de référence. Auparavant elle était responsable du programme au Burundi, et actuellement elle est responsable « qualité et contrôle ». Dans son rôle de « qualité et contrôle », elle s'occupait des aspects méthodologiques et le respect des normes de qualité du ministère néerlandais.
- Mme Ute Jansen, chef du département Afrique Centrale et de l'Est.
- Mme Brigitte Obertop, responsable du programme Afrique Centrale et de l'Est et du Programme Pan Afrique.
- Mme Nicole Metz, responsable KIC (gestion de connaissance) au département Afrique Centrale et de l'Est ainsi que Afrique Australe.

En plus, les personnes suivantes ont fait partie du comité de référence pendant différents phases de l'évaluation :

- Mme Annemarie Schuller van Peursum, coordinateur du bureau ON à Bujumbura jusqu' au début août 2010 (impliqué dans la phase préparatoire).
- M. Charles Mugiraneza, coordinateur ON (impliqué dans la discussion du rapport provisoire et des recommandations).
- Mme Noura Hanna, remplaçant Brigitte Obertop pendant son congé parental.
- M. Marco de Swart, département recherche et développement d'ON (pendant le développement des termes de référence) conseiller du theme participation sociale et politique
- Mme. Lincie Kusters, département recherche et développement d'ON (pendant la phase préparatoire), conseiller sur le thème VIH/SIDA
- M. Harrie Oostingh, département recherche et développement d'ON (pendant la discussion du rapport provisoire et des recommandations), conseiller sur le thème changement du climat et adaption

2. Méthodologie

2.1. Evaluation au niveau programme

L'évaluation du programme ne consistait pas en une évaluation de tous les projets dans le même détail normalement utilisé dans une évaluation d'un projet isolé. Ceci non seulement allait prendre trop de travail, ceci allait risquer aussi de nous dévier des grands axes de la stratégie du programme. Par contre, là où possible, nous avons mis l'accent sur la stratégie commune et les indicateurs du programme commun formulés par ON.

Ceci avait le risque que les OP ne se reconnaissent pas dans la méthodologie de l'évaluation à deux niveaux : les questions et indicateurs d'évaluation, et les localités d'évaluation sur terrain.

Questions d'évaluation.

Pendant l'atelier de démarrage, les OP ont pu discuter et amender (dans quelques cas) les questions d'évaluations, et heureusement les OP ont reconnu leur programme dans nos questions d'évaluation.

Choix de localité de visite sur terrain.

Jusqu'à l'atelier de restitution certaines OP ont eu des difficultés avec notre choix de visite sur le terrain, et trouvent que leurs bénéficiaires directs sont sous-représentés dans notre échantillon. Ceci était lié à la question : où est-ce que on devrait voir l'impact du programme ON ? Ceci est discuté en plus de détail sous 'Choix de localité'.

Finalement, nous n'avons pas évalué des projets isolés mises en œuvre par des OP individuellement. L'impact sur le terrain est aussi le résultat du choix de ON quels projets et quelles OP à financer.

2.2. Phases et activités dans l'évaluation

L'évaluation a été éclatée en deux phases : La première phase de préparation et la deuxième phase de travail sur le terrain, analyse et rapportage.

Phase 1 : préparation, et élaboration du Rapport d'Approche (fin avril – début août). Les activités menées dans cette phase sont les suivantes :

- Reconstruction de la logique d'intervention, en étudiant les documents, et pendant un mini-atelier avec les cadres ON à La Haye, le 20 mai 2010. Pour documents consultés, voir Annexe 4.
- Elaboration d'une matrice d'évaluation avec les questions d'évaluation et indicateurs, basée sur la logique reconstruite. Plus d'information sur la matrice et indicateurs est donné ci-dessous.
- Finalisation du Rapport d'Approche, qui contient la méthodologie et plan de travail sur le terrain. Ceci a été discuté avec ON à La Haye le 9 juin 2010. Basé sur ce RdA, les TdR ont été adaptés le 5 août 2010.

Phase 2 : travail sur le terrain, analyse et rapportage, de mi-août à début décembre 2010. Les activités menées dans cette phase :

- Atelier de démarrage avec les OP, le 27 août 2010. La méthodologie et les questions d'évaluation (surtout les questions sur l'impact et effet direct) ont été discutées. Certaines questions d'évaluation et indicateurs ont été précisés. Pour les objectifs qui n'étaient pas encore accompagnés par un critère de jugement au niveau impact, nous les avons formulés ensemble.
- Discussions (44) avec les partenaires, d'autres organisations et gouvernement (30 août – 15 sept).
- Visite sur terrain (6 – 18 sept.):
 - Discussion (20) en groupe focus avec bénéficiaires et non-bénéficiaires. Quelques remarques sur les discussions en groupes sont données ci-dessous.
 - Enquête au niveau ménage (293), incluant bénéficiaires et non-bénéficiaires. Le questionnaire est donné en annexe 6. Quelques remarques sur l'enquête sont données ci-dessous.
- Analyse des résultats provisoires par question d'évaluation.
- Discussion avec les partenaires pour compléter des données (22-23 oct.)
- Atelier de restitution avec ON, les OP, et personnes externes (25-27 oct.).
 - Valider et compléter les résultats provisoires.
 - Juger les résultats et la logique d'intervention, la stratégie et la cohérence.
 - Elaborer des recommandations.
- Elaborer le rapport provisoire (1-14 nov.).
- Discuter le rapport provisoire avec ON (23 nov.).
- Finaliser le rapport (24 nov. – 2 déc.).

Remarques sur les discussions focalisées en groupes

Une discussion en profondeur, de maximum une heure, a couvert un seul objectif. De fois, nous avons pris certains groupes à part, p. ex. femmes ou PVVS. Nous avons mené des discussions surtout dans les collines ciblées par les OP, et parfois dans d'autres collines, non-ciblées par OP. Une discussion a duré entre 40 et 60 minutes et était fait par les évaluateurs mêmes. Les observations faites par les évaluateurs (p. ex. sur l'agriculture ou constructions) ne sont pas considérées à part, mais ont souvent résulté en des questions additionnelles aux partenaires ou dans les discussions en groupe. Une liste des localités et sujets des discussions en groupe est donnée en Annexe 7.

Remarques sur l'enquête

L'enquête était élaborée après la plupart des interviews et discussions en groupes. L'enquête s'est limité à quelques questions fermées (souvent multiple choix), complémentaire aux discussions qualitatives, couvrant tous les objectifs (OCS) du programme ON. Ces questions fermées étaient faciles à analyser et ont donné des résultats quantitatifs. Une enquête a duré environ 45 minutes. Une équipe de 6 enquêteurs expérimentés a été contracté, formé, et supervisé par 2 évaluateurs.

Nous avons enquêté sur tous les sujets, même si l'interviewé n'a pas reçu l'appui sur tous les objectifs. Après, nous avons pu voir la différence entre ceux qui ont reçu l'appui et ceux qui n'en ont pas reçu. Nous avons pu distinguer les ménages qui ont bénéficié d'un programme d'appui donné par les OP, les ménages qui ont bénéficié d'un programme d'appui donné par d'autres intervenants, et les ménages qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'appui ; tout en spécifiant le thème d'appui selon les 8 objectifs. L'unité était le ménage : les personnes vivant et mangeant ensemble, en moyen environ 5 personnes par ménage. Une partie de l'enquête était pour le chef de ménage, et une partie était pour la femme dans le ménage (en cas où le chef de ménage est un homme).

La sélection des collines était fait avec l'information des OP, en incluant des collines non-ciblées. A l'intérieur de sous colline : échantillonnage des ménages au hasard, les plus souvent 21 ménages par sous colline.

La taille de l'échantillon de 293 ménages pour l'enquête est limitée et est un compromis entre le souhait d'avoir des informations d'un échantillon pris par hasard comme complément aux autres sources d'information, et le temps et moyens disponibles. Deux exemples démontrent les possibilités et les limitations de cette taille d'échantillon.

- Un échantillon de 293 ménages permet par exemple de démontrer qu'une réponse donnée par 20% pour la situation en 2005, et par 35% pour la situation en 2009, est une différence significative ($\alpha : 0.95$, $\beta : 0.90^6$). Néanmoins, pour démontrer une tendance plus petite, p. ex de 20% en 2005 vers 30% en 2009, il fallait un échantillon de 634 ménages ; pour une tendance encore plus petite, de 20% à 25%, il fallait un échantillon de 2.382 ménages ! (Sampling guide Magani 1997).
- Un échantillon de 293 ménages permet de comparer un sous-groupe des bénéficiaires (p. ex. 10% de l'échantillon) avec un sous-groupe des non-bénéficiaires (90%). Par exemple, si une certaine réponse est donnée par 60% des bénéficiaires et par 40% des non-bénéficiaires, l'échantillon de 293 ménages suffit pour démontrer cette différence de 20% comme significatif (Pearson Chi square : 0.035). Néanmoins, si la différence entre bénéficiaires et non-bénéficiaires est plus petite, p.ex. une réponse de 50% parmi les bénéficiaires et 40% parmi les non-bénéficiaires, la taille de 293 ne suffit plus (Pearson Chi square : 0.135) ; il fallait un échantillon de plus de 900 ménages (Pearson Chi square : 0.067 ; devrait être de préférence $< 0.05^7$).

2.3. Matrice d'évaluation

Basée sur la reconstruction de la logique d'intervention, faite pour chaque objectif, nous avons élaboré une matrice d'évaluation. Cette matrice indique quelle information à chercher en utilisant quelles sources (voir annexe 3).

⁶ $\alpha : 0.95$: on accepte un risque de 5% de déclarer une différence significatif, basé sur l'échantillon, pourtant qu'en réalité, dans la population entier, il n'y a pas une différence ; $\beta : 0.90$: on accepte un risque de 10% de ne pas déclarer une différence significatif pourtant qu'en réalité il y a une différence.

⁷ Pearson Chi square : 0.05 ($\alpha : 0.95$) signifie un risque de 5% de déclarer erronément une différence significatif.

Critères d'évaluation : les niveaux dans la matrice d'évaluation

La reconstruction de la logique d'intervention considère les niveaux suivants (lignes dans les matrices d'évaluation):

1. Impact sur les bénéficiaires (l'objectif final recherché).
2. Effet direct (en anglais : *outcome*, changement dans le comportement) sur les bénéficiaires.
3. Effet direct sur d'autres organisations (autre que les OP partenaires ; inclut gouvernement).
4. Effet direct sur les organisations partenaires (OP, qu'est-ce qu'elles font différemment).

Les niveaux d'activités et d'outputs des OP ne sont pas étudiés en profondeur, lorsque nous avons trouvé assez des informations et indicateurs aux niveaux plus élevés, qui facilitent à répondre aux exigences de cette évaluation.

Ensuite il y a les autres critères d'évaluation :

5. Pertinence. Comparer l'intervention avec :
 - la politique Burundaise,
 - les besoins et priorités des bénéficiaires,
 - la politique de ON : notamment comment les vulnérables ont été ciblés.
6. Stratégie choisie⁸.
 - comparer la stratégie du programme ON avec des stratégies alternatives,
 - voir la complémentarité des stratégies des différents intervenants,
 - voir la coordination et collaboration avec d'autres intervenants,
 - et voir la réceptivité et ajustements du programme au contexte changeant.
7. Efficience. Nous avons utilisé deux façons d'évaluer l'efficience :
 - en comparant les coûts avec le nombre de bénéficiaires touchés. Ceci a été possible pour certains objectifs (1.1, 1.2, 2.2, 3.1) ; pour les autres objectifs le group cible est souvent toute la population du pays.
 - en comparant cette stratégie avec des alternatives, et en considérant le point de vu d'autres organisations (autres ONG, gouvernement) qui travaillent dans le même domaine.
 - décrire des alternatives
 - opinion sur l'efficience relative des alternatives
8. Durabilité. Le degré dans lequel les bénéfices continueront après l'arrêt de l'appui de ON. Nous avons distingué deux cas :
 - 8a. La durabilité des résultats pour les bénéficiaires, p.ex.: durabilité environnementale de la gestion des ressources naturelles, ou durabilité économique des instituts de micro finance.

⁸ Note que la stratégie peut être jugée positive pendant que l'impact est jugé négatif, p. ex. quand l'échelle d'intervention est trop restreinte pour avoir un impact.

- 8b. La continuité de l'OP dans l'avenir sans appui de ON (maturité de l'OP). Ceci dépende: d'autres sources de financement ; la capacité technique ; la capacité de planning, suivi et évaluation ; et la structure organisationnelle.
9. Finalement, nous avons évalué la contribution d'ON à ces partenaires. Ceci est spécifique pour l'approche de ON. Ici nous avons distingué :
- la contribution de ON aux résultats des OP (en générale)
 - le renforcement des capacités de planning, suivi et évaluation
 - l'assistance avec la diversification des sources de financement
 - le lobby, à travers les OP ou comme initiative parallèle
 - la collaboration entre ON, OP et OI (surtout dans les domaines : genre, VIH, planification d'urgence, sensibilité aux conflits). Ceci inclut le rôle du bureau ON à Bujumbura.

Note que les questions 8b et 9 étaient présentées de façon répétitive sous chaque objectif dans les TdR et dans chapitre 2 (objectifs de l'évaluation). Cependant, ces questions sont répondues plutôt par OP, et pas par objectif. Dans les résultats et conclusions, ces questions sont regroupées dans deux sections à part.

Très souvent on voit les critères 'classiques' d'évaluation suivants : impact, effectivité, efficacité, pertinence, et durabilité (p.ex. OECD/DAC). Nous avons couvert les-mêmes critères, mais réorganisés un peu différent (voir tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2. Comparaison des critères 'classiques' (OECD/DAC) et les critères utilise dans cette évaluation.

<i>Critères d'évaluation 'classique' (OECD/DAC)</i>	<i>Critères dans cette évaluation</i>
Impact	Impact sur les bénéficiaires
Effectivité	Effet direct sur les bénéficiaires Effet direct sur d'autres organisations Effet direct sur les OP
Pertinence	Pertinence Stratégie choisie
Efficience	Efficience
Durabilité	Durabilité des résultats pour bénéficiaires Continuité des OP. Contribution de ON

Dans la matrice, sous chaque question d'évaluation, il y a un ou plusieurs indicateurs. Parfois ces indicateurs sont quantitatifs, mais souvent ils sont qualitatifs. Pour chaque indicateur, nous avons proposé la méthode de collecte des informations : revu des documents, interviews avec des personnes ressources (OP, autorités, autres organisations), discussions en groupe (focus group) des bénéficiaires, et enquête, possiblement accompagné par une enquête dans une zone de référence, sans appui.

2.4. Justification pour le choix des indicateurs

Nous avons souvent choisi des nouveaux indicateurs, qui ne sont pas accompagnés par des buts quantitatifs (valeurs de référence), au lieu de choisir les indicateurs originaux dans les plans de ON, ou les indicateurs des projets individuels qui sont souvent accompagnés par des valeurs de référence.

Pour arriver aux indicateurs proposés pour cette évaluation, nous avons d'abord fait un aperçu des indicateurs utilisés dans les plans annuels de ON (2005 et 2006) et dans la stratégie de ON (2007-2010), et dans les reportages annuels de ON (surtout 2007, 2008 et 2009). Pendant la reconstruction avec le staff de ON, quelques indicateurs alternatives ont été proposés là où les indicateurs originaux posaient des difficultés. Considérant le tout, les évaluateurs ont proposé une sélection des indicateurs pour cette évaluation. En suite, quelques indicateurs pertinents dans les plans des OP individuelles (qui n'étaient pas encore prise en compte) ont été ajoutés.

Pendant l'atelier de démarrage, la matrice d'évaluation et la méthodologie a été présentée et discutée avec les OP. Malgré la complexité de la matrice, les OP ont bien compris les questions et indicateurs, et la logique de cette évaluation. Les OP et l'équipe d'évaluation ensemble ont fait quelques amendements : certains questions et indicateurs ont été précisés, et certains indicateurs ont été ajoutés. Heureusement, les OP au Burundi pouvaient bien se retrouver dans les questions et indicateurs identifiés aux Pays Bas.

2.5. Valeurs de référence pour les indicateurs

Une faiblesse de la matrice d'évaluation (et de cette évaluation) est le manque des valeurs de référence. Certains indicateurs originaux dans le programme de ON sont accompagnés par des valeurs de référence (p.ex. un but : 100,000 personnes mangent 2 repas par jour, ou 30,000 personnes sont informées sur leurs droits), mais beaucoup d'indicateurs n'étaient pas accompagnés par des valeurs de référence.

En plus, il n'y avait pas une étude de base qui décrit la situation en 2005 (donc on ne sait pas combien des personnes mangeaient 2 repas par jour, ou combien de personnes étaient informées sur leurs droits, en 2005). Nous avons essayé de résoudre ce problème en demandant des questions comme : 'Comment était la situation il y a 5 ans ?' ou 'Quelle est la tendance sur les dernières 5 années ?'. Néanmoins, le manque d'une étude de base reste un handicap.

Le problème pour les évaluateurs était donc : comment juger le résultat que nous allons trouver sur le terrain? Si nous trouvons que le nombre moyen de repas a augmenté de 1,6 à 1,8 : est-ce que le projet a réussi ? ON a tout fait pour convaincre l'équipe d'évaluation que ces 'critères de jugement' devrait être formulés *avant que* le travail sur le terrain ne commence, ce qui est méthodologiquement nécessaire. Mais ceci nous a paru une tâche très difficile : à l'absence des buts clairement formulés par ON, est-ce que les évaluateurs peuvent formuler des buts rétrospectives ?

A défaut des valeurs de référence, on pourrait retourner aux indicateurs dans les plans détaillés des projets. A notre avis, ceci n'était pas recommandé et nous ne l'avons pas fait. Nous allions risquer de nous perdre dans les détails d'un grand nombre de projets et un trop grand nombre d'indicateurs, pendant que nous avons fait un grand effort d'élaborer une logique d'intervention commun, avec une série limitée d'indicateurs commun, qui couvre bien l'idée derrière la stratégie.

Pour cela, nous avons adopté une méthode un peu pragmatique et flexible :

1. Nous avons retenu un petit nombre d'indicateurs originaux, qui sont accompagnés par des valeurs de référence valables, qui peuvent être évalué contre le plan original (p.ex. augmentation de la production agricole avec 20%).
2. Pour certains indicateurs, nous sommes déjà contents si nous trouvons un effet, sans le pouvoir comparer avec un seuil défini dans le programme (p.ex. est-ce qu'il y avait une diminution de la violence faite aux femmes : oui ou non).
3. Pour d'autres indicateurs, nous allons estimer l'efficacité, considérant le nombre de bénéficiaires et le coût de l'action.
4. Pendant l'atelier de démarrage, pour les objectifs qui n'étaient pas encore accompagnés par un critère de jugement, les OP et l'équipe d'évaluation ensemble ont formulé quelques critères de jugement au niveau impact, pour compléter un critère par objectif. Les évaluateurs ont informé ON sur ces additions. La plupart de ces critères de jugement ont été formulés sans connaître les résultats sur le terrain – ce qui est bien. Quelques critères de jugement ont été formulés autour d'un résultat déjà connu – ces critères ne peuvent pas être prise en compte pour le jugement par les évaluateurs. Ceci est mentionné dans les résultats. Dans l'ensemble, les évaluateurs l'ont jugé utile d'établir ces critères de jugement avec les OP.

Inévitablement, le manque de valeurs de référence peut résulter en un certain niveau de subjectivité dans le jugement. Pendant l'atelier de restitution, les participants ont jugé les résultats. Pour chaque objectif, les participants ont été divisés en groupes : partenaires impliqués, partenaires non-impliqués, personnes externes, et évaluateurs. Surprenant, pour la plupart des résultats, le jugement était assez uniforme. Pour certains résultats, où sur le terrain les opinions entre bénéficiaires, partenaire, autres organisation et gouvernement étaient déjà très divergentes, les opinions pendant l'atelier étaient aussi divergentes. Dans les résultats, nous présentons ces jugements de l'atelier, mais ceci n'influence pas le jugement final des évaluateurs. Seulement, en cas de divergence, nous expliquons notre point de vu.

2.6. Choix des localités pour les visites sur le terrain

Une difficulté pour les OP était notre choix des localités à visiter et notre choix des ménages à interviewer. Ceci est directement lié à la question : où est-ce qu'on devrait voir l'impact d'un programme composé de beaucoup de projets ? Nous nous sommes rendu compte que cette question n'a pas été clarifiée avec les OP.

- S'il s'agissait d'une évaluation d'un projet individuel, les évaluateurs allaient visiter un bon nombre de bénéficiaires directes, probablement complété avec un nombre réduit de non-bénéficiaires pour voir le contraste 'projet – non projet'.
- Il n'était pas possible d'évaluer beaucoup de projets individuellement, avec pour chaque projet une localité d'intervention spécifique à visiter, et un questionnaire spécifique.
- A l'autre extrême, ON ne prétend pas avoir un impact sur tout le Burundi pour tous les objectifs (notamment : pour l'agriculture (1.1), crédit (1.2), éducation (2.2) et aide d'urgence (3.1), la plupart d'activités était limitée géographiquement).

Notre compromis était :

- Visiter 13 communes dans 7 provinces où les activités géographiquement limitées sont exécutées, d'une façon que tous les partenaires et tous les objectifs soient couverts. L'inventaire des communes impliquées est fait avec les OP. (Voir tableau 3 pour une liste des communes visités).
- Tenir des discussions focus en groupe avec les bénéficiaires dans la zone d'intervention, sur un objectif précis (p.ex. producteurs sur les filières).
- Faire une seule enquête qui traite tous les objectifs, par tout où nous visitons. Le plus souvent, environ 21 ménages ont été sélectionnés au hasard par colline. Automatiquement, le nombre de bénéficiaires directe sera réduit pour les activités qui sont géographiquement limités (p.ex. éducation), où qui ont touché un petit nombre de bénéficiaires (p.ex. crédit). (Annexe 9 présente les résultats de l'enquête et commence avec le nombre de interviewées qui confirment la présence et la participation des projets de nos OP).
- Selon nous, les évaluateurs, cette échantillon est représentatif pour les collines où le programme ON devrait avoir un impact.

Nous comprenons que certains OP trouvent que leurs bénéficiaires sont sous-représentés dans notre échantillon, mais on doit considérer :

- L'impact n'est pas limité au changement au niveau d'un bénéficiaire direct, mais dépend aussi du nombre de bénéficiaires. Si dans notre échantillon, qui a essayé d'inclure les zones de toutes les interventions, nous trouvons très peu des bénéficiaires directs, ça nous dit aussi quelque chose sur l'impact du programme.
- L'impact d'un programme n'est pas seulement le cumul de l'impact des projets individuels, mais inclut aussi l'effet du choix fait par ON sur quelles OP et quels projets à financer.

Tableau 3. Choix de localités pour les enquêtes et discussions en groupe, indiquant le nombre de ménages interviewés, et les objectifs et OP couverts par ces localités.

Province	Commune	Colline	Sous Colline	Ménages	Objectifs*	OP**
BUBANZA	MPANDA	MUSENYI	GICUBA	21	1.1, 1.2	CECM, CAPAD
BUJ. MAIRIE	KANYOSHA	GISYO	GISYO	21	3.2, 4.1	ACORD
	KAMENGE	HEHA	HEHA	20	3.2, 5.1	ACORD
BUJ. RURAL	ISALE	NYARUKERE	GACE	21	1.2, 2.2, 3.1	CECM, OAP
	MUTIMBUZI	RUBIRIZI	CIBITOKÉ	21	2.2, 3.1	OAP
		NYABUNYEGERI	NYABUNYEGERI	21	1.1, 3.1	CAPAD, OAP
CANKUZO	CENDA JURU	TWINKWAVU	TWINKWAVU	21	1.1	ACORD
		GISORO	MUNGWA	21	1.1	ACORD
GITEGA	GIHETA	MUREMERA	KIREHE	30	1.1, 4.1	CARE, CAPAD
		BIHORORO	NYAGAHANGA	33	1.1, 3.2, 4.1	CARE, Ligue Iteka
MAKAMBA	KAYOGORO	RUSOVU	GATWARO	21	1.1	CAPAD
MURAMVYA	RUTEGAMA	CUMBA	CUMBA	21	3.2, 4.1	Ligue Iteka
	MURAMVYA	MURAMVYA	NDAGO	21	3.2, 4.1	Ligue Iteka
Total				293		

*Certains objectifs sont traités avec d'activités couvrant tout le pays: 2.1, 3.2, 4.1 et 5.1.

**Certains OP couvrent tout le pays: RBP+, FORSC, OAG, SPPDF, Ligue Iteka (sauf pour 4.1), Studio Tubane, Radio Isanganiro, ACORD (sauf pour 1.1).

2.7. Analyse et triangulation

Quantification des bénéficiaires touchés

Sur terrain, nous ne pouvons pas vérifier le nombre absolu de bénéficiaires touchés, mais seulement le pourcentage touché dans notre échantillon. Nous avons considéré le nombre absolu présenté par l'OP dans les rapports ou pendant des entretiens.

Estimer la contribution du programme aux changements aux niveaux objectifs

Des changements aux niveaux objectifs mentionnés par les différents acteurs doivent être mis en relation avec les interventions des organisations partenaires. Ceci est fait en demandant (surtout les bénéficiaires) les causalités, et en comparant la situation avant – après projet, et en comparant la situation avec – sans projet (voir aussi 'limitations de la méthode' ci-dessous).

La triangulation à ce niveau consistait en discuter non seulement avec les OP et bénéficiaires, mais aussi avec des organisations qui ne sont pas directement impliquées dans ce programme et ces projets (gouvernement, autres organisations) et avec des populations qui ne sont pas ciblées.

Comparaison avant – après intervention

Nous avons essayé de comparer la situation actuelle avec la situation en 2005, et de lier ces changements aux différentes causes : potentiellement à cause de l'intervention du projet et/ou d'autres causes.

Comparaison ménages participants – ménages non-participants

Là où c'est possible (là où l'intervention est bien localisée), nous avons comparé la situation des ménages participants dans un programme d'appui, avec des ménages qui n'y participent pas. Il était possible de distinguer :

1. les ménages participants dans le programme ON,
2. les ménages participants dans des programmes d'appui (ON et autre intervenants),
3. les ménages qui n'ont pas reçu un appui.

Là où il y avait une claire différence, les résultats détaillés de l'enquête sont présentés de façon désagrégée pour ces trois groupes (OCS 1.1, 1.2, 3.1). Dans d'autres cas, un appui donné par d'autres intervenants n'est pas considéré (OCS 2.2, 3.2, 4.1). Dans certains cas, il était difficile de comparer bénéficiaires et non-bénéficiaires et on s'est focalisé sur le changement dans le temps (OSC 2.1, 5.1) (Voir annexe 9. Résultats détaillés de l'enquête).

Présenter les résultats désagrégés avant de tirer de conclusions

Une étape dans l'analyse était la présentation des constats des différentes sources dans un tableau, groupé par question d'évaluation et par indicateur. Voir exemple dans le tableau 4 ci-dessous. Les constats sont désagrégés selon les sources :

E : enquête,

F : discussion en groupe focus avec les bénéficiaires,

R : discussion en groupe focus avec des non-bénéficiaires, comme groupe de référence,

P : discussion avec les organisations partenaires impliquées (inclut les rapportages des OP)

A : discussion avec d'autres organisations non-gouvernementales

G : discussion avec un représentant du gouvernement.

Les constats sont qualifiés selon en fonction de sa contribution à la réponse de la question d'évaluation :

+ Positive : confirme une tendance positive qui peut être attribué au programme ON.

□ Neutre : ne confirme pas une tendance.

- Négative : ce constat confirme une tendance négative, contraire à la tendance recherchée.

Une qualification entre parenthèses veut dire que cette qualification concerne le Burundi en générale, mais pas spécifiquement le programme ON.

Les constats faits pendant l'atelier de restitution sont inclus comme opinion des OP impliqués (P), ou autre organisations (A), en indiquant (*atelier*).

Parmi les constats il y a aussi des recommandations, p. ex. sous la 'stratégie choisie'. Ces recommandations sont les opinions des interviewés ou des participants des ateliers, et ne sont pas des recommandations des évaluateurs.

A la fin des résultats détaillés, pour chaque question d'évaluation, nous avons résumé les résultats, en indiquant les sources. Ces résultats résumés facilitent à tirer des conclusions.

Tableau 4. Analyse des résultats dans un tableau des constats désagrégés.

Question d'évaluation 1.						
<i>Indicateur 1.1</i>	E	F	R	P	A	G
Constat 1		+				
Constat 2					-	
<i>Indicateur 1.2</i>	E	F	C	P	A	G
Constat 3	-					
Constat 4				+		
Résumé des résultats (indiquant les sources : E, F, C, P, A, ou G)						

Différents opinions et interprétation

Souvent les différents acteurs (bénéficiaires, non-bénéficiaires, OP, autres organisations, autorités) avaient des différentes opinions. De façon générale, les OP peuvent avoir la tendance d'accentuer les acquis positifs, pendant que la population peut avoir la tendance de présenter leur situation négative, possiblement en attendant un appui. Pour apprécier ces opinions, nous allons chaque fois demander des arguments et exemples concrets.

Les opinions sont présentées de façon désagrégée dans les résultats détaillés, avant de formuler des conclusions. Dans notre jugement pour arriver à une conclusion, nous avons balancé les arguments, plutôt que de compter les constats positifs et négatifs.

Restitution et discussion des résultats, conclusions et recommandations

Une étape dans l'analyse était l'atelier de restitution avec les OP, ON et quelques personnes externes (25-27 oct.).

- Résultats. Le premier jour, les participants ont eu la possibilité de clarifier et/ou compléter les résultats provisoires.
- Conclusions. Le deuxième jour, les participants ont tiré des conclusions en jugeant les résultats, et discuté la stratégie et la cohérence (ce qui était bon, ce qu'il fallait faire).
- Recommandations. Le troisième jour, les participants ont discuté l'appui de ON au programme et aux OP, et ont élaboré des recommandations (qui seront transmises à Michaela Raab qui s'occupe de la planification stratégique de Oxfam International 2011-2015).

Conclusions

Les conclusions répondent aux questions d'évaluation dans les TdR, et sont tirés par l'équipe d'évaluation après l'atelier de restitution. Toutes les conclusions suivent logiquement les résultats résumés.

2.8. Rapportage

Nous avons fait un effort de rendre le rapport transparent. Le lecteur doit pouvoir savoir d'où les informations viennent et sur quoi les conclusions et recommandations sont basées. Les questions d'évaluation, approuvées par ON, étaient traduites dans des méthodes (guide d'entretien, questionnaires). Les constats suivent les méthodes, donc il est clair qui a quelle opinion. Les comptes rendus des entretiens et des deux ateliers, et la base de données de l'enquête (fichier SPSS), sont disponible (digitalement) au sein d'Oxfam Novib. Les résultats

sont présentés comme constats désagrégés dans l'annexe. Les conclusions suivent les questions d'évaluation, sont basés sur les constats et l'interprétation et jugement par les évaluateurs.

Note que certains questions ont changé de position, soit parce que une question cadrerait mieux dans un autre objectif (question 64 est transféré de OCS 4.1 à OCS 3.2), soit parce que certains questions sont répondu pour chaque OP, aux lieux d'être répondu pour chaque objectif (questions concernant l'appui de N aux OP et la durabilité des OP).

2.9. Limitations de la méthodologie

La méthode d'évaluation a montré un nombre de limitations :

1. L'enquête de 293 ménages incluait un trop petit nombre de bénéficiaires pour certains objectifs (1.2, 2.2, 3.1 ; voir annexe 9). Nous étions trop optimistes par rapport au pourcentage de la population qui était bénéficiaire du programme ON. Bien que ceci dise déjà quelque chose sur l'impact limité, le petit nombre de bénéficiaires a limité nos possibilités d'analyse. Néanmoins, la combinaison de cet échantillon au hasard avec les discussions en groupe avec des bénéficiaires (sélectif), a suffit pour avoir les points de vu des bénéficiaires.
2. Il était souvent difficile de lier un changement au niveau effet direct ou impact à l'intervention de l'OP (appuyé par ON), surtout dans les domaines VIH-SIDA (2.1), gestion des conflits (3.2), participation sociale et politique (4.1) et genre (5.1) :
 - Là où l'intervention couvre tout le pays (p.ex. sensibilisation par radio)
 - Là où il y a plusieurs interventions similaires (p.ex. sensibilisation par plusieurs organisations sur le même sujet).

Pour nous, les évaluateurs, il était plus important de démontrer un impact à la quelle ON a contribué, que d'isoler l'effet de ON. Si on veut quantifier la contribution de ON, on pourrait faire un inventaire de tous les financements sur un certain thème.

3. Il est difficile de juger l'impact trouvé par manque des valeurs de références:
 - Le manque des données de base sur la situation en 2005 au niveau d'ON et OP.
 - Le manque des indicateurs quantitatifs valables (SMART) au niveau d'ON.Néanmoins, les bénéficiaires ont pu décrire les changements dans le temps, et ont pu indiquer causes plausibles de ces changements de façon qualitative.
4. En cas d'absence de ces valeurs de référence, nous avons anticipé de faire le jugement en incluant une idée sur l'efficacité, et en incluant le point de vu des personnes externes. Malheureusement, ceci s'est avéré difficile :
 - Parfois l'impact n'était pas clair, et il n'était pas possible de le valoriser. Dans ce cas, on ne peut pas comparer les bénéfices avec les coûts.
 - Pour juger sur la base de l'efficacité (coût / bénéficiaire), il faut des valeurs de référence, ce qui nous a manqué : quels coûts sont acceptables pour une certaine activité et un certain impact ? Dans l'avenir, il est possible de construire une base de données comme référence, basé sur plusieurs évaluations.
 - Les personnes externes souvent ne connaissaient pas bien le programme ON et donc n'osait pas juger le programme ON. Néanmoins, ils ont souvent recommandé

des stratégies alternatives intéressantes, qui sont possiblement plus efficaces ou plus efficientes.

L'évaluation de l'efficience reste un point faible dans cette évaluation. Néanmoins, l'évaluation de l'efficience ne peut se faire qu'après l'impact soit quantifié, ce qui est le premier défi.

5. La période du travail sur le terrain influence les points de vue des bénéficiaires, au moins dans deux façons :
 - La période des élections en 2010 ont connu des tensions politiques. Il est possible que la population ont senti plus de tension en 2010 qu'en 2009, pourtant que la période concerné par cette évaluation prend fin en fin 2009.
 - Le mois de l'enquête, septembre, est spécifique en termes de sécurité alimentaire. Selon l'enquête, la sécurité alimentaire est mieux en août – octobre et pire en avril-juin.

Nous estimons que ces effets n'ont pas influencé les conclusions ou recommandations.

3. Résultats résumés et conclusions

3.1. Résultats résumés et conclusions par objectif

Organisation des résultats et conclusions

Les résultats et conclusions sont groupés selon les 8 objectifs de changement stratégiques du programme Oxfam Novib au Burundi.

1. OCS 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu
2. OCS 1.2 Création des conditions d'emploi
3. OCS 2.1 Santé : VIH-SIDA
4. OCS 2.2 Education
5. OCS 3.1 Aide humanitaire
6. OCS 3.2 Gestion des conflits
7. OCS 4.1 Participation sociale et politique
8. OCS 5.1 Genre

Ensuite, des résultats résumés et conclusions sont donnés pour les questions qui ne sont pas spécifique pour un objectif :

9. Durabilité des OP (regroupant questions originalement posées par objectif)
10. Appui de ON aux OP (regroupant questions originalement posées par objectif)
11. Cohérence du programme ON

Présentation des résultats

- Pour chaque objectif, la logique d'intervention de ON est présentée sous forme de schéma simplifié.
- En suite, une brève description de la stratégie de chaque organisation partenaire est donnée.
- Finalement, les résultats résumés et les conclusions sont donnés ensemble, groupé par objectif et par question d'évaluation (dont la conclusion est la réponse).
 - Pour chaque objectif, il y a au moins un critère de jugement formulé.
 - Pour chaque question d'évaluation, la matrice d'évaluation (annexe 3) présente un ou plusieurs indicateurs, qui sont aussi présentés dans les résultats détaillées (annexe 9). Dans ce rapport, les résultats résumés ne réfèrent plus explicitement à ces indicateurs, mais combinent les différents constats.
 - Un jugement par les évaluateurs est donné et présenté pour les conclusions liées à l'impact et l'effet direct : ☺ ! Bien réussi, ☺ Réussi, ☹ Juste satisfaisant, ☹ Pas satisfaisant

Les résultats détaillés sont présentés dans les annexes :

Annexe 8. Logique d'intervention détaillée.

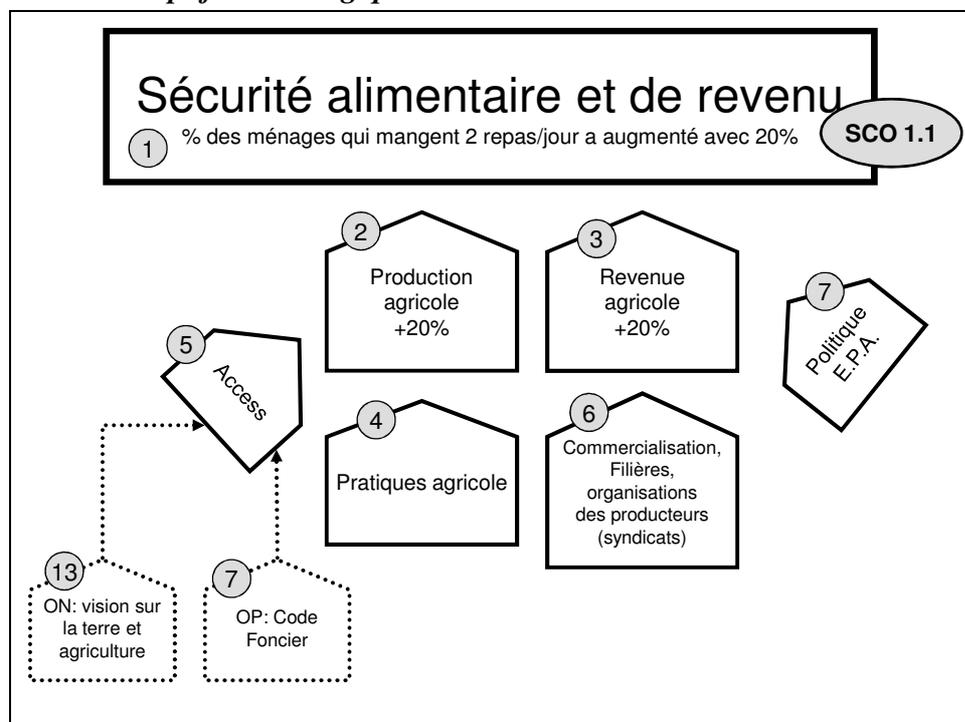
Annexe 9. Résultats de l'enquête.

Annexe 10. Résultats combinés, désagrégés par source.

Annexe 11. Jugements par conclusion (atelier de restitution)

OCS 1.1 Sécurité alimentaire et de revenu

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Pendant la période 2005-2010, l'accent est transféré de la production et des pratiques agricoles durables vers le développement des filières et le plaidoyer pour un commerce juste.

Stratégie des OP impliquées

ACORD (Association de Coopération et de Recherche pour le Développement) a démarré la composante souveraineté alimentaire à Cankuzo en 1994.

La stratégie est l'aménagement de marais, l'organisation des producteurs, la lutte antiérosive sur les bassins versants, l'organisation des filières, multiplication et diffusion de semences, la recherche rizicole et le renforcement des capacités. ACCORD a accompagné ce programme avec différents types de crédit pour les producteurs.

- Budget ON 2005-2009 : € 391.260 (100% MFP⁹)
- Nombre de bénéficiaires : 16.605 (environ 50% financé par ON)
- Lieux : le province de Cankuzo

CAPAD (Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement) a été initié par des groupements d'agriculteurs et d'éleveurs du milieu rural qui travaillent ensemble depuis 2000. CAPAD a 20.130 producteurs membres (ménages), organisés en coopératives par filière : 5 pour le riz, 2 pour la maraîchère, 4 pour le manioc, et 1 pour la pomme de terre. La stratégie est l'organisation des filières, la mise en place des mécanismes de financement de proximité dans le secteur agricole, l'augmentation des revenus des

⁹ MFP: Cofinancement ministère néerlandais.

agriculteurs et éleveurs, l'émergence d'une catégorie d'entrepreneurs agricoles, la maîtrise des pratiques culturales et de la mise en marché.

- Budget ON 2007-2009 : € 341.998 (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 20.130 ménages, (environ 55% financé par ON)
- Lieux : 8 provinces : Kayanza, Ngozi, Makamba, Rutana, Gitega, Muramvya, Bubanza et Bujumbura rural.

Résultats et conclusions par question d'évaluation

1. Impact sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires

Résumé : L'aménagement de marais a amélioré l'alimentation des producteurs activement impliqués dans le programme (19% des bénéficiaires) (E, F)¹⁰, mais n'a pas pu améliorer l'alimentation de la majorité (81%) des bénéficiaires : l'effet positif est annulé par une baisse générale de la production (E, F). On ne voit pas une différence entre les participants dans les programmes des OP et les ménages non-participants (E). Parmi les ménages participant aux programmes agricoles des OP, les non-vulnérables mangent au moins 2 repas par jour: de 80% en septembre 2005 à 86% en septembre 2010. Mais cette tendance est le contraire pour les vulnérables: de 92% en septembre 2005 à 67% en septembre 2010 (E). Cette tendance pour les vulnérables est encore pire dans la période de soudure (novembre -janvier) (de 33% en 2005 à 13% en 2010). La tendance d'alimentation est mieux pour les ménages avec accès au marais (25% mangent mieux). Par contre, les ménages qui ne possèdent pas de terre, seulement 12% mangent mieux (E).

« Avec l'aménagement, ACORD a introduit le riz et agrandi la superficie irriguée, ce qui a augmenté le potentiel de production. Néanmoins, nous avons eu de problèmes : en août 2009 et en août 2010 il y avait une insuffisance en eau, ce qui a fait que notre production a même diminué, malgré tous les efforts. »
(producteurs de Cendajuru en province de Cankuzo).

Critère de jugement (OP): % ménages mangeant 2 repas par jour augmente avec 20%. (Note que le critère original de ON était : 100.000 personnes mangeant 2 repas pas jour. Ce critère a été amendé pendant l'atelier de démarrage)

⊗ Conclusion : Malgré les efforts des OP, il n'y a qu'une minorité (19%) des bénéficiaires qui mange mieux. Nous n'avons pas trouvé d'évidence que le programme ON a contribué à la sécurité alimentaire pour une majorité des bénéficiaires. L'effet positif est annulé par une baisse générale de la production au Burundi. Le critère de jugement n'a pas été atteint. On ne voit pas une amélioration dans le temps, ni une différence entre les producteurs participants dans les programmes des OP et producteurs non-participants. Les résultats montrent une tendance négative en alimentation, aussi négative parmi les bénéficiaires des programmes d'appui en agriculture, et plus négative pour les vulnérables et ceux sans terre.

¹⁰ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

2. Impact sur la production et revenu agricole

Résultat : Malgré que les partenaires estiment l'impact positif, et malgré une augmentation de la production pour une minorité de la population (et une minorité des bénéficiaires), toute la population éprouve une baisse de la production et du revenu et de pouvoir d'achat. Selon l'enquête, seulement 2% des producteurs confirment une augmentation de la production (des vivriers) et revenu supérieure à 20%. Exception est la production des cultures maraichères, cultivées par une minorité des producteurs, qui voient une augmentation (46% de ceux qui cultivent confirment une augmentation, 15% même >20%). L'effet positif des efforts des OP est annulé par une baisse générale de la de production causé par des aléas climatiques et du virus du manioc (E, F). On ne voit pas une différence entre les participants dans les programmes des OP et les ménages non-participants (E). Le programme de multiplication et de distribution des boutures résistantes (déjà en cours par FAO avec des ONG depuis 2005) ne semble pas avoir touché une proportion substantielle de la population. Même la majorité (67%) de producteurs de riz, appuyés pour l'aménagement de marais et l'organisation des filières, confirment une baisse de production. Néanmoins, l'aménagement des marais et l'introduction du riz ont rapporté un revenu additionnel apprécié.

Critère de jugement (ON) : production et revenu augmenté avec 20%.

⊗ Conclusion : Malgré les effets positifs pour une minorité des bénéficiaires, nous n'avons pas trouvé d'évidence que le programme ON a contribué à la production ou à l'augmentation du revenu des producteurs de façon substantielle pour une majorité des bénéficiaires. Les critères de jugement ne sont pas atteints. Partiellement on peut attribuer la baisse de production aux aléas climatiques et virus du manioc, mais nous ne voyons pas une différence entre les producteurs participants et les producteurs non-participants.

3. Impact de la commercialisation des produits agricoles sur les bénéficiaires

Résultats : L'effet positif mentionné par le partenaire est partagé par une minorité dans l'enquête qui a pu augmenter le revenu grâce aux filières organisées (19%). La majorité (81%) des bénéficiaires n'a pas (encore) augmenté le revenu. Cela est dû à une faible organisation (gestion financière) et un faible planning (la demande et prix sur le marché), selon les bénéficiaires (E, F). Les vulnérables sont bien ciblés et représentés dans les organisations de filières, ce qui est confirmé par les discussions et enquête, sauf dans la filière de riz, qui est une culture et exigeante selon les bénéficières (accès au marais, main d'œuvre, crédit).

« Après la récolte de 2010, notre fédération de riziculteurs a acheté le riz de ses membres à 300 FBU par kilo espérant le vendre à 330 FBU/Kg. Actuellement la fédération a un stock de 7.6 tonnes de riz qu'elle n'arrive pas à vendre à cause de l'importation de Tanzanie à un prix bas de 280 F/kg. »
(Producteurs membres de la fédération de riziculteurs à Cendajuru en province de Cankuzo).

⊗ Conclusions : Les effets positifs de la commercialisation ne se font pas encore sentir. L'organisation des associations membres des filières est encore faible, et on utilise peu les études de rentabilité. Néanmoins, les vulnérables sont bien ciblés et y participent.

4. L'effet direct sur les bénéficiaires : application des pratiques agricoles recommandées

Résultats: Les producteurs adoptent plus des pratiques recommandées (partenaire, discussion population, enquête). La gestion des ressources naturelles semblent améliorée : il y a plus de

lutte anti érosive, 70% des bénéficiaires dans les programmes des OP les appliquent (E), mais les feux de brousses sont encore fréquents (F,G).

☺ Conclusions : La promotion des pratiques agricoles recommandées, déjà en cours depuis long temps, a réussi et a résulté en une augmentation de l'adoption de ces pratiques par les producteurs.

5. L'effet direct sur les bénéficiaires : accès aux ressources naturelles

Résultats : L'aménagement initial de marais vierge (1994-2000) a amélioré l'accès pour les vulnérables. Pendant la période en évaluation, 2005-2009, la transformation de l'aménagement traditionnel (déjà occupé) vers l'aménagement moderne n'a pas changé l'accès au marais pour les vulnérables, notamment les nouveaux immigrés (bénéficiaires et partenaires). Il semble avoir une contradiction entre la loi, qui spécifie que le droit usufruitier ne permet pas la vente et location de marais par les familles 'possédantes' aux utilisateurs, et la réalité qui suit les anciennes coutumes : les familles qui se sont installées les premières 'possèdent' la terre et peuvent la louer aux autres. En réalité, on ne peut pas redistribuer chaque fois qu'il y a des immigrés. C'est pourquoi ces derniers louent la terre. Les partenaires qui ont financé l'aménagement n'ont pas négocié un accès juste pour les utilisateurs : les familles propriétaires des terres en bénéficient plus que les vulnérables qui louent le marais.

☺ Conclusion : Il n'y a pas de changement de l'accès aux ressources naturelles par les bénéficiaires. Le contrôle de la terre par la population (vis-à-vis le gouvernement) n'a pas changé. Le programme de ON (période 2005-2009), n'a pas changé l'accès au marais des vulnérables. Par contre, dans la période précédente (surtout 1994-2000), l'aménagement du marais vierge a créé l'accès pour vulnérables et rapatriés.

6. L'effet direct sur les organisations des producteurs

Résultats : Le pourcentage de producteurs participants dans les organisations de filières a augmenté de 7% en 2005 à 14% en 2009 (partenaire, discussion population, enquête). Généralement, les organisations des producteurs répondent aux besoins des bénéficiaires et les femmes y participent activement, ainsi que dans les positions dirigeantes (E, F). Les capacités des organisations sont encore faible (gestion financière, planification business) (F, P).

☺ Conclusion : Les organisations de producteurs répondent certainement aux besoins des producteurs. Néanmoins, comme elles viennent de commencer, leurs capacités de gestion financière sont encore faibles.

7. L'effet direct sur les autres organisations : influence des producteurs sur les autorités à travers les organisations

Résultats : Les producteurs confirment qu'au niveau local, les organisations de producteurs ont une influence sur l'administration (F,P). Selon l'administration provinciale et les partenaires, au niveau national, ce sont surtout les organisations des filières d'exportation qui ont une influence sur le gouvernement (P,G). Les organisations de producteurs des cultures

vivrières viennent de commencer à influencer à travers FOPABU (CAPAD est membre) (P). Il n'est pas sûr à quel degré le nouveau code foncier va résoudre ou éviter les nombreux conflits fonciers (P).

☺ Conclusions : L'influence des producteurs au niveau local est efficace. L'influence au niveau national a été faible. Néanmoins, les initiatives à ce niveau viennent de commencer depuis 2009. Nous apprécions le fait que ON a choisi CAPAD comme partenaire, malgré leur faiblesse, parce que CAPAD était perçu une des rares organisations qui représente les producteurs.

8. Pertinence du programme

Résultats : Le programme sécurité alimentaire cadre bien dans la politique nationale (P, G). Le programme répond au besoin des bénéficiaires, sauf que les bénéficiaires souhaitent plus d'appui en crédit et en intrants (boutures, engrais) (F). Les vulnérables sont bien ciblés dans les organisations de producteurs, mais bénéficient moins de l'aménagement de marais (E, F). Le programme diminue les tensions entre les différents groupes (F, P, A). Les résultats sont encore modeste (F, G), ce qui est confirmé par les indicateurs d'impact (revenu, production, alimentation) (E).

Conclusion : le programme cadre bien dans la politique du gouvernement et répond au besoin des bénéficiaires. Le programme ne répond pas toujours à la politique de ON de cibler spécifiquement les vulnérables, qui sont bien impliqués dans les filières mais qui ne bénéficient pas assez de l'aménagement de marais. Le programme de sécurité alimentaire a effectivement réduit les tensions dans la population.

9. Stratégie choisie

Résultats: Beaucoup des éléments dans les stratégies appliquées par les partenaires sont appréciés par le gouvernement et autres ONG : ne pas donner gratuitement, combiner l'aménagement de marais avec la protection de bassin versant, le système de crédit par 'chaîne de solidarité', et la planification participative (F, P, A, G). La stratégie pour le développement des filières vient de commencer et n'est pas encore claire : il n'est pas complet (G : transformation et vente) et il manque une bonne préparation (F : étude de marché), malgré les études fait par CAPAD. Les bénéficiaires manquent encore le crédit et intrants (F). Le programme pourrait profiter d'une inclusion des activités pour la transformation des produits agricoles (Atelier).

Le programme n'intègre pas une stratégie pour contribuer au développement d'une politique nationale foncier/ développement/ démographie (Atelier). Le gouvernement et autre organisations confirment une bonne collaboration avec les partenaires (P, G). Le programme est flexible et a pu répondre aux changements de contexte (P, G).

Malgré le plaidoyer sur le commerce international (notamment EPA), le commerce et les dons gratuits internationaux d'alimentation découragent les producteurs burundais (atelier).

Conclusions : La stratégie choisie est efficace si on se contente des résultats localisés, à cause de l'implication de la population, et en combinant la production, l'organisation des

producteurs, et la commercialisation. Néanmoins, la stratégie choisie n'est pas efficace si on cherchait d'impact à une grande échelle : les acquis ne sont pas copiés par la population ailleurs. Le développement des filières correspondent à la stratégie nationale. Le programme n'est pas cohérent : il fallait plus d'accent dans le programme sur une politique nationale sur le commerce international et le foncier. Le développement des filières aurait dû plus d'attention pour les études de marché, et la transformation, conservation, vente.

10. Efficience

Résultats : L'aménagement semble cher (G), €1300 / ha, ou €170 / ménage bénéficiaire. Néanmoins les alternatives moins chers ne durent pas et sont moins efficaces (P, A). L'organisation en filières est moins chère (€30 / ménage) que l'aménagement de marais (coûts par membre), mais les bénéfices des filières ne se font pas encore sentir (E, F). Le DPAE trouve que la diversification des approches et la courte durée des activités a compromis l'efficience de certaines activités (G).

Conclusions : L'efficience de la stratégie choisie (aménagement marais, développement filières) semble raisonnable. Les coûts par bénéficiaire de l'aménagement marais sont relativement élevés, à cause du paiement de main d'œuvre pour certains travaux. Par contre, à Sierra Leone, la contribution de la population est plus élevée, ce qui diminue les coûts. Les coûts par bénéficiaire des filières sont modestes et semblent raisonnables. A notre avis, deux stratégies alternatives pourraient être plus efficaces : plus d'accent sur le plaidoyer au niveau national, et l'accès aux boutures de manioc résistants au virus à grand échelle.

11. Durabilité des résultats

Résultats : Les producteurs confirment qu'ils peuvent poursuivre la plupart de pratiques sans appui externe. Les producteurs sont bien organisés pour continuer les activités (F, P). Quelques faiblesses sont : le faible suivi de certaines activités (G), l'utilisation de nourriture de PAM pour l'entretien de marais (dans certains cas; P), et le transport du riz encore pris en compte par ACORD (F). Ensuite, tous notent que les feux de brousse sont encore fréquents, ce qui emmène l'érosion et dégrade la fertilité de sol (F, G).

Conclusions : La durabilité des résultats pour les bénéficiaires sont durables : ils peuvent les continuer sans appui externe. La gestion des ressources naturelle n'est pas encore durable : les feux de brousse persistent.

13. Appui de ON, spécifiquement pour cet objectif : une vision sur la terre a été élaboré ou adopté par ON.

Résultat : ON a jugé que ce n'était plus nécessaire d'appuyer une étude ou élaborer une vision sur la terre, parce que plusieurs études sont déjà faites (ON, P).

Conclusion : Malgré les études sur la terre, le foncier et les conflits, faites par les autres, ON ne semble pas avoir incorporé des éléments des ces études dans le programme de la sécurité

alimentaire. Par exemple, les 20% de ménages qui ne possèdent pas de terre, qui sont vulnérables, ne sont pas spécifiquement touchés.

Conclusions générales sur 1-1

La supposition de ON que les activités de moyens d'existence contribuent aussi à la gestion des conflits s'est prouvé valable. En regroupant la population participant dans ces activités, on a contribué à la cohésion sociale et à la baisse de tension / gestion des conflits.

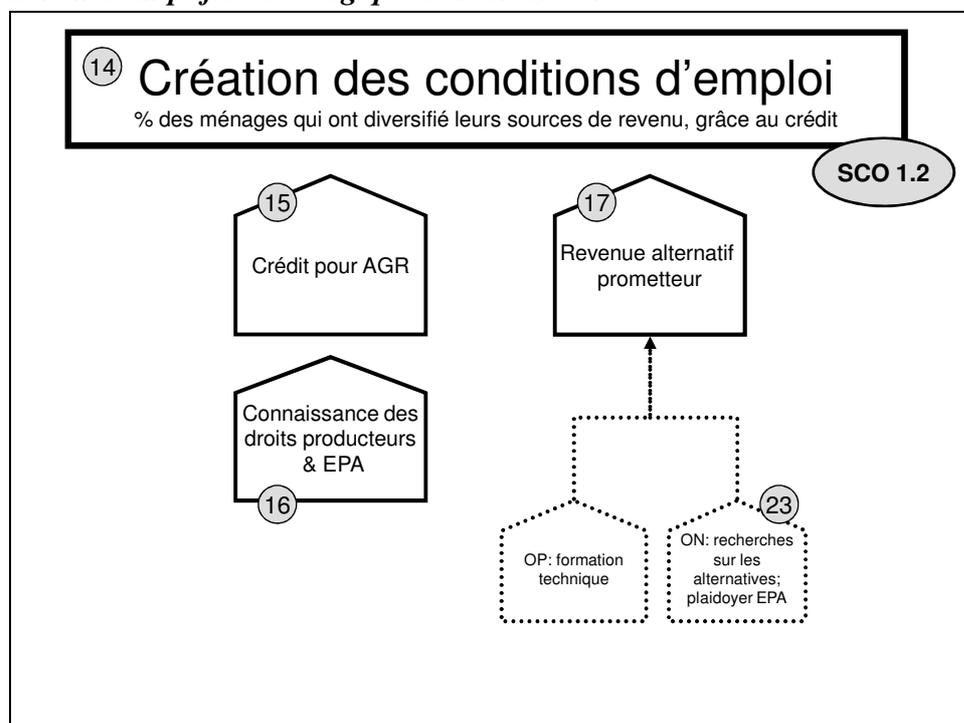
Le programme ON n'a pas assez tenu en considération le problème de manque d'accès à la terre pour les vulnérables (y inclus femmes). Le programme n'a pas assez considérés certaines autres contraintes majeures (fertilité de sol, virus dans le manioc, changement climatique).

On a adopté l'approche filière, qui est encore au début et a plusieurs problèmes typiques pour des ONG de développement qui vont vers les activités commerciales.

Dans le programme ON, certains activités ont bénéficié un group restreinte des producteurs, et ne contribue pas (encore) à un impact à grand échelle. L'aménagement de marais est trop cher pour être répliqué spontanément par la population ou adoptés par le gouvernement sans appui externe.

OCS 1.2 Création des conditions d'emploi

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2010, l'accent est transféré des instituts professionnels vers les groupements de crédit et épargne interne.

Stratégie des OP impliquées

CECM (Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel) s'adresse à toute personne (femme et homme) qui éprouve des difficultés à accéder au système financier classique (les banques qui exigent un garant un ou salaire) et qui fait recours à la caisse. La priorité est toutefois donnée aux femmes à faibles revenus provenant des quartiers périphériques de la ville de Bujumbura.

- Budget ON 2005 : € 70.000 (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 38,000 membres enregistrés (financement par ON se limitait à la formation des groupements vulnérables, femmes, PVVS, en 2005)
- Lieux : les provinces Bujumbura rural et Bubanza

CAPAD travaille avec les membres agriculteurs et appuient aussi des systèmes de crédit. A travers le ministère, CAPAD reçoit des intrants subventionnés, et les donne comme crédit aux membres, remboursé en espèces. En plus, CAPAD facilitent des groupements d'épargne et crédit (MUSO), qui fonctionnent sans capital externe.

- Budget ON 2007-2009 : € 14.000 (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 68 MUSO, en moyen 15 membres par MUSO, fait 1200 membres (ménages).
- Lieux : 8 provinces : Kayanza, Ngozi, Makamba, Rutana, Gitega, Muramvya, Bubanza et Bujumbura rural.

ACORD, n'est pas impliqué dans les crédits financé par ON actuellement, mais elle a de l'expérience avec plusieurs approches de crédit, qui sont décrites ci-dessous (crédit de semences, crédit de bétail en 'chaîne de solidarité', crédit en espèces, interconnection avec instituts de micro finance, et système de Tontine). Ensuite, Acord donne de formation (5-10% financé par ON) aux bénéficiaires CECM (financé par UNIFEM). Nous avons considéré les expériences d'ACORD comme stratégies alternatives.

Résultats et conclusions par question d'évaluation

14. Impact sur les bénéficiaires : le revenu alternatif

Résultats : L'enquête montre que 7% des ménages ont diversifié les sources de revenu depuis 2005 grâce au crédit (E)¹¹. Le crédit a appuyé surtout le petit commerce, suivi par la culture et stockage de riz, et a augmenté le revenu (E, F, P). Selon l'enquête, on voit une légère corrélation avec le revenu, mais on ne voit pas un effet sur l'alimentation, ce qui est lié à une baisse générale de pouvoir d'achat (E).

Critère de jugement : % de ménages qui ont diversifié les sources de revenu grâce au crédit. (Ce critère a été formulé pendant l'atelier de démarrage, mais sans quantifier le but).

¹¹ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

☺ Conclusion : le pourcentage de ménages qui ont pu diversifier les sources de revenu grâce au crédit est modeste, surtout si on considère que la plupart entre eux n'a pas eu le crédit à travers le programme ON. Ces ménages bénéficiaires ont augmenté légèrement le revenu, ce qui confirme que le crédit est une porte d'entrée pour le revenu. Pourtant, ils n'ont pas amélioré leur alimentation. Cela est dû peut-être au pouvoir d'achat au niveau du pays qui continue à se dégrader. Dans l'ensemble on constate que la contribution des OP à travers le micro crédit au revenu a été faible. Or, le micro crédit se présente comme un outil ayant un fort potentiel de réduire la pauvreté.

15. Effet direct sur les bénéficiaires : accès au crédit

Résultats : Selon l'enquête, Le nombre de bénéficiaires est très limité : 13% ont pris un crédit l'année passée, dont 1% avec CECM (une caisse d'épargne). Ceci est en contraste avec le nombre de 38.000 membres de CECM (P). L'enquête ne montre pas que l'accès est devenu plus facile (14% le confirme ; 31% disent le contraire), mais un groupe de femmes confirme que l'accès est devenu plus facile (F). Selon les partenaires et autres organisations, l'accès a amélioré, et surtout le système d'épargne et crédit interne est un système bien accessible aux vulnérables (F, A). 72% des clients CECM et 72% des membres de CAPAD sont des femmes (P). Selon l'enquête, la majorité (90%) des bénéficiaires sont des vulnérables (E). Le taux de remboursement de CECM est bon (P, A).

Critères de jugement : un pourcentage substantiel dans la zone d'intervention a reçu le crédit. (Ce critère a été formulé pendant l'atelier de démarrage). 70% des bénéficiaires sont des femmes, et un pourcentage substantiel sont des vulnérables (Ce critère fait partie de la politique de ON que 70% des bénéficiaires soient femmes).

☺ Conclusion : La majorité des producteurs de l'agriculture de subsistance n'ont pas accès au crédit malgré les différents intervenants dans ce domaine. Cela indique que l'approche « épargne – crédit » appliquée par ces intervenants n'est pas appropriée pour certaines populations vulnérables qui sont incapables de dégager une épargne substantielle. Bien que le nombre de bénéficiaires est modeste, le programme a réussi à cibler les vulnérables : la plupart (90%) de bénéficiaires sont des vulnérables (E), et la plupart des membres de CECM et CAPAD (72%) est femme.

16. Effet direct sur les autres organisations : connaissance sur la politique agricole

Résultats : L'EPA et d'autres accords peuvent être défavorables pour les producteurs au Burundi. La société civile (y inclus ACORD, OAG, OAP, et FORSC) a pu discuter l'EPA avec producteurs et décideurs (P). L'EPA n'est pas encore signé en en discussion au niveau East African Community (P). Néanmoins, beaucoup de producteurs ne sont pas informé ou au courant de l'EPA (P, F).

☺ Conclusions : Les membres des OP sont informés sur la politique agricole, sur les accords internationaux (EPA), et sur les droits des producteurs sauf quelques membres de certaines OP qui ne sont pas au courant. Malgré que beaucoup de producteurs ne sont pas au courant de

l'EPA, les OP ont effectivement représenté les soucis des producteurs dans les négociations internationales, dont l'impact reste encore à voir.

17. Effet directs sur les OP : activités génératrices alternatives identifiées

Résultats : Les OP ont fait des études sur les revenus alternatives prometteurs, mais beaucoup qui pourraient en profiter, notamment ceux qui donne de crédit, ne sont pas au courant de ces études (F,P,A). Les bénéficiaires décident sur les activités (décision pas basé sur ces études), et ensuite les OP appuient avec l'analyse de rentabilité avant de donner un crédit.

⊗ Conclusion : Les études sur les revenus alternatives prometteurs faites par certaines OP n'ont pas été bénéfiques pour les OP qui octroient des micros crédits. Ce sont les clients qui décident sur les activités à entreprendre et les OP font l'analyse de rentabilité. Ceci explique que la plupart utilisent le crédit pour le petit commerce individuel, et qu'il y a peu d'autres initiatives.

18. Pertinence

Résultats : les programmes de crédit cadrent bien dans la politique nationale (P, A). Les programmes répondent aux besoins exprimés par la population. Il y a plusieurs approches pour faciliter l'accès pour les femmes et PVVS (F). Le crédit, surtout si donné aux groupes qui sont composées de différentes ethnies, contribuent à la diminution des tensions et conflits (F, P, A). Malgré tous les efforts, la majorité n'a toujours pas accès au crédit (E).

Conclusion : Les programmes de crédit cadrent bien dans la politique nationale de lutte contre la pauvreté et répondent aux besoins de la population vulnérable. Mais malheureusement ces programmes restent inaccessibles à une grande majorité des vulnérables. Toutefois, le programme emploi, commerce et crédit a contribué à la réduction des tensions et conflits dans la population.

19. Stratégie choisie

Résultats : Il y a un bon nombre d'expériences, positives et négatives, parmi les partenaires et autres organisations. Ces expériences ont contribué à une évolution en deux directions : à l'échelle méso le crédit par les organisations plus professionnels (CECM comme OP; COPED comme autre organisation) qui assurent un bon taux de remboursement, et à l'échelle micro les groupes d'épargne et crédit interne, sans capital externe (MUSO de CAPAD comme OP ; CRS, CARE, ACORD comme autres organisations / crédit non financé par ON) (P,A).

Le programme est cohérent : en principe le crédit est accessible aux vulnérables (bien que le nombre de bénéficiaires est faible) et contribue à la gestion des conflits (atelier). Dans le cas de commerce international (EPA), il y a une cohérence entre le plaidoyer au niveau macro et les activités de production et organisation de producteurs au niveau micro (atelier). Dans quelques instances cette cohérence peut-être renforcée, par exemple : le don de riz de Japon au gouvernement Burundais coïncide avec les activités des OP pour promouvoir la culture de riz. Le gouvernement devrait assurer que ce don ne perturbe pas le marché (atelier).

La collaboration entre les instituts de micro finance (y inclus CECM) est assurée par le Réseau des Instituts de Micro-finance (P, A).

Conclusion : La stratégie choisie est efficace d'une part car les organisations plus professionnelles assurent un bon taux de remboursement, d'autre part le programme a incorporé les groupes d'épargne et crédit interne à caractère social. Néanmoins, la stratégie s'est prouvée inefficace quant à l'accès à grande échelle pour la population.

Dans le cas de commerce international (EPA), il y a une cohérence entre le plaidoyer au niveau macro et les activités de production et organisation de producteurs au niveau micro. Pour la collaboration, le réseau des instituts de Micro-finance l'a facilitée.

20. Efficience

Résultats : CECM paraît plus efficace que COPED, qui n'est pas une OP (vu l'intérêt d'épargne et crédit). Le financement de ON à CECM (€100.000) a fait que parmi les 38,000 clients actuellement il y a plus des femmes et vulnérables. Le nombre de bénéficiaires (68 MUSO x 15 membres) de CAPAD est beaucoup moindre que planifié (840 MUSO) (P), et il y a des membres de CAPAD qui sont nuit par la mauvaise gestion (F).

Conclusion : Le financement d'ON à CECM nous paraît efficace : les €100.000 investis en 2005 ont contribué pour que CECM soit une organisation professionnelle, et que parmi les 38,000 membres, il y ait beaucoup de femmes (72%) et vulnérables (90%).

21. Durabilité

Résultats : CECM a un bon taux de remboursement (95%), comparable avec d'autres instituts professionnels comme COPED (P, A). Selon CRS (non partenaire), plus de 50% des groupes d'épargne et crédit interne continuent sans appui externe (A), ce qui est encourageant pour ce système de crédit.

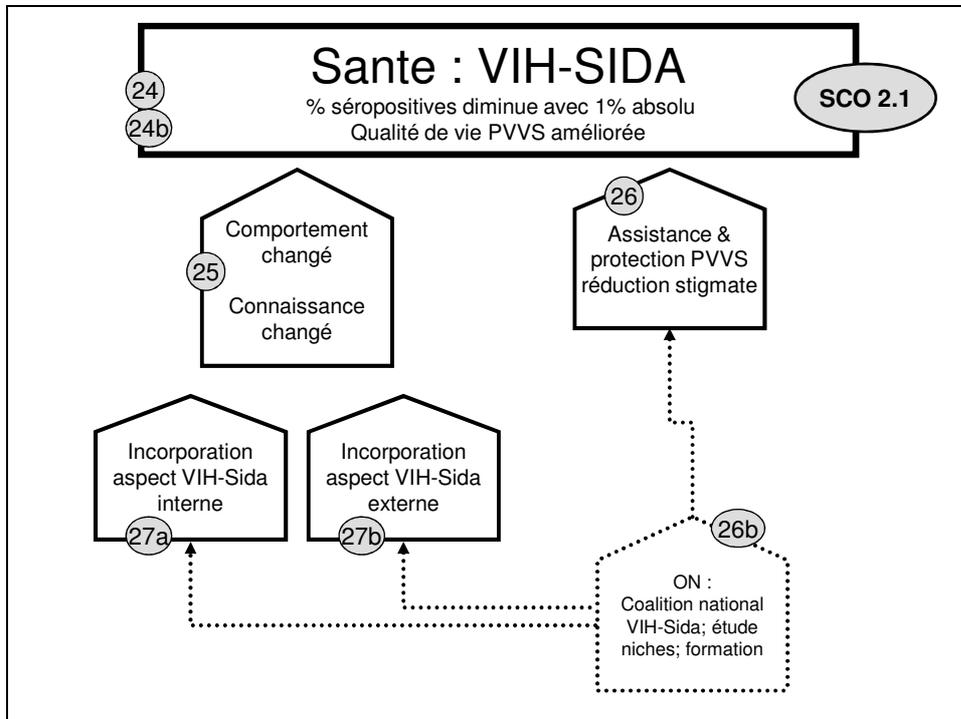
Conclusion : la durabilité des résultats pour les bénéficiaires est assurée car les bénéficiaires affirment qu'ils continuent sans appui externe grâce à la formation et l'appui institutionnel reçu de ON.

Conclusion générale

La contribution des partenaires d'Oxfam Novib aux personnes vivant dans la pauvreté pour qu'elles aient l'accès au micro finance pour réaliser de la sécurité du revenu et de l'alimentation n'est pas satisfaisante. En effet, l'accessibilité de la majorité des producteurs de l'agriculture de subsistance reste problématique.

OCS 2.1 Santé : VIH-SIDA

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2009, des études et outils développés ont contribué à l'intégration de ce thème par toutes les OP.

Stratégie des OP impliquées

Le RBP+ (Réseau Burundais des Personnes Vivant avec le VIH-SIDA) a pour mission de faire entendre la voix des PVVS, à tous les niveaux, national, régional et international. Les priorités sont le partage d'information, la promotion du changement de comportement par un mode de vie positif, l'encouragement de réponses positives envers les PVVS au Burundi et le plaidoyer pour un accès à la prise en charge globale. Le RBP+ a des antennes dans chaque province et un représentant de section au niveau communal. Le RBP+ appuie les associations des PVVS au niveau communal en activités génératrices de revenu.

- Budget ON 2007-2009 : € 343.974 (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 20.719 PVVIH dont 15.201 femmes et 5.518 hommes réparti dans tout le pays. Les bénéficiaires du projet sont estimés à 60% de ménages. Le budget financé par ON est de 22%.
- Lieu : Tout le pays

ACORD exécute le programme JOHMET (*Joint Oxfam HIV Mainstreaming Programme : Programme Commun VIH-SIDA d'Oxfam International*), un programme d'Oxfam International qui travaille avec les différents partenaires d'Oxfam, depuis 2003. La stratégie de JOHMET / Acord a connu plusieurs phases : 1) Incorporation interne au milieu de travail d'un nombre limité des OP (sensibilisation, politique, plan d'action), ensuite ajouter d'autres

OP, en impliquant les OP expérimentées. 2) Plaidoyer, pour lequel une étude a été faite (beaucoup utilisée, p.ex. par RBP+ pour le plaidoyer). 3) Incorporation externe dans les programmes sur terrain : RBP+ implique d'autres organisations là où disponibles (CAPAD, CECM, Acord). 4) Sensibilisation sur le VIH-SIDA terrain par les pairs éducateurs. 5) Impliquer les centres de santé.

- Budget ON 2005-2009 : € 310.945 (dont €160.945 de MFP et €150.000 des donateurs privés)
- Nombre de bénéficiaires : plaidoyer, tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

Résultats et conclusions par question d'évaluation

24. Impact sur les bénéficiaires : diminution des cas de VIH-SIDA

Résultats : Le séroprevalence s'est stabilisé (3,2% en 2002, 3,0% en 2007). Il y a une stabilisation dans les villes (de 4,0% à 3,8% pour jeunes de 15-25 ans) et une légère augmentation (de 2,2% à 2,9% pour les 15-24 ans) zone rural (CNLS 2010, P, A)¹². La population rurale a des perceptions divergentes : les femmes pensent que le VIH-SIDA augmente, mais les hommes pensent que ça diminue (E).

Critère de jugement : la séroprevalence (urbain et rural) diminue avec 1%. (Critère formulé pendant l'atelier de démarrage).

☺ Conclusions : L'effort joint de toutes les organisations et gouvernement dans la lutte contre le Sida a comme résultat que la séroprevalence s'est stabilisée sauf dans les zones rurales où on voit une légère augmentation. Même si le critère de jugement n'est pas atteint, les évaluateurs trouvent le fait que la séroprevalence se stabilise à un niveau faible (2002 : 3,2%, 2007 3,0%) déjà un grand acquis pour le Burundi.

24b. Impact sur les bénéficiaires : qualité de vie des PVVS

Note : cette question / indicateur a été ajouté pendant l'atelier de démarrage.

Résultats : Grâce aux médicaments, l'espérance de vie des PVVS a augmenté (F,C,P,G). 31% des PVVS qui nécessitent médicaments le reçoivent (UNGASS Burundi, 2010).

☺ Conclusion : L'ensemble des programmes de lutte contre le VIH-SIDA ont fait que l'espérance de vie des PVVS a augmenté, grâce aux médicaments. Néanmoins, la majorité des PVVS qui nécessitent un traitement (69%) n'ont toujours pas accès aux médicaments.

25. Effet direct sur les bénéficiaires: comportement de la population sur la prévention de VIH-SIDA

Résultats : L'enquête montre que la majorité de la population est plus consciente de la nécessité de la prévention contre le VIH, surtout grâce à l'information et la sensibilisation par

¹² Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

radio et auprès des centres de santé. Les OP utilisent effectivement ces canaux pour diffuser les messages. Le comportement de la population est amélioré : elle prend moins de risque en ayant moins de partenaires, et certains recourent aux préservatifs (F,P,G). Néanmoins, dans la zone rurale, de mauvais comportements et croyances inappropriés persistent (G).

Critère de jugement : taux de dépistage a doublé entre 2005 et 2009 (formulé pendant l'atelier de démarrage).

Selon l'enquête, le dépistage a plus que doublé depuis 2005. La tendance de cas de grossesses non-désirés liées à la prévention contre les VIH-SIDA n'est pas claire, mais il est évident que cela reste un problème surtout pour les filles scolarisées (F, P). Les femmes enceintes séropositives adhèrent aux programmes transmission mère-enfant (P).

Une minorité, à peu près un tiers des PVVS est membre d'une association des PVVS (E, F).

☺ Conclusions : Les messages de sensibilisation et d'information diffusés par les OP à l'intention de la population ont amélioré la connaissance et le comportement de cette dernière sur la prévention de VIH-SIDA, surtout en zone urbaine. Depuis 2005, le dépistage a plus que doublé. Les cas de grossesses non désirées restent un problème surtout pour les filles scolarisées. Le dépistage volontaire et organisation en associations des PVVS est une bonne porte d'entrée pour la médication, mais n'a touché que 30% des PVVS (en 2010).

26. Effet direct sur les bénéficiaires : stigma et violence contre les PVVS

Résultats : RBP+ appuie certaines associations des PVVS avec les activités génératrices de revenus à travers d'autres partenaires (F). L'attitude de la population vis à vis des PVVS s'est amélioré, il y a moins de stigmatisation (F, P, A), mais elle est toujours présente dans certains localités (F, A). La violence contre les PVVS n'est pas commune et a diminué (F). L'administration ne discrimine pas les PVVS (F), mais l'implication de ces derniers dans la lutte contre le sida n'est pas facile : le PVVS ne se sent pas toujours compris et n'a pas de moyens (F) pour s'investir pleinement dans la lutte contre le VIH et a peut-être besoin de support ou formation (A).

« Avec l'appui de RBP+, notre association des PVVS reçoit de formation en couture, avec le but que nous aurions un métier et un revenu qui ne demande pas trop de force physique. Actuellement, la population apprécie le travail fait par les PVVS, et la stigmatisation a diminué. » (PVVS dans une association à Cendajuru, Province de Cankuzo)

☺ Conclusion : Le programme ON s'investit beaucoup dans l'appui aux PVVS pour des activités génératrices de revenus, ce qui n'a pas seulement amélioré leurs moyens d'existence, mais a aussi diminué la stigmatisation. Les administratifs à la base ne discriminent plus les PVVS. Néanmoins, la stigmatisation reste une réalité malgré la diminution des violences à leur endroit. La stratégie de ON d'impliquer les PVVS dans la lutte contre le VIH, n'a pas toujours bien marché : certains PVVS ont besoin de plus de support (formation, accompagnement, moyens) pour s'investir pleinement dans la lutte contre le VIH dans la communauté.

26b. Effet direct sur les autres organisations : approche VIH-SIDA d'autres organisations

Résultats : Le gouvernement améliore graduellement sa politique de disponibilisation de médicaments à travers une distribution décentralisée (P, A, G). Il a adopté une loi protégeant les PVVS et une approche multisectorielle de lutte contre le VIH-SIDA, grâce au lobby à travers JOHMET (P, G). Néanmoins, la vision et l'orientation politique actuelle du gouvernement en matière de lutte contre le VIH-SIDA ne sont pas claires (G).

☺ Conclusion : Le programme joint de Oxfam International, ensemble avec le lobby d'autres organisations, a été efficace pour influencer le gouvernement. Le gouvernement a adopté une loi protégeant les PVVS, et elle travaille sur une amélioration de la politique de distribution de médicaments (décentralisation). Malgré ces efforts joints d'OI, la vision et orientation politique du gouvernement actuelle en matière de lutte contre le VIH-SIDA ne sont pas claires.

27. Effet direct sur les OP : les OP incorporent l'aspect VIH interne (au bureau) et externe (dans les programmes)

Résultats : Toutes les OP ont élaboré une politique de lutte contre le VIH en milieu de travail (P, G), et confirment les effets positifs, compréhension et prévention (P). Les OP CECM et CAPAD qui travaillent sur l'amélioration des moyens d'existence, ciblent spécifiquement les PVVS, avec un appui de RBP+ (F, P). Le ciblage de ceux en haute risque est surtout fait par RBP+ et Ligue Iteka (G).

☺ Conclusions : Avec l'intégration interne de VIH-SIDA, les OP ont élaboré une politique de lutte contre le VIH-SIDA en milieu de travail, en associant les familles des travailleurs.

☺ Avec l'intégration externe de VIH-Sida, les OP prennent en compte une analyse des risques du VIH-SIDA dans leurs programmes respectifs, ciblent spécifiquement les PVVS dans leurs programmes de moyens d'existence.

28. Pertinence

Résultats : le programme VIH-SIDA de ON cadre bien dans la politique nationale (P,G). Malheureusement, le gouvernement n'a pas encore une vision claire sur les aspects non-médicaux (G). Les PVVS sont bien ciblés par le programme ON (F, P).

Conclusion : Le programme VIH de ON est pertinent : il cadre bien dans la politique nationale, répond aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, qui sont bien ciblés, y compris les plus vulnérables.

29. Stratégie choisie

Résultats : L'enquête montre qu'une grande majorité de la population (96%) est consciente de la nécessité de la prévention contre le VIH-SIDA, grâce surtout aux émissions radio et au plaidoyer que RBP+ utilise (E, P). En travaillant à travers les partenaires et d'autres organisations existants, RBP+ et JOHMET ont touché une grande partie de la population (P). Certaines associations PVVS ont été aidées avec des activités génératrices de revenus (F, P).

L'intégration du thème VIH-SIDA dans les programmes travaillant sur les moyens d'existence, l'intégration du genre, et la considération de la violence contre les femmes, rend la stratégie plus efficace (P).

La stratégie pourrait être encore plus efficace en mettant plus l'accent sur l'accès aux médicaments, la sensibilisation et la prévention auprès des filles dans les écoles qui présentent un haut risque, et le plaidoyer pour le respect de la loi contre le concubinage (atelier). Il y a une bonne cohérence entre la stratégie régionale d'Oxfam International, et les stratégies et structures du gouvernement Burundais (atelier). Les OP ont pu faire des adaptations, suite au changement des idées, supportés par ON (P).

Conclusions : La stratégie de ON était efficace et cohérent, en combinant le plaidoyer au niveau national avec le travail sur le terrain, le travail de dépistage et organisation en associations avec les programmes de moyens d'existence, et en intégrant le genre et violence sexuelle dans la lutte contre le VIH-SIDA. L'utilisation des médias et le travail à travers d'autres organisations existants ont permis de toucher une grande partie (96%) de la population. La stratégie pourrait être plus efficace en mettant plus d'accent sur l'accès aux médicaments, la protection des jeunes filles, et la lutte contre le concubinage.

30. Efficience

Résultats: Nous n'avons pas calculé le coût par bénéficiaire, mais l'enquête montre un impact au niveau de la population en général. L'approche, impliquant les mass médias et les organisations existantes est plus efficace que des projets à part, spécifiquement pour le VIH-SIDA (P, G). L'approche peut devenir plus efficace, en déléguant plus de responsabilités organisations locaux, accompagné par un meilleur suivi de la gestion (F), et cibler beaucoup plus d'ONG pour l'intégration de VIH-SIDA (G).

Conclusion : Le programme ON est efficace. Les approches ciblant les populations à travers les mass media et les organisations locales sont plus efficaces en ce qu'elles touchent plus de personnes pour des coûts relativement bas.

31. Durabilité

Résultats : De façon générale, le comportement et l'attitude changent progressivement et positivement, et ne vont pas retomber (F,P). Il faut par contre continuer la sensibilisation de la population (F), et suivre la mise en œuvre des politiques de lutte contre le VIH-SIDA au niveau des OP afin d'en assurer une durabilité (G).

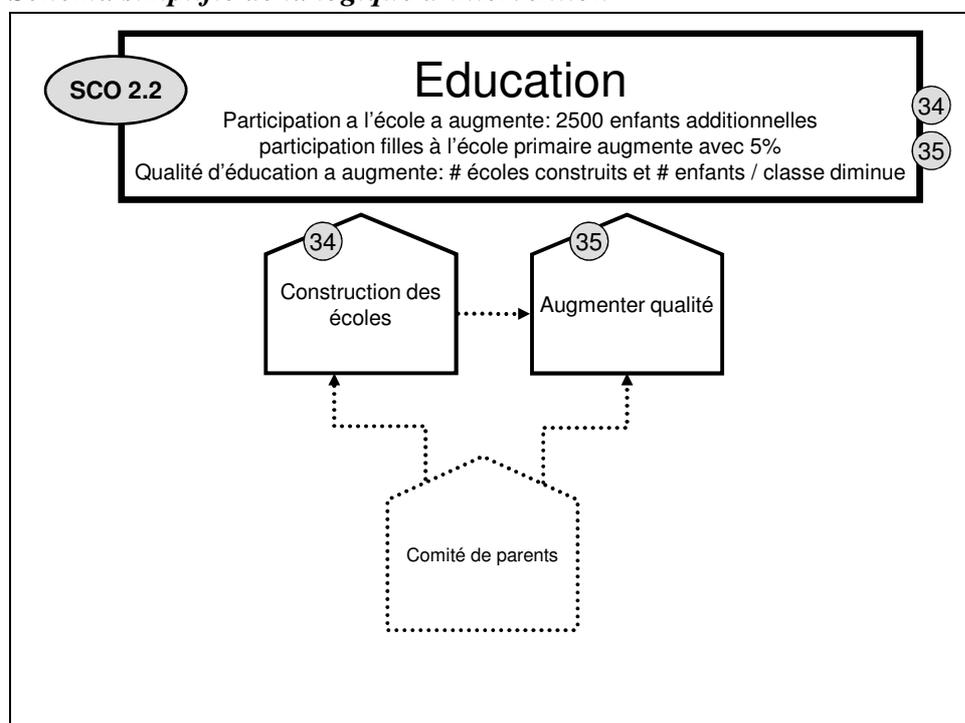
Conclusion : Les acquis en termes de comportement et attitude contre les PVVS semblent durables, mais il faut une sensibilisation continue de la population et un suivi de la mise en œuvre des politiques et activités des OP. Notons qu'avec l'accès aux médicaments en Europe, le comportement en termes de protection contre le VIH a retombé ces dernières années: la population craint moins le VIH et prend plus de risque.

Conclusion générale

Le programme joint de Oxfam International plus le programme spécifique de ON de lutte contre le VIH-SIDA, ensemble avec d'autres organisation et le gouvernement, ont touché une grande partie de la population qui a pris conscience de cette pandémie (96%) et qui change de façon significative ses comportements (pratiques) et attitudes vis à vis des PVVS dont la stigmatisation devient marginale. Le résultat est une apparente stabilisation de la séroprévalence. C'est un exemple d'un programme qui a une bonne synergie avec les programmes d'autres acteurs. Pour cela il est difficile d'identifier quel impact peut être attribué aux interventions financées par ON de façon isolée. Plus important est que l'impact total de tous les acteurs impliqués est convainquant.

OCS 2.2 Education

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2009, l'accent est transféré de la réhabilitation des écoles après conflit vers la facilitation de l'accès à l'éducation primaire pour les filles.

Stratégie de l'OP impliquée

L'organisation partenaire OAP (Organisation d'Appui à l'Autopromotion) travaille à Bujumbura rural dans différents domaines, y inclus l'éducation. Leur approche est de répondre à une demande de la population, qui détermine le lieu de construction, contribue les matériaux locaux, transporte volontairement tous les matériaux au lieu de construction, et est contracté par OAP pour la construction. OAP met en place un comité de parents pour superviser la construction, et après un comité de parents pour suivre la qualité de l'éducation.

Entre 2005 et fin 2009, OAP a construit 5 écoles primaires, 2 écoles secondaires, et un lycée, avec financement ON.

- Budget ON 2005-2009 : € 288.000 (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : Selon OAP : 7.700, dont environ 25% financé par ON. Plus précisément, les 6 écoles construites avec financement ON peuvent accommoder 4800 élèves.
- Lieux : la province Bujumbura rural

Résultats et conclusions par question d'évaluation

34. Impact sur les bénéficiaires : participation (garçons, filles) à l'école primaire

Résultats : Selon l'OAP, la construction des écoles primaires qu'elle a réalisées a bénéficié à 3.000 élèves additionnels. Tous confirment que la fréquentation scolaire des filles et des garçons à Bujumbura rural a augmenté, et selon la Direction Provinciale de l'Enseignement (DPE), cette augmentation se situe à 10% entre 2008 et 2010. Autour de 50% des élèves dans cette province sont aujourd'hui des filles, pendant tous ces 3 années (E,F,P,A,G)¹³. La participation à l'école primaire à Bujumbura rural est plus faible (79%) qu'ailleurs (89%), mais dans les communautés à Bujumbura rural avec une école construit par OAP, la participation est plus élevée : 86% des garçons et 89% des filles y vont à l'école primaire.

« Avant, les enfants parcouraient 12 km pour atteindre une école. Avec cette école construite par OAP sur notre colline, plusieurs enfants et surtout les filles vont à l'école. L'approche d'OAP nous implique: pendant la construction il y a un comité des parents qui suit les travaux, et après la construction, un comité supervise l'éducation, ressoude les problèmes, et sensibilise les autres parents pour construire des classes additionnelles. » (Membres du comité des parents à Kibuye, commune Isale, province de Bujumbura Rural)

Critère de jugement : 2.500 enfants additionnels vont à l'école primaire.

Critère de jugement : le pourcentage de filles allant à l'école primaire augmente avec 5%.

(Les deux critères étaient des critères originaux de ON).

☺! Conclusions : Le programme d'éducation de ON a atteint les critères de jugement : la construction de 6 nouvelles écoles dans la province de Bujumbura Rural a accommodé 3.000 enfants additionnels à l'école primaire, plus 1.800 au lycée. Le pourcentage des filles allant à l'école primaire a augmenté avec 10% entre 2008 et 2010. Actuellement, le pourcentage de filles dans les classes est autour de 50%. L'augmentation du taux de scolarisation est l'effet combiné de la gratuité (politique burundaise) et la construction des écoles par beaucoup d'intervenants, y inclus le programme ON.

35. Impact sur les bénéficiaires : qualité de l'éducation à l'école primaire

Résultats : Selon OAP, les normes techniques utilisées dans la construction des écoles et le suivi de l'éducation par les 'comités parents' ont contribué à la qualité de l'éducation (P). Selon d'autres, la qualité n'est pas améliorée malgré l'effort de l'OAP (F,A,G). L'augmentation des élèves n'est pas compensée par la construction des écoles où les classes

¹³ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

restent surpeuplées (P). Il manque des bancs et matériels didactiques à cause de la surpopulation des classes (F,P). Les contraintes de manque d'enseignants ainsi que la gestion des grèves sont du domaine du gouvernement avec qui l'OAP a signé des conventions sur ces aspects, et ne sont pas le domaine des ONG (P,A).

⊗ Conclusion : Le programme ON a amélioré la qualité en infrastructures scolaires, mais n'a pas pu améliorer la qualité de l'éducation en raison d'une augmentation énorme des élèves qui évoluent encore dans des classes surpeuplées. Le gouvernement n'assure pas toujours ses prérogatives de disponibiliser les enseignants suivant les conventions avec l'OAP.

36. Pertinence

Résultats : La construction des infrastructures scolaire est pertinent au regard des besoins de la population et de la politique du gouvernement en matière de gratuité scolaire. Il y a une bonne collaboration entre les ONG et le Gouvernement (P,A,G). L'approche participative de l'OAP répond bien aux demandes de la population (la population éloignée est servie) (P). La desserte en écoles se rapproche des bénéficiaires et devient de plus en plus une infrastructure de proximité (G). Malgré cela, l'abandon scolaire des filles est encore importante (viols, mariages précoces,...). Elles nécessitent encore un appui additionnel et ciblé. (A). Les résultats sont importants, mail l'échelle est modeste (A).

Conclusions : Le programme ON sur l'éducation est pertinent : il cadre bien avec la politique burundais, qui prévoit des conventions entre les ONG qui construisent l'infrastructure et le gouvernement qui met en place des enseignants. L'augmentation des infrastructures scolaires répond aux besoins de la population et facilite la participation des filles, mais l'abandon scolaire des filles reste une problématique sérieuse dans ce contexte.

37. Stratégie choisie

Résultats : L'implication de la population rend l'approche efficace pour l'accès à l'éducation, mais ne suffit pas pour assurer la qualité de l'éducation (F,P,G). Néanmoins, il faut un ciblage spécifique des filles et des élèves qui n'accèdent pas, ou abandonnent les écoles secondaires (A,G). Il y a une complémentarité de l'approche OAP avec celle du gouvernement, et celles des autres ONG. Le programme a pu répondre aux changements de contexte et est adapté aux besoins de la population (G).

Conclusions ; L'approche du programme éducation d'ON visant une initiative de la population, une participation et contribution de la population dans la construction des écoles, et une participation des parents dans le suivi de l'éducation, est efficace et est complémentaire avec celle du gouvernement et des autres partenaires, et répondent aux besoins de la population. Elle devrait être renforcée pour prévenir l'abandon scolaire des filles et assurer une implication réelle du gouvernement.

38. Efficience

Résultats : Les coûts par place additionnel à l'école est environ €60 par élève. L'implication de la population rend la construction moins chère et plus efficiente (F,P,A,G).

Conclusion : L'approche utilisée dans le programme éducation de ON est efficient, grâce à l'initiative, la participation et la contribution de la population.

39. Durabilité

Résultats : Les résultats sont durables, comme les parents ont été responsabilisé pendant la construction et pour le suivi de l'éducation (à travers des comités parents) (F,P,A,G). Ces activités et ces constructions se poursuivent. La population s'approprie des écoles. Preuve est que pendant la crise, aucune école construite par OAP à été détruite, contrairement aux autres bâtiments gouvernementaux.

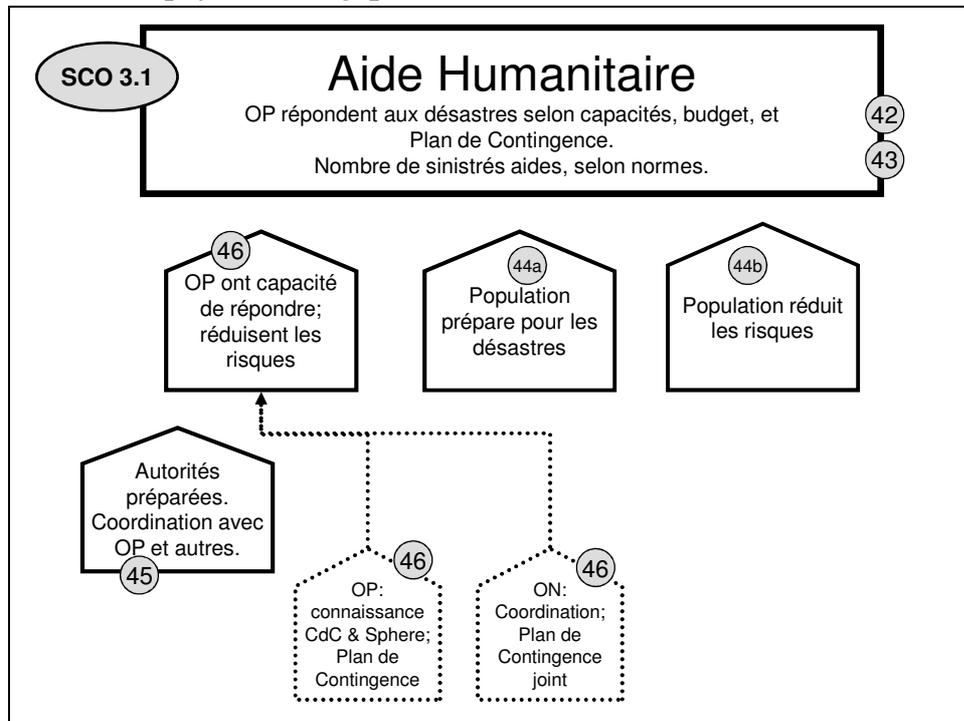
Conclusion : L'approche utilisée par le programme s'est prouvé durable, en assurant une appropriation des écoles et du suivi de l'éducation par les parents.

Conclusion générale

Le programme ON d'éducation a été efficace, efficiente et assure une durabilité, bien que l'échelle était modeste (7 écoles construits). Les points forts étaient la convention entre l'ONG et le gouvernement, et la prise d'initiative, la participation et la contribution de la population pour ce but collectif. Néanmoins, l'abandon scolaire des filles et la question épineuse du respect de ses engagements par le gouvernement restent des faiblesses.

OCS 3.1 Aide humanitaire

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2009, l'accent est transféré de l'appui donnée par une seule OP vers la coordination de la réponse, d'abord au niveau OI dans le nouveau bureau de ON à Bujumbura, ce qui a facilité l'élaboration d'un plan de contingence et la formation des OP, et en ensuite une coordination au niveau de la plateforme nationale coordonné par le PNUD.

Stratégie des OP impliquées

OI a élaboré un plan de contingence avec 4 partenaires : OAP, ACORD, CAPAD de ON, et NFD de Intermon Oxfam. Ce plan estime la capacité de réponse à 60,000 personnes maximum, dans les provinces où les OP interviennent. Le plan de contingence prévoit des désastres types : naturelle (sécheresse, inondation), mouvement interne (politique, rébellion), et le flux des réfugiés (p.ex. du Congo). OI collabore dans la plateforme coordonnée par le PNUD, qui prépare et coordonne des réponses au niveau national.

OAP a réalisé plusieurs projets de réponse suite à une urgence, notamment après les inondations à Bujumbura Rural en 2007 et 2008 : la réhabilitation des maisons (1800 ménages), la distribution des kits ménagères (964 ménages), et la construction des maisons (500) ménages. Ensuite, OAP a construit des caniveaux d'évacuation d'eau et a appuyé la population avec la plantation d'arbres sur les berges pour réduire les risques d'inondation.

- Budget ON 2005-2008 : € 862.677 (dont €421.990 de MFP et €440.667 des donateurs privés).
- Nombre de bénéficiaires : 26.700, dont environ 70% financé par ON. Les rapports d'ON confirment : 3.300 ménages, donc environ 16.500 personnes.
- Lieu : la province Bujumbura rural

En 2009, suite à une sécheresse, CAPAD a appuyé 200 ménages à Busoni en province de Kirundo, avec la réintroduction de manioc, patate douce, et cultures maraichères. Ensuite, CAPAD a testé le captage d'eau dans les citernes, pour pouvoir irriguer pendant les périodes de sécheresses. Cet appui était dans le cadre de Plan de Contingence élaboré par OI et 4 OP.

- Budget 2009 : €20.935 (payé par ON) (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 200 ménages
- Lieu : Busoni dans la province de Kirundo

En 2006, suite à une sécheresse, ACORD a appuyé avec les boutures de manioc résistants au virus 1828 ménages à Mishiha et Cendajuru, en province de Cankuzo,

- Budget 2006 : €11.665 (payé par ON) (100% MFP)
- Nombre de bénéficiaires : 1828 ménages
- Lieu : Cendajuru dans la province de Cankuzo

Résultats et conclusions par question d'évaluation

42. Impact sur les bénéficiaires : les OP ont pu répondre aux désastres

Résultats : OAP, le partenaire le plus important de ON dans l'aide d'urgence, a répondu à grande échelle à l'inondation selon sa capacité (P)¹⁴. ACORD et CAPAD ont monté des petits projets pour appuyer des producteurs affectés par la sécheresse (P). De façon générale, la réponse n'est pas déterminée par le plan de contingence ou le besoin mais par le budget disponible (P, A). La réponse était selon les normes (Code de Conduite, SPHERE) (P, G). Selon la population et le gouvernement, il fallait construire des maisons plus durables en ciment : ce qui est aussi plus cher (F, G).

« Après l'inondation en 2007, qui a détruit beaucoup de nos maisons, OAP a donné des bâches en plastique, construit des maisons, et creusé des caniveaux d'évacuation d'eau. La toiture des maisons d'OAP est meilleure : en tôle au lieu de paille. Le problème est que les maisons et les caniveaux construits ne sont pas cimentés et ne durent pas. OAP a bien ciblé les plus vulnérables, et les critères étaient bien compris par la population : les vieilles personnes et orphelins dont les maisons étaient détruites. Pour les vieilles personnes, OAP a aidé avec le transport des matériaux locaux (sable, pierres). Les autres bénéficiaires cherchaient et transportaient les matériaux locaux volontairement. » (Bénéficiaires et non-bénéficiaires dans la zone inondée, appuyée par OAP, Bujumbura Rural)

Critère de jugement : Les OP répondent aux désastres selon leur capacité : plan de contingence et budget disponible. La réponse est donnée selon les normes (Code de Conduite et SPHERE).

(Le premier critère était formulé pendant l'atelier de démarrage. Le plan original de ON en 2007 prévoyait une capacité de réponse jusqu'à 250,000 personnes. Plus tard, le plan de contingence d'OI prévoyait une capacité de réponse maximum plus réaliste de 60.000 personnes. Le deuxième critère était un critère original de ON dans le plan 2007.)

☺ Conclusions : La réponse était à une échelle modeste, et n'était pas déterminée par la capacité dans le plan de contingence, mais par le budget fait disponible par ON à La Haye. La réponse donnée était jugée adéquate (sauf la plainte des maisons construites sans ciment) et était selon les normes (CdC, SPHERE).

43. Impact sur les bénéficiaires : les sinistrés sont aidés

Résultats : Selon l'enquête, la majorité (85%) de la population a vécu un désastre (inondation ou sécheresse) d'un certain degré (E). Le nombre de sinistrés appuyés (environ 5.300 ménages, à peu près 26.500 personnes) se limitent aux désastres plus sévères, et n'atteint pas les 250.000 personnes dans le plan original de ON (2007), ni les 60.000 personnes identifiées dans le plan de contingence de OI (2008).

☺ Conclusion : Dans le plan stratégique de ON de 2007, ON prévoyait une capacité maximale de réponse de 250,000 personnes. Pendant l'élaboration du plan de contingence (2008-2009), OI a fait une sélection de 4 OP (3 OP de ON et 1 OP de Intermon), et a convenu avec les OP une capacité maximale plus réaliste d'environ 60,000 personnes. Finalement, à peu près 26.500 personnes ont été aidées dans la période 2005 - 2009. Cette réponse n'est pas limitée

¹⁴ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

par le nombre de désastres ou par les propositions de réponse soumises par les OP, mais par les décisions sur l'allocation des fonds prises par ON à La Haye.

44. Effet direct sur les bénéficiaires : la population est préparée pour désastres

Résultats : La population est un peu mieux préparée (E, P) mais insuffisamment (F, A, G). On ne voit pas une meilleure préparation contre les désastres dans les zones appuées (E)

☹ Conclusion : La préparation de la population pour les désastres est une activité à long-terme, qui cadre aussi dans l'objectif 1-1 : 'sécurité alimentaire'. La population est encore insuffisamment préparée, malgré les efforts faits.

45. Effet direct sur les autres organisations : autorités préparées pour désastres / autorités réduisent les risques

Résultats : Le programme de PNUD vient d'impliquer les autorités dans la préparation pour les désastres à travers de plans de contingence dans lequel ON aussi participe (A, G). Le gouvernement n'est pas encore en mesure de réduire les risques (A, G). PNUD essaye d'impliquer les autorités à prendre les risques en compte dans les plans de développement (A).

☹ Conclusion : Les efforts pour former les autorités dans la préparation de réponse en cas de désastre sont encore en cours. Il est trop tôt de juger s'elles seront bien préparées. Les autorités ne sont pas encore capables de réduire les risques ; ceci est aussi un processus en cours.

46. Effet direct sur les OP : OP préparées pour désastres / OP réduisent les risques

Résultats : Les OP sont préparées grâce au plan de contingence élaboré avec OI (ON Buj., P). La réduction des risques par les OP s'est limitée à la construction des caniveaux dans une zone récemment inondée et la plantation d'arbres (P). Il y a une bonne coordination entre les OP, OI et les autorités à travers la plateforme coordonnée par PNUD (P,A).

☹ Conclusion : Quatre OP (3 de ON et 1 de O Intermon) sont préparées pour répondre aux désastres, et participent dans le plan de contingence de OI. Néanmoins, les OP fournissent peu d'effort pour la réduction des risques, surtout si on considère que le changement climatique va emmener des pluies encore plus irrégulières.

47. Pertinence

Résultats : Le programme cadre bien dans la politique nationale grâce à une bonne communication entre OAP et les autorités provinciales, sauf que le gouvernement recommande la construction des maisons en ciment (G). L'aide répond aux besoins exprimés par la population (F, P), mais l'échelle de l'aide est insuffisante (F). Le ciblage des vulnérables par OAP est bien fait et est bien compris par la population (F, P).

Conclusions : le programme de réponse est pertinent : cadre dans la politique nationale, réponse aux besoins de la population, et suit la politique d'ON en ciblant bien les vulnérables.

48. Stratégie choisie

Résultats : OAP fait participer la population dans la signalisation de l'urgence, la sélection des bénéficiaires, et la construction des maisons et caniveaux (P, A, G). Trop peu est faite pour former la population comment se préparer pour les désastres et comment réduire les risques (A).

Conclusion : La stratégie de réponse est efficace grâce à l'implication de la population. La stratégie de préparer la population aux désastres et la stratégie de réduire les risques n'étaient pas efficaces. Ces stratégies devraient être prises en compte dans les activités de développement, surtout l'agriculture, et ne devraient pas se limiter à l'aide d'urgence.

49. Efficience

Résultats : la stratégie de réponse par OAP après l'inondation est efficace à cause de l'implication de la population (P, A). Malgré les efforts de sensibilisation d'OAP, la population n'est pas encore bien préparée contre les désastres et ne réduit pas bien les risques (F). Il faut une stratégie pour former la population et les autorités pour se préparer pour les désastres et une stratégie pour réduire les risques ; ces deux stratégies ne sont pas encore bien développées (A, G).

Conclusions : La réponse donnée était efficace par l'implication de la population. L'efficience de la préparation (du plan de contingence OI) reste à voir pendant les réponses futures. L'efficience de la réduction des risques semble faible : peu d'efforts fournis sans réduction substantielle des risques.

50. Durabilité

Résultats : La durabilité est faible parce que la population n'est pas assez préparée pour les désastres à venir ni formée sur comment réduire les risques (F, G).

Conclusions : La durabilité est faible, parce que la population n'est pas assez préparée pour les désastres.

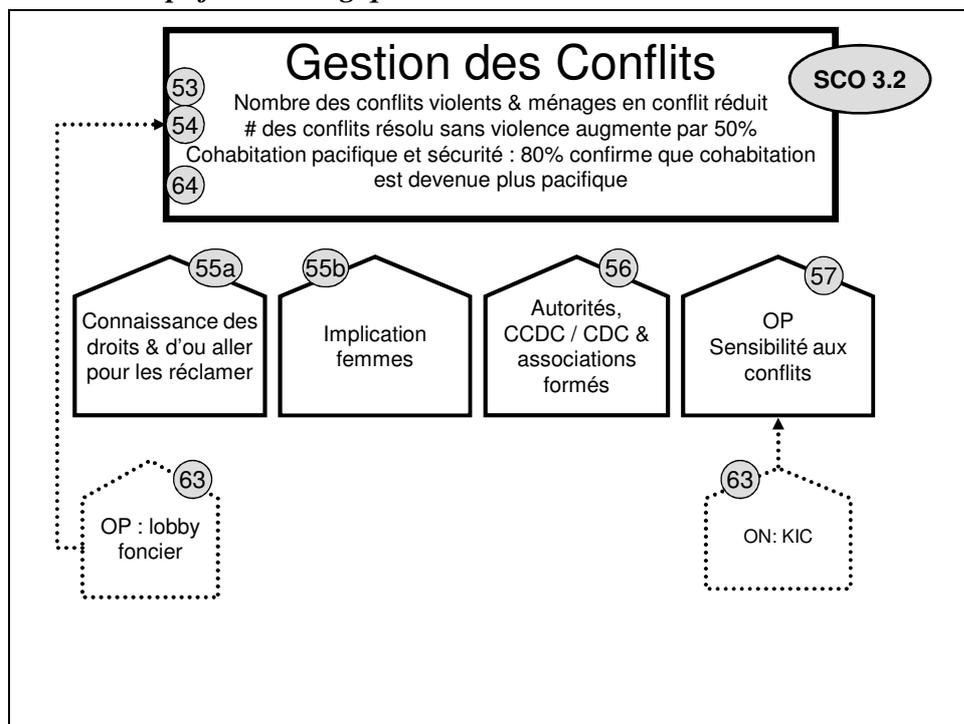
Conclusion générale

Il y avait une incompréhension entre ON et certains OP sur l'application du plan de contingence et les critères de financer une réponse. Nous avons remarqué que ces problèmes sont déjà en train d'être discutés et résolus. En plus, le lien du PdC d'OI et la plateforme coordonnée par le PNUD est en cours d'être renforcé. Ceci rendra le système de réponse d'OI très approprié dans le contexte burundais.

La préparation aux désastres et la réduction des risques, surtout le risque de changement climatique, devraient être prises en compte dans les différentes activités de développement de façon transversale.

OCS 3.2 Gestion des conflits

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2009, l'accent est transféré d'un appui juridique vers une capacité à la base de gérer les conflits et l'incorporation de 'sensibilité aux conflits' dans les programmes.

Stratégie des OP impliquées

Studio Tubane a contribué depuis 2000 au rapprochement des réfugiés et ceux qui sont restés au pays. L'objectif au début était d'informer les réfugiées sur la situation au Burundi et de les mettre en contact avec leurs familles au Burundi à travers des émissions radio. Avec le partenariat de ON entre 2005 et 2006, le studio Tubane a œuvré dans les domaines de la paix et la réconciliation. Les activités réalisées au cours de ce partenariat portaient sur la production des émissions radio sur les conditions de retour et de réintégration des rapatriés, sur la cohabitation pacifique et la production des magazines et théâtres sur la réintégration des ex-combattants et sur la production des émissions sur la culture identitaire. En plus de radio, Studio Tubane utilise aussi le théâtre mobile et l'internet.

- Budget ON 2005 : € 45,000 (100% MFP) (Studio Tubane considère avoir travaillé surtout pour 3.2)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

La Ligue Iteka a été créée en 1991 sous l'initiative d'un groupe de cadres issus de diverses catégories socioprofessionnelles, dont des professeurs d'universités, des médecins, des juristes, des religieux. C'est la première organisation burundaise de défense des droits de l'Homme à avoir été légalement reconnue et à œuvrer ouvertement au Burundi. Les activités

de la Ligue sont : collecter, traiter de manière continue les informations sur la situation des droits de la personne humaine et les diffuser à travers des publications, des conférences et des émissions de presse ; intervenir par des écrits ou des rencontres auprès des autorités, des manifestations pacifiques, des actions en justice, des campagnes de presse; assurer, soutenir ou faciliter des activités de formation ou/et de recherches susceptibles d'aider les bénéficiaires à respecter ou faire respecter les droits de la personne humaine et à prévenir leur violation ; fournir une assistance judiciaire multiforme aux accusés ou aux victimes dont les droits sont violés ou peuvent être violés, engagés ou non dans une procédure pénale, dans toutes ses étapes, etc.

- ON 2005-2009 : € 120,000 (100% MFP)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

ACORD a travaillé sur la gestion des conflits à travers différentes activités a savoir :

Les 'contrats sociaux' : des discussions et conclusions de réconciliation au niveau commune signés par les participants, piloté à Kamenge (Bujumbura Mairie), Rugombo (Cibitoke), Rango (Kayanza) et Buhiga (Karusi). Les CDC et CCDC ont été formés dans un projet avec FIDA, dans toutes les communes de Gitega et Ruyigi. Dans 5 provinces, ACORD a formé 350 cadres des OSC en gestion des conflits (financé par UNESCO). Au niveau national, ACORD facilite un cadre de dialogue des officiers du gouvernement (gestion de conflits).

- ON 2005-2009 : € 350,385 (100% MFP)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants), mais pas tous dans le même degré.
- Lieu : tout le pays

Résultats et conclusions par question d'évaluation

64. Impact sur les bénéficiaires : cohabitation pacifique (transféré de 4.1. à 3.2)

Résultats : Presque tous (90% de ménages enquêtés) confirment que la cohabitation (entre ethnies) est devenue plus pacifique ; dans les communautés appuyées même plus (93%) (E, F, P)¹⁵. En même temps, ça ne donne aucune garantie : une cohabitation ne signifie pas obligatoirement réconciliation. Il y a toujours beaucoup de risques que des conflits latents deviennent violents (P, atelier). Il y a toujours beaucoup des conflits fonciers et les conflits politiques se posent. C'est difficile à attribuer ces résultats aux activités des partenaires (E), néanmoins l'évidence qualitative est positive (F, P, A).

« Les formations d'ACORD et l'élaboration d'un 'Contrat Social' ont permis une cohabitation pacifique entre ceux qui adhèrent la parti politique en pouvoir et ceux qui adhèrent l'opposition pendant les élections de 2010. Au contraire dans la commune voisine de Kinama où la population n'a pas bénéficié les formations d'ACORD, des cas de violences se sont manifestés juste après les élections. » (Membres du Collectif des Associations de Paix et de Développement de Kamenge, Bujumbura Mairie)

Critère de jugement : 80% de la population confirment que la cohabitation (entre ethnies) est devenue plus pacifique.

¹⁵ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

☺ ! Conclusion : La cohabitation est devenue plus pacifique ; ce qui est confirmé par 90% de ménages enquêtés, donc le critère de jugement a été atteint. Ceci ne signifie pas que les conflits sociaux et politiques sont résolus ou que les gens se sont réconciliés.

53. Impact sur le nombre de conflits

Résultats : Selon l'enquête, 31% des ménages ont été impliqués dans un conflit pendant les derniers 12 mois dont 14% dans un conflit violent et 16% dans un conflit non-violent.

Selon les discussions, le nombre de conflits violents au Burundi a diminué (E, F, P, A, G). Selon l'enquête, 42% trouvent qu'actuellement il y a moins de conflits violents. Néanmoins, il y a aussi 31% de la population, 39% de vulnérables, et 53% de bénéficiaires (zone d'appui intensif) qui ont l'opinion que le nombre de conflits violents a augmenté. Il paraît que les conflits d'ordre foncier ont beaucoup augmenté tandis que les conflits ethniques ont été remplacés par des conflits politiques (P, A). La Ligue Iteka observe que grâce à leur assistance juridique il y a eu une diminution des conflits à Muramvya entre 2005 et 2007. Mais avec l'arrêt du programme en 2008 les conflits ont encore une fois augmenté (P). Il n'y a pas d'évidence quantitative que les interventions des partenaires Oxfam-Novib ont contribué à la diminution des conflits. Au contraire : l'enquête montre que dans les communautés où il y a une présence d'appui, il y a plus de conflits (40% contre 28% ; la différence n'est pas significative), qui sont par ailleurs plus violents. Néanmoins, ça pourrait aussi indiquer que les partenaires ont choisi des communautés plus affectés par conflits ou le rapatriement. Ça peut même indiquer que la connaissance des communautés sur leurs droits a augmenté et grâce à cela il y a plus de revendications de leurs droits (P).

☺ Conclusions : Le nombre de conflits violents a diminué. Néanmoins, il y a une préoccupation parmi la population et les OP que les conflits augmentent et qu'il y a des conflits latents. Il est difficile d'attribuer la diminution des conflits violents aux activités des OP car beaucoup d'activités ciblent tout le pays. Au contraire, dans les communautés ciblées par les OP, il y a plus de conflits et plus d'inquiétude, ce qui est dû au ciblage des zones en conflits.

54. Impact sur la résolution des conflits

Résultats : Il n'est pas clair que le nombre de conflits résolus sans violence est augmenté. Selon l'enquête, le nombre des conflits n'est pas réduit (E). Il est possible qu'à cause d'une meilleure connaissance de droits, la population réclame mieux leurs droits, et est devenue plus consciente des conflits latents ; ceci peut contribuer à l'impression qu'actuellement il y a plus de conflits qu'avant (P, atelier, voir q53).

Plusieurs organisations observent une réduction de violence grâce à leurs activités (clubs de paix). Contrats sociaux et harmonisation entre « Bashingantahe », les notables traditionnels dans les communautés, et clubs de paix ont eu une contribution importante (F, P, A). On observe qu'il y a toujours beaucoup de conflits entre rapatriés et la population, des conflits cachés et une nécessité pour la réconciliation (P). Sur 31% de ménages qui ont eu un conflit en 2009, presque la moitié (13%) l'ont pu le résoudre à la base. Il n'y a pas une corrélation claire entre l'appui et la résolution à la base.

Il n'y a pas d'effet visible de la présence des programmes d'appui en gestion de conflits sur les sentiments de sécurité de la population. Néanmoins, la majorité de la population (78%) se sentent plus en sécurité actuellement (E, F).

Critère de jugement : le nombre de conflits résolus sans violence est augmenté avec 50% par intervention des OP.

☺ Conclusions : Plusieurs organisations contribuent à la résolution des conflits à travers de formations d'associations en résolution pacifique de conflits à la base, assistance aux clubs de paix en collaboration avec les Bashingantahe et l'appui juridique. Sur 31% de ménages qui ont eu un conflit en 2009, à peu près la moitié l'a pu résoudre à la base. Il n'y a pas une corrélation claire entre l'appui et la résolution à la base. L'enquête ne démontre pas qu'il y ait une augmentation de la résolution des conflits sans violence, et nous n'avons pas trouvé que le critère de jugement est atteint. Néanmoins, considérant la complexité de la matière et du suivi et les impressions partagées sur la résolution, nous jugeons le résultat juste satisfaisant.

55. Effet direct sur les bénéficiaires : comportement de la population

Résultats : Il y a une meilleure connaissance de certains droits (voir aussi 4.1). La connaissance des droits fonciers a augmenté dans les communautés ciblées par les OP, même si c'est toujours limité (E, F, C, A). La population (96%) dit qu'elle sait où aller en cas de conflit, et mentionne l'administration (79%), les tribunaux (79%) et les Bashingantahe (44%). Les associations et Ligue Iteka jouent un rôle modeste (respectivement 5% et 4%). Dans les zones avec appui plus intensif, la population considère plus le tribunal (81%), moins les notables (35%), et un peu plus les associations (12%) et la Ligue Iteka (10%) (E). La population considère qu'elle sait mieux où aller qu'il y a 5 ans (E). Néanmoins, les associations observent toujours un manque de connaissances d'où aller en cas de conflits (F). Les femmes sont mieux représentées dans les positions dirigeantes (A). Cette situation a un effet positif sur la gestion des conflits (A). Néanmoins, les femmes ne sont pas mieux représentées dans les structures de gestion de conflits fonciers (atelier).

☺ Conclusions : Actuellement (2010), la population sait bien où aller en cas de conflits, mieux qu'en 2005 grâce aux interventions des OP. Elle saisit surtout les autorités locales, les tribunaux et les Bashingantahe. Là où il y a des interventions des OP, la population saisit moins les notables et plus les associations et Ligue Iteka. La participation des femmes dans les structures de gestion de conflits est encore faible.

56. Effet direct sur les autres organisations : les rôles joués par les différentes organisations (autre que les OP) dans la transformation des conflits

Résultats : Dans quelques communautés ciblées, les autorités sont plus capables de gérer des conflits ; dans d'autres, elles ne le sont pas encore (F, P, A, G). En 2005, beaucoup d'administrateurs ont été limogés et remplacés par des gens avec peu d'expérience (P, A). L'efficacité des autorités dans la résolution des conflits dépend beaucoup de la relation avec la population.

Les CDC jouent un rôle indirect dans la résolution des conflits (A, G), mais dans plusieurs localités ces institutions ne fonctionnent pas bien (C, P).

Selon les partenaires et autres organisations, les associations locales ont amélioré leurs capacités de résoudre les conflits à la base. Ceci est considéré une stratégie efficace pour la gestion des conflits. Plusieurs partenaires Oxfam-Novib travaillent par cette stratégie (P, A).

☺ Conclusions : La tendance est que les autorités locales et les associations locales jouent mieux leurs rôles de gestion de conflits. Les CDC et CCDC jouent un rôle indirect à travers le développement. Les OP ont contribué à cette tendance (par exemple par former des autorités).

57. Effet direct sur les OP : les OP incorporent 'sensitivité aux conflits' dans leurs programmes.

Résultats : Les partenaires sont conscients de la 'sensitivité aux conflits' : on observe comment les activités ont affecté des conflits. Ils incluent des différents groupes (ethnies, rapatriés, ...) dans leurs programmes (P). La question est que si cette conscience se manifeste aussi pendant la planification, par exemple en faisant une analyse de risques conflictuels que l'exécution d'un projet peut provoquer (ceci est fait au moins par CAPAD).

☺ Conclusions : Les évaluateurs n'ont pas pu trouver des exemples où les interventions ont aggravé les conflits. On observe une sensibilité aux conflits et l'effet positif que les interventions ont eu, mais la sensibilité aux conflits pourrait être prise en compte dès la planification des activités.

58. Pertinence

Résultats : La gestion des conflits est toujours considéré pertinente, parce que les conflits fonciers continuent (P, A). Les interventions cadrent bien avec la politique nationale, et les OP sont même invitées à jouer de médiateur entre le gouvernement et les syndicats des (P). Les stratégies d'intervention s'accordent aux activités d'autres intervenants : combiner l'assistance juridique et les activités de réconciliation. Les interventions sont effectives en réduisant des conflits.

Conclusion : Le programme est pertinent. Les interventions cadrent bien avec la politique nationale et les OP sont impliquées dans la médiation entre le gouvernement et les autres acteurs. La gestion des conflits est toujours importante pour les bénéficiaires, et surtout les vulnérables, ce qui est conforme à la politique ON.

59. Stratégie choisie

Résultats : Les stratégies semblent efficaces (P, A). Le programme ON est considéré comme cohérent dans les yeux des partenaires (P). Les partenaires ont des stratégies semblables à ceux d'autres organisations similaires (P, A). On se demande comment on pourrait mieux responsabiliser la population pour gérer des conflits locaux (atelier). Néanmoins, il faut se dire que la reconstruction de la paix est un processus de long effort, et qu'il ne faut pas être déçu par le petit progrès (atelier). Le retard dans l'installation du Comité de Vérité/Justice et

Réconciliation a diminué l'efficacité et la cohérence entre les activités au niveau local et national (atelier).

Conclusions : La stratégie est appréciée par d'autres organisations et le gouvernement, ce qui confirme l'efficacité. Pour plus de cohérence, il fallait compléter des activités au niveau local avec des initiatives de plaidoyer pour la réconciliation politique, et mettre un accent spécifique sur le processus de réintégration des ex-combattants.

60. Efficience

Résultats : En utilisant les mass médias et en travaillant à travers des volontaires à la base, on touche une grande population avec des moyens limités (P). L'assistance juridique individuelle est moins efficace que l'appui aux cas stratégiques pour créer de jurisprudence (A).

Conclusions : L'implication de la population dans les activités de résolution des conflits le fait efficace. Néanmoins, l'appui juridique individuel n'est pas efficace, sans que ça crée de jurisprudence.

61. Durabilité

Résultats : Les résultats pour les bénéficiaires semblent durables. D'un côté, certains conflits restent résolus après l'intervention (p.ex. le résultat de 'contrat social', ou décisions prises par les notables) (F, C). D'autre côté, la population et les associations à la base ont augmenté leur capacité de gérer des conflits (P, A). Néanmoins, il n'y a pas de garantie qu'il n'y aura plus de nouveaux conflits (atelier). Les approches des OP et des autres organisations convergent par l'apprentissage (P, A).

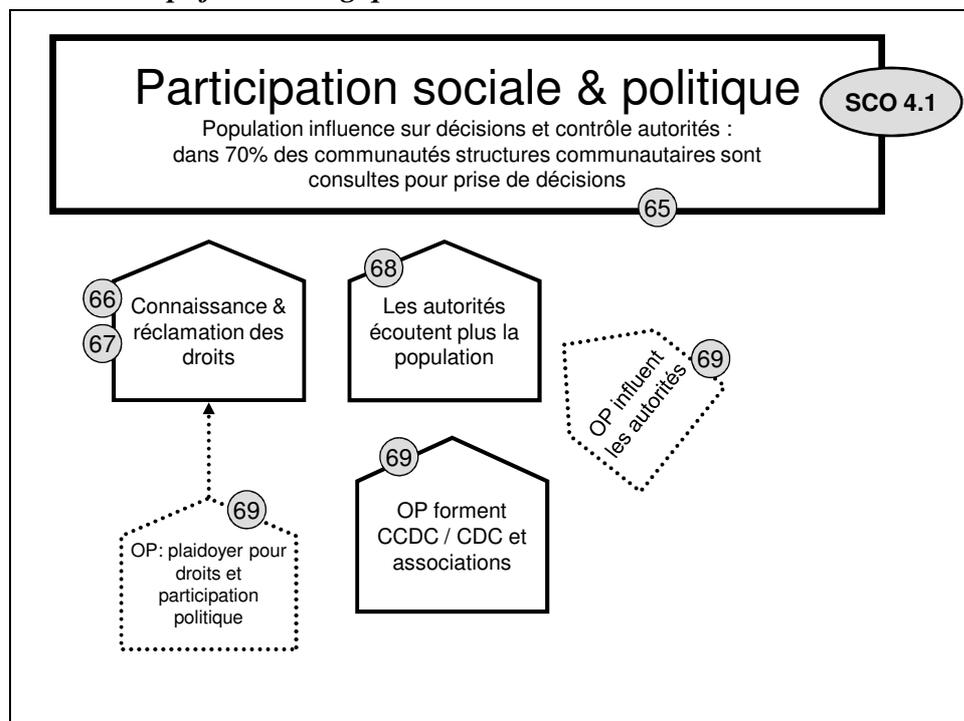
Conclusions : En impliquant la population et les associations locales, la capacité de gérer les conflits a augmenté de façon durable. Néanmoins, la durabilité des résolutions n'est pas garantie. Par exemple, beaucoup des conflits fonciers résolus à la base attendent toujours une résolution définitive politique au niveau nationale (par exemple Code Foncier), suivi par un système justice fonctionnel et accessible.

Conclusion générale

La résolution des conflits est un thème très complexe à planifier, à gérer, et à mesurer. Beaucoup des constats sur la gestion des conflits sont difficiles à supporter par des données quantitatives, car il n'y avait pas une étude de base, mais aussi c'est difficile d'interpréter les constats. Il y a différentes stratégies d'intervention complémentaires, mais qui rendent l'interprétation des constats difficile. Par exemple : l'appui juridique (qui vise à avancer des cas aux tribunaux), et résolution à la base (qui essaye de diminuer les cas aux tribunaux). Néanmoins, on peut constater aussi, que les approches développées par les OP, notamment la formation de gérer les conflits à la base, sont appréciées et utilisées par d'autres organisations et le gouvernement.

OCS 4.1 Participation sociale et politique

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Dans la période de 2005 à 2009, l'accent est transféré d'un appui économique, vers la participation politique, et ensuite vers la lutte contre la violence faite aux femmes, à travers des campagnes joints OI.

Stratégie des OP impliquées

Huit des treize partenaires sont impliqués dans le volet 'Participation Sociale et Politique'. Deux OP, la Ligue Iteka et ACORD ont reçu le financement plus substantielle (Euro 445,000 et Euro 421.853 sur un budget totale de Euro 1.401.746 pour ce volet pendant la période 2005-2009). Seulement pour OAG, tout le financement d'Oxfam Novib a été destiné à ce volet. Pour FORSC, la Ligue Iteka, et Radio Isanganiro ce thème représentait une partie substantielle du financement reçu d'Oxfam Novib (75%, 74%, et 70% respectivement).

Leurs activités dans ce volet sont diverses et incluent :

- promouvoir la connaissance des droits et des lois (par exemple le code de la personne et de la famille ; la loi de succession, la loi communale et la loi électorale), surtout au niveau de la population, les autorités locales et les structures représentatives communautaires (CDC /CCDC), à travers des sessions de formation et émissions radio ;
- le plaidoyer au niveau national pour améliorer des lois et pour la bonne gouvernance ; contrôler les actions et dénoncer des malversations des autorités ;
- renforcer le débat politique au niveau national et local par la publication des enquêtes et études ; renforcer la participation de la société civile par la formation en droits et lois.

Spécifiquement, les activités de ces partenaires sont les suivantes :

La mission de la Ligue Iteka est de défendre, de promouvoir les droits de l'homme et d'en prévenir les violations. La Ligue Iteka a des 'maisons d'écoute' dans plusieurs provinces et un réseau des membres à la base. Dans le thème Participation Sociale et Politique, la Ligue Iteka fait le lobby pour améliorer la loi. Par exemple, on fait le lobby pour que les autorités respectent la durée maximale de détention préventive de 7 jours, pour des règles sur l'emprisonnement des mineurs, pour ne pas criminaliser les homosexuelles, et pour inclure la violence domestique dans le Code Pénal. Depuis 2003, avec un appui de USAID, Ligue Iteka a installé des 'comités locaux de bonne gouvernance', composés par la population (volontaire) dans six provinces : Muramvya, Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga et Karusi. Ces comités CLBG doivent promouvoir des droits de la personne humaine, la lutte contre les violences et écoutent les désaccords entre les individus. Ils luttent aussi contre la corruption en relevant les cas à leurs supérieurs de la ligue. La population est formée à travers des associations à la base. En 2010, Oxfam Novib a contribué à ces CLBG. En plus, la ligue organise des débats, et la diffusion par les médias.

- Budget ON 2005-2009 : € 445,000 (100% MFP)
- Bénéficiaires : la population des 6 provinces ciblées : environ 3,2 million habitants
- Lieu : les 6 provinces Muramvya, Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga et Karusi.

CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere). Oxfam Novib a octroyé un financement à CARE Burundi à titre exceptionnel en 2005 pour le projet de Renforcement des Capacités Organisationnelles pour un Développement Durable (RECORD), qui devait continuer les interventions de promotion de la bonne gouvernance locale et de renforcement des capacités de la société civile initiées par Oxfam dans la province de Gitega. Le projet RECORD a pris un rôle leader dans le processus de révision et clarification des rôles et responsabilités des Comités de Développement Communautaire (CDC) et des conseils communaux. Le projet a facilité l'organisation de nombreuses rencontres entre des représentants des CDC, des conseils communaux, de la province et des ONG et donateurs afin de revoir les cahiers des charges des CDC et de s'assurer que ces derniers appuient et enrichissent le travail de l'administration sans chevauchement de compétences. Le projet a par la suite formé les CDC sur leur rôle et sensibilisé l'ensemble des acteurs sur le cahier des charges révisé des CDC. Une ordonnance du Ministère de l'Intérieur a finalement institutionnalisé les CDC comme acteurs clés du développement rural en 2007.

- Budget ON 2005-2008 : € 421,853 (100% MFP)
- Bénéficiaires: la population de la province Gitega (environ 700.000 habitants)
- Lieu : la province de Gitega

OAG (Observatoire de l'Action Gouvernementale) a été créé suite à un processus de consultation au sein de la société civile burundaise en 1999. L'objectif était le contrôle de l'action gouvernementale pour améliorer la gouvernance et la redevabilité. Les membres de l'OAG sont des associations de droit de l'homme, journalistes et parlementaires. OAG a pour objectif d'amener les dirigeants à prendre en considération les préoccupations de la

population et à rendre compte des actes qu'ils posent en développant le sens de la critique objective et de l'exigence chez les citoyens. Pour effectuer ça, des études, des sondages d'opinion, des enquêtes sur l'état de réalisation des engagements gouvernementaux, des analyses contextuelles sont faits pour comprendre les tendances d'évolution politique du pays. En publiant les résultats de ces études on essaie d'éveiller les consciences. Par exemple, après la publication, des sensibilisations auprès des parlementaires sont menées, ou bien des séances des questions orales dans lesquelles sont invités les ministres concernés par les questions soulevées dans les études faites par OAG. OAG a commencé une campagne pour une meilleure redevabilité. Le financement d'ON (2009-2011) sera surtout utilisé pour : la rédaction des rapports sur la gouvernance; des études contextuelles ; la sensibilisation sur le leadership; des journées de réflexion sur la bonne gouvernance et la redevabilité ; le monitoring sur les consultations nationales ; les ateliers de réflexion sur les politiques publiques ; les journées de réflexion sur l'implication de la femme dans le processus de prise de décision ; et le renforcement des capacités de l'OAG.

- Budget ON 2009 : € 75,000 (100% MFP)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

La stratégie de FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile) est de travailler avec les médias et les organisations visibles sur terrain (organisations membres et non membres). FORSC veut renforcer la visibilité et le positionnement de la société civile burundaise. Par rapport à la politique, l'initiative (stratégie) de FORSC est d'avoir un partenaire qui puisse parler au nom des autres organisations en sachant que c'est une plateforme et non comme un initiateur d'idées. FORSC fait aussi un plaidoyer pour la continuité de l'Etat.

- Budget ON 2007-2009 : € 112,500 (100% MFP)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

Radio Isanganiro est un projet de l'association Ijambo, une association des journalistes. Radio Isanganiro a commencé en 2002 pour contribuer à la réconciliation et promouvoir une plateforme démocratique pour la sensibilisation et échanges communautaire. Plusieurs de ces activités peuvent être considérées dans le volet participation sociale et politique. La Radio Radio Isanganiro organise des émissions-débats de 60 minutes sur des sujets d'actualité, le plus souvent avec les décideurs politiques. Sur cette radio il ya un magazine informatif de 30 minutes sur la gestion, surtout pacifique des conflits fonciers. L'émission est produite en Kirundi sur base des interviews des parties en conflit foncier et des gestionnaires potentiels dudit conflit. La production et la diffusion du magazine « Burundi murima w'isangi » sur la gestion des conflits fonciers a poussé bien des familles à se remettre et à se partager à l'amiable les propriétés jadis sources de conflits. Une cohabitation pacifique s'installe progressivement entre les rapatriés et les résidents.

- Budget ON 2006-2009 : € 116,900 (100% MFP)
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)

- Lieu : tout le pays

ACORD. Plusieurs projets d'ACORD ont un composante 'participation sociale et politique'. Les activités spécifiques incluent : l'application de la loi communale dans 6 provinces ; la formation et l'appui aux CDC et CCDC pour participer dans le développement locale ; le plaidoyer pour l'intégration des structures CDC dans la loi communal ; et, en relation avec objectif 5.1, une meilleur implication des femmes dans la participation sociale et politique.

- Budget ON 2005-2009 : € 421.853 (dont €409.662 de MFP et €12.190 d'Oxfam International).
- Bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

Résultats et conclusions par question d'évaluation

[64. Impact sur cohabitation pacifique, transféré à 3.2]

65. Impact sur la participation de la population dans la politique locale

Résultats : Dans plusieurs communautés, les structures communales (p.ex. le conseil communal) fonctionnent et garantissent une influence sur les décisions et l'utilisation des fonds par les autorités communales (F)¹⁶. D'autres trouvent qu'ils n'ont pas d'influence sur les autorités locales. Il paraît donc que la participation de la population est souvent indirecte. Dans certains cas la population n'est pas au courant de ce qui se passe dans la commune (au niveau CDC, CCDC) (F). La gestion du denier public s'est améliorée entre autre par l'implication de la population dans la distribution des aides (F). Il y a plutôt une augmentation du nombre de prisonniers d'opinion (F). La participation des femmes dans les élections a augmenté (G, aussi confirmé par des informations de SPDDF, voir question 76). Beaucoup de ces effets peuvent être attribués à des efforts des ONG en général.

« La gestion financière est améliorée durant les cinq dernières années. Auparavant nous ne connaissions pas la destination des aides qui venaient dans notre commune, contrairement à aujourd'hui où toute la population est associée dans le ciblage des bénéficiaires. Même les attestations d'indigence sont données après notre avis. Les cas de malversations ont diminué grâce aux membres du conseil communal de développement qui sont mieux outillés pour le dénoncer. »
(Femmes de l'association Abatangamuco, à Muremera, Giheta, Gitega)

Le critère de jugement: dans 70% des communes, les structures communales ont été consultées pour la prise de décisions.

☺ Conclusions : Nous n'avons pas des données pour confirmer ce critère de jugement. Néanmoins, nous avons vu des exemples où effectivement des structures communales, comme le conseil communal, ont influencé les décisions des autorités locales. Par contre, la population souvent n'est pas au courant de ce qui se passe u niveau communal et ne sente pas qu'elle a une influence sur les autorités. La population confirme une meilleure gestion, p. ex.

¹⁶ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

dans la distribution des aides. Néanmoins, il y a encore une réticence de s'exprimer librement, parce qu'il y a encore des prisonniers d'opinion.

66. Effet direct sur les bénéficiaires : connaissance des droits

Résumé : Un grand pourcentage de chefs de ménage disent au moins 'avoir entendu parler' (droit foncier : 51%, loi communal 35% ; loir électoral : 46%), mais seulement un petit pourcentage dit 'connaître' vraiment le contenu (droit foncier 4%, loi communal 1% ; loi électorale 1%) (E), beaucoup moins que les 20% prévus. Néanmoins, 40% ont pu donner quelques éléments importants du code de la personne et de la famille (registrer le mariage et inscrire les enfants à l'état civil). Le pourcentage qui 'connaissent' est plus élevé dans communautés cibles plus intensivement par les OP (E, F). La connaissance au niveau 'entendu parler' a augmenté de façon spectaculaire entre 2005 et 2010: loi électorale 5→45%, loi communale 9% →24%, code de la personne et de la famille 24% →48%, loi de succession 12% → 33%, droit foncier 35% → 49%. La connaissance au niveau 'connaître' a aussi augmenté mais est resté très faible (<2% disent l'avoir appris depuis 2005). (Pour la connaissance des femmes dans les ménages, voir q78 sous 5.1) En générale, la population vulnérable est moins informée (E). Les sources d'information sur les droits les plus importantes sont la radio (81%) et les autorités (71%) (E). Les ONG et associations ne jouent pas un rôle important comme source directe pour la population (1% et 3% respectivement) (E). Néanmoins, à base des informations qualitatives on peut attribuer la meilleure connaissance des droits aux activités des OP et associations (P). Il paraît que dans les communautés ciblées ce sont surtout les autorités qui ont informé la communauté. Ces autorités qui sont souvent impliquées dans les formations des OP, jouent un rôle important pendant ces ateliers (et comme ça sont identifiés par la population comme source d'information), et ces autorités, avant leur élection, étaient souvent des membres des associations supportés par les OP (P). Les femmes dans le ménage connaissent moins des éléments spécifiques du code de la personne et de la famille (24%) que les chefs de famille (40%) (E, voir aussi 5.1). La participation des vulnérables n'a pas changé. Il y a des indicateurs qualitatifs que des attitudes ont changé. Il n'y a pas une croissance en la participation aux élections entre 2005 et 2010 : en 2005 c'était déjà haut. Il ya une croissance des candidates femmes (F, voir aussi 76.1)

Critère de jugement : 20% des chefs de ménage et femmes dans le ménage connaissent leurs droits.

⊗ Conclusion : Le pourcentage des chefs de ménages et femmes dans le ménage qui disent qu'ils connaissent leurs droits a augmenté entre 2005 et 2010, mais ne vaut pas encore le 20% prévu. Un plus grand pourcentage (>20%) qui disent au moins avoir entendu parler, mais seulement un petit pourcentage (<4%) connaît vraiment le contenu. Il y a des indications fortes que les activités des OP ont renforcé les connaissances, directement ou indirectement à travers les autorités locales et la radio. Néanmoins, le programme ON n'a pas pu atteindre les femmes et vulnérables comme les hommes chefs de ménage.

67. Effet direct sur les bénéficiaires : Réclamation des droits

Résultats : Ce sont plutôt les conseils communaux qui réclament des droits et dénoncent l'injustice. Donc, la population en générale est seulement impliquée indirectement. Les vulnérables ne réclament pas (mieux) leurs droits. Manque toujours d'assistance substantielle aux victimes (F).

☺ Conclusion : Comme avec l'influence sur les autorités locales, la réclamation des droits par la population aussi se fait surtout indirectement, à travers les conseils communaux. Beaucoup, surtout des vulnérables, ne se sentent pas encore capable de réclamer leurs droits. L'appui juridique donné par les OP ne peut pas répondre aux besoins énormes de la population.

68. Effet direct sur les autres organisations : autorités écoutent plus la population

Résultats : Il ya des indications que les activités de plaidoyer des organisations partenaires ON ont eu des effets substantiels au niveau national (P, A). Le gouvernement a amendé le Code Pénal et la Loi Electoral (P). La contribution des CDC et CCDC au développement communautaire est diverse : on participe dans les plans de développement communal, mais parfois ces structures ne disposent pas de moyens pour bien accomplir leur mission et d'être pris au sérieux par les autorités/la population (F, P).

☺ Conclusions : Au niveau national, le gouvernement a pris au sérieux certaines préoccupations de la population, à travers le plaidoyer des OP. Le gouvernement a amendé le code pénal et la loi électorale. Au niveau local, les structures de représentation fonctionnent grâce aux interventions des OP, mais parfois ces structures n'ont pas des moyens pour exécuter leurs plans de développement.

69. Effet directs sur les OP : comment OP influencent les autorités

Résultats : A travers des plateformes différentes, les OP font le plaidoyer pour adapter les lois et codes (P). Le projet pilote de CARE a contribué à clarifier et harmoniser les rôles des CDC et autres acteurs locaux (P).

☺ Conclusions : les OP ont eu des succès pour influencer les autorités à travers le plaidoyer. Certaines lois sont amendées et autres en cours de réflexion. Ils ont aussi eu des contributions importantes au niveau local dans le cadre de la décentralisation.

70. Pertinence

Résultats : Le programme de cet OCS est pertinent dans le contexte du Burundi. Généralement, on observe la nécessité de promouvoir la bonne gouvernance et l'assistance aux structures de représentation à la base (F, P).

Conclusions : le programme est pertinent. Le programme des OP non seulement cadre bien dans la politique nationale, mais aussi l'influence. Le programme satisfait certains besoins et priorités des bénéficiaires et prend en compte les préoccupations des vulnérables.

71. Stratégie choisie

Résultats : En générale, les autres organisations considèrent les stratégies choisies par les partenaires ON comme efficace : ils sont basés sur les nécessités de la paix, et les expertises de ces organisations (P, A). Le gouvernement et les autres organisations prennent les OP au sérieux (A, G). Néanmoins, on constate aussi que la participation politique n'est pas objective par soi même, mais il faut commencer à partir des intérêts spécifiques de la population. Les activités pour stimuler la connaissance des droits doivent être accompagnées par des initiatives pour garantir l'application des lois (atelier).

Conclusions : les stratégies de plaidoyer au niveau national et l'appui aux structures locales sont efficaces. Les évaluateurs se demandent comment on peut assurer que la stratégie pour faire participer la population se focalise plutôt sur des intérêts communs et pas seulement sur la participation en soi même.

72. Efficience

Résultats : Le projet pilote de CARE qui a influencé la politique nationale était un exemple d'une stratégie très efficace. Beaucoup des initiatives travaillent à travers des associations, les regroupent à différents niveaux. Les organisations des volontaires impliquent un grand nombre de la population (P).

Conclusions : le programme est efficace comme il a eu des succès qui ont des effets à grande échelle.

73. Durabilité

Résultats : Dans le contexte actuel du Burundi, où le gouvernement favorise l'implication de la population au niveau local, on constate que les activités de stimuler la participation peuvent être durables (atelier).

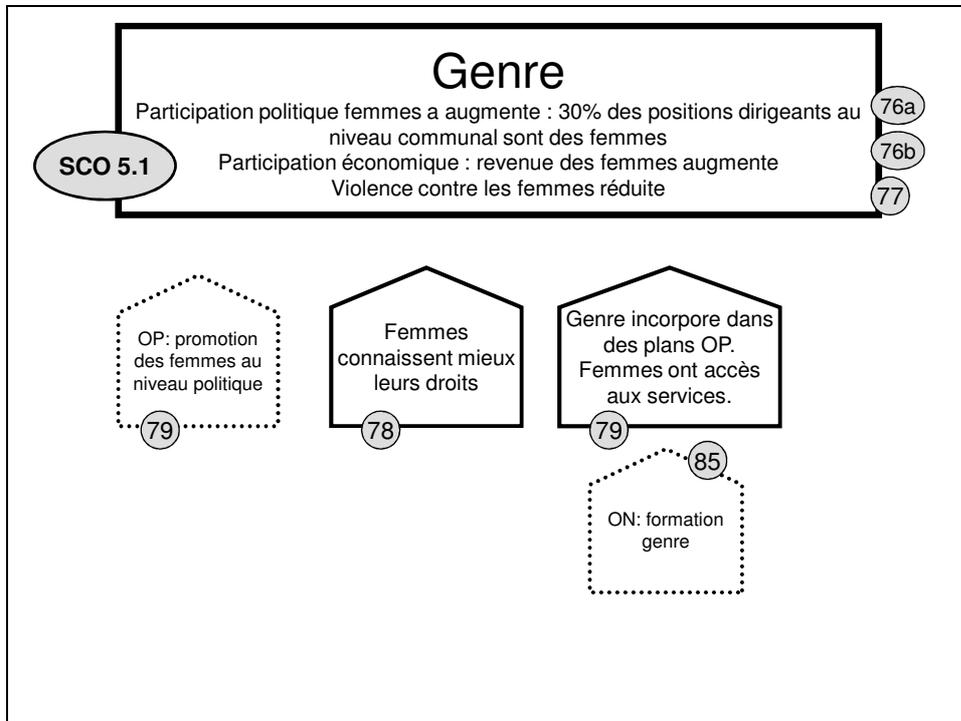
Conclusions : Les initiatives pour renforcer la participation politique au niveau local sont durables dans le contexte actuel. En même temps, considérant la suspension de l'accord de FORSC après avoir dénoncé l'assassinat politique, il paraît que l'ouverture pour la société civile au niveau politique nationale est en train de se rétrécir.

Conclusions générales

Le programme ON a contribué à une participation sociale et politique surtout au niveau des institutions, p. ex. les CDC au niveau commune, mais la population n'est pas bien au courant de ce qui se passe dans ces institutions et sa participation n'a pas encore un niveau satisfaisant.

OCS 5.1 Genre

Schéma simplifié de la logique d'intervention



Stratégie des OP impliquées

La SPPDF (Synergie des Partenaires pour la Promotion des Droits de la Femme / Observatoire des Droits de la Femme) est structurée comme plateforme des organisations des droits de femmes au niveau national, régional et communal. SPPDF a choisi les élections comme thème le plus important dans les années 2009 et 2010. Le but était la participation des femmes : se faire élire et voter.

SPPDF a élaboré une stratégie nationale genre avec les autres intervenants.

- Budget ON 2008-2009 : €100.000 (100% MFP) (80% classifié pour 'genre' et 20% pour la participation sociale et politique)
- Nombre de bénéficiaires : tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

ACORD a plusieurs thèmes pour améliorer la situation des femmes : activités économiques, organisations en associations, connaissance des droits, le plaidoyer auprès du gouvernement et justice, et la lutte contre les violences faites aux femmes (avec d'autres OP). ACORD encourage le lien des buts lucratifs avec le plaidoyer. Pour l'efficacité du plaidoyer, ACORD encourage les associations féminines de lier les niveaux collinaire, communal, provincial et national. Dans l'avenir, ACORD compte cibler aussi les magistrats, les procureurs, les tribunaux et les juges pour diminuer l'impunité.

- Budget ON 2005-2009 : €317.107 (dont € 286.631 de MFP et €30.467 des donateurs privés)

- Nombre de bénéficiaires : indirectement tout le pays (8 million habitants)
- Lieu : tout le pays

Résultats et conclusions par question d'évaluation

76. Impact sur la situation politique et économique des femmes

Résultats : Selon l'enquête, il y avait plus de femmes qui ont voté en 2010 (99% aux élections communales ; 97% aux élections collinaires) qu'en 2005 (93% et 92%). Dans les élections communales de 2010, 34 % des conseillers communaux élus sont des femmes (contre 22 % en 2005), et 32% des administrateurs communaux sont des femmes (contre 13% en 2005). Dans les élections collinaires de 2010, 16% des conseillers collinaires sont des femmes (contre 14% en 2005) (P)¹⁷. Les sources d'information sur les élections sont surtout la radio (81%) et les autorités (71%) (E). Les ONG et associations ne jouent pas un rôle important comme source directe (1% et 3%) (E). Néanmoins, les ONG et associations jouent un rôle indirect, comme ils utilisent la radio et impliquent les autorités (P). Plusieurs organisations, y inclus les partenaires de ON, ont contribué à la sensibilisation et formation, et à une amélioration de la loi électorale (E,F,P,A,G). Le revenu des femmes a augmenté pour ceux qui sont ciblés par des programmes d'appui ; associations et crédit (F,P,A,G). Néanmoins, selon l'enquête, pour la majorité des femmes le revenu (50% de femmes) et le pouvoir d'achat (77% de femmes), ont diminué.

« Nous avons tous voté, en 2010 et en 2005, mais il y a des femmes dans notre commune qui n'ont pas voté en 2005 mais qui l'ont fait en 2010 à cause des campagnes de sensibilisation de la SPPDF, Ligue Iteka, l'Association Burundaise des Elus Locaux, et des medias comme la Radio Nationale, Radio Isanganiro, et Radio Bonesha FM. Au niveau collinaire il y a une femme qui a été élue chef de colline en 2010 ; chose impossible en 2005! » (Femmes à Cendajuru, Cankuzo).

Critère de jugement : 30% des positions dirigeantes au niveau communal sont occupés par des femmes. (Ce critère a été ajouté pendant l'atelier de démarrage, et est aussi le quota dans la loi électorale).

☺ Conclusion : Le programme ON s'est fortement investi dans la participation des femmes dans les élections de 2010. Les OP ont mené une campagne pour inciter et motiver les femmes à s'impliquer davantage dans les affaires politiques du pays à tous les niveaux (national, provincial, communal et collinaire). Ces efforts, combinés avec des efforts de beaucoup d'autres organisations et la volonté politique burundaise, ont réussi : le critère de jugement à été atteint et il y a plus de femmes élues au niveau communal. On voit que la participation des femmes au niveau politique à la base (colline) reste encore faible.

☹ Malgré les efforts du programme ON dans la participation économique des femmes, ceci n'a pas fait un impact substantiel sur le pouvoir économique des femmes. En effet, les possibilités de diversifier le revenu sont restées limitées. Signalons que la femme est l'agent économique par excellence ; elle est le pilier indéniable surtout de l'économie informelle du pays.

¹⁷ Source d'information: E: enquête; F: discussion en groupe avec bénéficiaires ; R : discussion en groupe avec non-bénéficiaires; P : organisation partenaire ; A : autre organisation ; G : gouvernement.

77. Impact sur la violence faite aux femmes

Résultats : Tous confirment que l'accès à l'appui juridique s'est amélioré, la violence faite aux femmes a diminué, les femmes dénoncent mieux la violence, et l'impunité de violence aux femmes est réduite (E,F,C,P,A,G).

8% des femmes disent qu'il y avait une victime de violence sexuelle dans leur ménage; 20% des femmes ont vécu des situations qui restaient impunies mais 71% des femmes confirment une baisse de l'impunité (E).

« Les cas de violence faite aux femmes ont diminué à cause des sensibilisations. Par exemple une femme qui est aujourd'hui battue par son mari n'hésite pas à recourir à la justice rompant ainsi la coutume de ne rien dévoiler en ce qui est rapport avec le foyer. Actuellement, un mari qui maltraite sa femme est mal vu dans la communauté. » (Femmes à Cendajuru, Cankuzo).

☺ Conclusion : Il y a une tendance générale de diminution des cas de violences faites aux femmes grâce aux sensibilisations menées par les différents intervenants, l'amélioration de l'appui juridique et à l'augmentation de la capacité des victimes de dénoncer la violence. Il est difficile de dire que ceci est dû au programme de ON, surtout parce que certaines campagnes dans le programme ON contre les violences faites aux femmes viennent de commencer. La tendance positive est influencée non seulement par les campagnes spécifiques contre les violences faites aux femmes, mais aussi par la participation politique et sociale des femmes en générale, et la participation économique des femmes, dans lesquelles ON s'est aussi investi.

78. Effet direct sur les bénéficiaires : connaissance des droits

Résultats : Tous confirment que les femmes connaissent mieux leurs droits qu'avant, mais ceux qui disent connaître les droits sont encore peu. Par exemple selon l'enquête, 48% des femmes ont entendu parler du Code de la Personne et de la Famille, 25% ont pu donner quelques éléments de ce code, et 1% osent dire qu'elles connaissent le contenu (E). Les sources les plus importantes sont les autorités (21%) et la radio (20%). Les ONG et associations jouent un rôle minime comme source directe (E : 0% et 1%), mais jouent un rôle indirect en passant par la radio et les autorités (P). Les femmes confirment que les communautés prennent mieux les victimes de violence en charge (E,F,C).

☺ Conclusion : Le programme de ON a contribué à une amélioration dans la connaissance des droits par les femmes, mais il reste encore beaucoup à faire car la majorité des femmes reste sous-informées ou ont une connaissance superficielle. Quant aux victimes de violences, elles sont mieux prises en charge dans la communauté, ce qui correspond avec la tendance décrite ci-dessus : la diminution de la violence faite aux femmes.

79. Effet direct sur les OP : les OP incorporent genre dans les programmes

Résultats : Les OP prennent le genre en compte en milieu de travail et dans les programmes (P), mais la population n'est souvent pas au courant (F). Selon l'enquête, parfois confirmé par les discussions, les femmes ont actuellement un meilleur accès qu'en 2005 au crédit (7→16%), à l'éducation (35→74%), aux services de santé (41→76%); l'accès à l'aide judiciaire est resté stable (41→47%). Les causes sont la gratuité de la scolarité et santé, mais aussi les actions des OP : les associations de crédit (F), et la sensibilisation pour crédit et

éducation (F). Les rapports des partenaires montrent 70% bénéficiaires femmes (CECM, CAPAD) ce qui est aussi la politique d'ON (P). Parfois des activités spécifiquement pour les femmes (SPPDF, Ligue Iteka, ACORD) et parfois des activités avec 50% des femmes (CARE, Ligue Iteka) (les données ne sont pas toujours désagrégées). Selon l'enquête, les ménages-femmes sont bien représentés comme dans les programmes éducation, gestion des conflits, et participation sociale et politique, mais pas dans le programme agriculture (E).

☺ Conclusion : ON a appuyé l'intégration de la dimension genre en milieu du travail et dans les programmes des OP. Ainsi ces OP ont une politique 'genre' et un point focal genre. Les OP ciblent avec succès les femmes qui effectivement participent bien dans le programme d'ON. Concernant l'accès au crédit il y a eu une amélioration par rapport en 2005 mais cet accès reste limité. L'accès à l'éducation et aux services de santé s'est amélioré, mais ceci est dû surtout à la gratuité de la scolarité et santé (politique burundaise).

80. Pertinence

Résultats : Le travail fait par ACORD et SPPDF non seulement suit la politique gouvernementale en faveur des femmes, mais a aussi influencé la politique en faveur des femmes, p.ex. le Code Pénal et Loi d'Elections (P,A). Malgré qu'un bon pourcentage de bénéficiaires est femme, les programmes sur le terrain ne bénéficient pas la majorité des femmes (F,C). Les femmes plus vulnérables ne participent pas souvent dans les associations, puis ne sont pas spécifiquement ciblés (F). Néanmoins, les résultats sont considérés importants (F,C,G).

Conclusion : Le programme ON Genre non seulement cadre bien dans la politique nationale, mais a aussi influencé cette politique en faveur des femmes. Le programme répond aux besoins des femmes. Néanmoins, sur le terrain le programme de participation économique ne touche qu'une petite proportion des femmes, dont les plus vulnérables souvent n'en bénéficient pas.

81. Stratégie choisie

Résultats : Il est efficace de commencer une activité génératrice de revenu par une association comme porte d'entrée pour d'autres activités (P,A). Le plaidoyer pour adapter la loi électorale et pour avoir les candidats femmes sur la tête des listes électorales était efficace (P,A). Le programme est cohérent, combine la création des revenu avec la participation sociale et politique, impliquant plusieurs organisations et le gouvernement pour les mêmes buts (atelier). La coordination par le plateforme SPPDF est bonne (P,A), mais peut encore être amélioré (A,G). Le programme a pu être adapté aux urgences émergentes (élections) (P). Les activités genre en fait sont surtout des activités qui se focalisent sur des femmes. Il est nécessaire de s'adresser plus spécifiquement aux femmes vulnérables, mais aussi aux hommes : par exemple les auteurs de violence (atelier). D'autres aspects qui pourraient rendre la stratégie plus efficace sont : la traduction et vulgarisation des lois, combinées avec une alphabétisation fonctionnelle ; assurer un meilleur accès à la terre et identifier des revenus alternatifs à la terre ; et pour la lutte contre la violence fait aux femmes, cibler les auteurs de

violence et les autorités judiciaires, et utiliser des données sur la violence pour le plaidoyer (atelier).

Conclusion : La stratégie du programme ON Genre est efficace. En effet, les organisations Burundaises actives dans le domaine de droits des femmes travaillent en synergie pour atteindre un plus grand impact et en liant les femmes rurales et urbaines. En outre, le programme est cohérent ; il combine la participation sociale, économique et politique. Néanmoins, la stratégie était faible dans le ciblage des femmes plus vulnérables, qui souvent ne participent pas dans les associations ou ne possède pas de terre. Les OP sont déjà en train d'améliorer la stratégie, p. ex. ciblant aussi les hommes et les autorités judiciaires dans la campagne contre la violence faite aux femmes.

82. Efficience

Résultats : La stratégie genre de SPPDF est efficace, et donc efficiente, parce qu'elle a un personnel capable et pleinement disponible pour le sujet genre (P, A). L'approche d'avoir un point focal (ACORD) pour les OP dans le programme 'incorporation genre' est efficiente. L'efficience peut être améliorée par une meilleure coordination des ONG travaillant dans le genre, pour éviter la duplication (A), et en déléguant des responsabilités aux partenaires locaux, à condition que ces partenaires soient formés en gestion de projet et gestion financière (P).

Conclusion : Le programme ON semble efficiente, grâce à une collaboration entre les différentes organisations au niveau nationale et entre les OP visant le même but. Le programme, à travers d'autres organisations, touchent une grande masse de la population. Toute fois son efficience peut être améliorée par une meilleure coordination des ONG travaillant dans le genre.

83. Durabilité

Résultats : Les femmes élues nécessitent un appui continu (P). L'attitude de la population vis-à-vis des femmes ne va plus se détériorer (F), mais il faut un appui continue (P, A).

Conclusion : Les acquis du programme ON semblent durables. Il n'est pas probable que l'attitude vis-à-vis des femmes ou les lois amendées vont retomber au détriment des femmes. Les femmes élues sont débutantes sur le terrain politique, elles nécessitent un appui continu.

Conclusion générale

Le programme ON a contribué de façon satisfaisante à une participation politique et sociale (entre autre dans la lutte contre les violences) des femmes. Cela est dû au plaidoyer, mobilisation et sensibilisations menés par les OP, en bonne coordination avec d'autres acteurs, dans tous les niveaux. Du point de vu économique, il n'y a pas eu de changement significatif pour accroître le potentiel productif des femmes et appuyer leurs activités génératrices de revenus.

3.2. L'appui de ON aux OP

Renforcement des capacités

(Questions d'évaluation 13, 23, 33, 41, 52, 63, 75 et 85 dans les TdR)

Résultats :

Appui institutionnel et long-terme de ON est très apprécié : investissement dans l'organisation, renforcement des capacités (*human capacity building*) et élaboration des programmes stratégiques. L'appui d'ON donne une certaine flexibilité aux OP. ON a organisé des formations dans le cadre de « renforcement des capacités humaines » d'OI.

Les OP apprécient les formations différentes: VIH-SIDA, Genre, Sensitivité aux conflits, Plaidoyer, Code de Conduite & Sphère, plus certaines formations spécifiques comme gestion financier et logiciel. Certaines OP souhaitent des formations spécifiques sur demande. Les échanges entre OP sont bons, mais on apprécierait plus des visites d'échange. Le portail KIC est très peu utilisé : 4 OP ne sont pas au courant, d'autres mentionnent les problèmes de connexion à l'internet, et le fait que la plupart est en anglais. Néanmoins, Certains l'en ont profité, et deux OP ont mis une expérience sur le site.

L'assistance en planning, spécifiquement le « toolbox », est très apprécié, et utilisé aussi en dehors des projets ON. Il reste encore une demande des partenaires d'appui en suivi.

Le plaidoyer de ON pour dénoncer l'EPA (Economic Partnership Agreement) a contribué à ce que le gouvernement burundais n'a pas encore signé un accord défavorable pour les producteurs burundais. Parfois ON invite des officiels du gouvernement burundais aux Pays Bas, ce qui les rend plus réceptifs au débat. ON a facilité une étude genre/VIH-SIDA qui a été beaucoup utilisée dans le plaidoyer et programmation stratégique.

Conclusion :

Un point fort de l'appui ON est le caractère d'appui institutionnel, qui est long-terme, investi dans les capacités et ainsi contribue à la durabilité.

Exemples de cet appui sont les formations diverses et l'échange des expériences surtout entre les OP à Bujumbura, qui ont contribué aux capacités des OP, à leurs programmes individuels et à la cohérence du programme ON. Le portail KIC ne semble pas très utile pour les OP.

Malgré que les OP ont apprécié l'appui en planning, qui s'est prouvé utile, dans les rapports les évaluateurs ont trouvé des faiblesses en planning, suivi et évaluation (surtout le manque d'étude de base, et le manque de clarté de logique d'intervention).

L'assistance en plaidoyer par ON a contribué à la cohérence du programme ON et a renforcé les programmes des OP.

Le rôle d'un bureau ON à Bujumbura

Résultats :

Le budget pour le bureau ON à Bujumbura, qui avait comme but le renforcement des capacités, notamment dans le domaine aide d'urgence, était €49.883.

Résultats de l'entretien avec Jean Bosco Ndayishimiye, responsable pour le programme 'réponse aux désastres' de Oxfam International, et basé dans les bureaux de Oxfam Novib à Bujumbura :

Le bureau ON à Bujumbura fût établi pour renforcer les capacités des partenaires dans le contexte du Plan de Contingence. En 2007, quand on commençait le Plan de Contingence, on identifiait des faiblesses des partenaires à plusieurs niveaux (gestion financier, etc.). Premièrement, le Plan de Contingence incluait tous les partenaires. Il semble que l'objectif d'inclure tous les partenaires se faisait pour profiter d'expériences additionnelles de tous les partenaires, comme l'expérience dans le plaidoyer des organisations travaillant dans les droits humaines. On a fait de formation en sensibilité aux conflits, Code de Conduit, Standards Sphere.

Plus tard, on se focalisait seulement sur quelques partenaires. ON Bujumbura se rend compte que les OP qui ne sont pas impliquées directement dans l'aide d'urgence ne sont pas informées sur leur rôle potentiel dans le Plan de Contingence, par exemple dans l'analyse contexte. En même temps, la division des tâches entre Bujumbura et la Haye n'est pas claire pour les OP non plus, spécifiquement quel entre les deux bureaux a la responsabilité de décider sur la mobilisation des fonds pour une réponse.

Résultats résumés de l'entretien avec les OP :

Le premier but (la coordination d'aide d'urgence) du bureau ON n'est pas encore bien spécifié. Pour certains partenaires ça a crée de confusion (OAP). OI participe dans la plateforme coordonné par le gouvernement / PNUD, mais n'a pas encore communiqué leur engagement financier pour une capacité de réponse.

Les OP apprécient la présence de ON a Bujumbura, qui facilite la communication. Même la prise de décisions à La Haye est facilitée et accélérée par la présence du bureau ON à Bujumbura.

Conclusion :

Le rôle de bureau ON au Burundi comme intermédiaire entre la « plateforme nationale d'appui en cas de catastrophes naturels » coordonnée par PNUD, et les OP, et dans le renforcement des capacités de réponse des OP est utile. Il faut encore clarifier la division des responsabilités et la prise de décisions entre ON La Haye, ON Bujumbura, et les OP.

Le transfert de certaines tâches de ON La Haye au nouveau bureau de ON à Bujumbura paraît aux évaluateurs efficace et efficiente : meilleure communication et diminution de coûts en contractant des employés locaux.

Durabilité des OP

(Questions 8, 21, 31, 39, 50, 61, 73 et 83 dans les TdR)

Résultats :

Grace a l'appuie ON, 8 sur 12 OP ont pu diversifier les sources de financement : ACORD, CAPAD, CECM, Radio Isanganiro, Ligue Iteka, OAP, RBP+, et SPPDF. CARE avait déjà diversifié les sources. Studio Tubane, qui était financé par ON et ICCO en 2005, mais qui n'était plus financé par ON depuis 2006, a actuellement des problèmes parce que ICCO va arrêter l'appui. Nous n'avons pas d'information sur la diversification de financement de FORSC et OAG.

Pour 10 sur 12 OP, le financement de ON, en pourcentage du budget total de l'OP, a diminué (voir tableau 5)

Tableau 5. Le pourcentage du budget des OP financé par ON en 2009:

ACORD (agri) 50%,	CAPAD 66%,	CARE 0%,
CECM 0%,	Radio Isanganiro 50%,	Ligue Iteka 40%,
OAG 20%,	OAP éducation 25% ; aide urgence 70%,	
RBP+ 22%,	SPPDF 50%,	Studio Tubane 0% ;
(pas d'info OAG, FORSC).		

Les autres organisations et le gouvernement confirment une bonne capacité technique (p.ex. le DPE sur OAP, DPAE sur ACORD) et une bonne gestion des projets des OP (p.ex. V. Parque sur OAP et Coordination des Aides sur ACORD). Néanmoins, un informant mentionne la gestion financière, et le planning (objectifs réalistes, étude de base), suivi et évaluation comme faiblesses générales pour beaucoup des ONG (y inclus certains OP).

Conclusions :

La durabilité de la plupart des OP est satisfaisante : elles ont pu diversifier leurs sources de financement, et la contribution de ON aux budgets totaux est régressive. Généralement, les capacités techniques sont bien appréciées, mais il y a des faiblesses dans la gestion des projets (planning, suivi, évaluation) et gestion financière.

3.3. Cohérence du programme Oxfam Novib

Résultats :

Tous les OP ont reçu la formation genre. Dans les communautés, le pourcentage femmes participantes est élevé (50-72%, voir questions 79/80). Tous les OP ont suivi les formations VIH-SIDA. Le thème est considéré comme thème transversal. Tous les OP ont des politiques VIH-SIDA. Certains ont pris des activités spécifiques pour les PVVIH (CECEM, CAPAD). Néanmoins, l'incorporation externe n'est pas une source d'information importante pour la

population. D'une certaine manière, les activités VIH-SIDA contribue aussi à des autres thèmes : la médication de PVVS facilite la participation productive des bénéficiaires.

Tous les partenaires ont participé dans les formations sur la sensibilité aux conflits. Certains l'ont utilisé dans leur planning des activités. En générale, les OP sont conscientes de la relation entre leurs interventions et les conflits. Dans l'atelier, les OP ont indiqué qu'en fait beaucoup des activités de développement sur le terrain ont contribué à une baisse de tensions locales (voir tableau 6). Par exemple, des activités sous participation sociale et politique contribue aux impacts à la résolution es conflits, parce qu'ils contribuent a meilleur connaissance au niveau locale comment fonctionnent les autorités, et ou aller en cas de conflit. Eléments de programme éducation aussi contribue à la résolution des conflits.

Tableau 6. Cohérence entre les objectifs : comment les efforts en un objectif contribuent à l'impact sur un autre objectif (discussion pendant atelier de restitution).

IMPACT SUR	EFFORTS EN							
	1.1 Sécurité alimentaire	1.2 Emploi, commerce et crédit	2.1 VIH Sida	2.2 Education	3.1 Aide d'urgence	3.2 Prévention des conflits	4.1 Participation sociale et politique	5.1 Genre
1.1 Sécurité alimentaire	X							
1.2 Emploi, commerce et crédit		X						
2.1 VIH Sida			X					
2.2 Education				X				
3.1 Aide d'urgence					X			
3.2 Prévention des conflits						X		
4.1 Participation sociale et politique							X	
5.1 Genre								X

Gris claire : cohérence identifiée par les évaluateurs avant l'atelier. Gris foncé : cohérence identifié pendant l'atelier de restitution par les participants.

Dans l'atelier les OP ont identifié plusieurs autres liens entre les OCS (voir schéma), p. ex. :

- Actions dans le cadre d'aide d'urgence ont impact sur la sécurité alimentaire, VIH-SIDA et éducation
- Renforcer la participation des femmes contribue à la sécurité alimentaire et a la participation sociale et politique.

Dans certains cas il y a une cohérence entre les programmes des OP et la politique du gouvernement. En d'autres cas, cette cohérence pourrait être renforcée pour rendre le programme plus efficace. Par exemple, dans le programme éducation, un plaidoyer au niveau gouvernement pourrait emmener le gouvernement à mieux respecter l'accord de mettre des enseignants dans les écoles construits.

Conclusions :

Si on regarde le programme de ON en sa totalité, nous, les évaluateurs le considèrent assez cohérent. Genre est vraiment transversal pour tous les OCS, et VIH-SIDA et sensibilité aux conflits ont été intégrés dans beaucoup des programmes. L'effet positif des beaucoup des activités sur la cohabitation pacifique est pertinent, comme un des objectifs originaux de Oxfam Novib était toucher le thème conflit dans tous ces activités.

3.4. Conclusions générales

Considérant les conclusions regroupées par thème ci-dessus, les évaluateurs ont formulé les conclusions générales suivantes.

Impact du programme ON

L'impact sur le terrain est difficile à démontrer

Les résultats de l'enquête montrent qu'il est souvent difficile de trouver l'impact du programme ON au niveau ménage sur le terrain. Les objectifs sont souvent trop ambitieux et difficiles à mesurer. Ceci est d'un côté dû au manque des études de référence (étude de base), mais aussi d'une dilution des moyens limités sur un grand nombre d'objectifs, un grand nombre de partenaires et projets, et une zone géographiquement large.

Certaines activités à l'échelle pilote ont eu un impact national.

Il y a plusieurs exemples des acquis des OP qui ont été adoptés par d'autres organisations, même gouvernementales, au niveau national. Par exemple, la clarification des rôles et responsabilités des CDC (pilote par CARE), et les comités des parents pour le suivi de l'éducation (pilote par OAP), ont résulté en des ordonnances ministérielles qui concernent actuellement tous les CDC et toutes les écoles au Burundi. Le dialogue entre les ONG et le gouvernement a été primordiale pour la généralisation de ces acquis par le gouvernement.

Il faut cibler stratégiquement pour maximiser l'impact

Les OP ont l'expérience que pour certaines activités il faut un ciblage plus spécifique. Par exemple pour la lutte contre la violence faite aux femmes, il fallait cibler les hommes et les autorités juridiques, même s'ils semblent difficiles à influencer.

Logique d'intervention basée sur des études

Les études au début de programme ont contribué à une stratégie plus efficace.

Le programme VIH-SIDA a beaucoup bénéficié des études approfondies de base, qui servaient à la fois comme données de base, des informations pour le plaidoyer au niveau du gouvernement, la planification stratégique, et la collaboration avec d'autres intervenants y inclus le gouvernement. Cette stratégie a résulté en un programme plus large qu'un projet isolé, qui s'est prouvé efficace. Par contre, la plupart des programmes manque des études des données de base, ce qui complique le suivi et évaluation de l'impact des programmes. En plus les projets qui ont travaillé de façon isolé sont moins efficace.

L'apprentissage et les adaptations dans la logique d'intervention.

Les expériences sur le terrain au Burundi et le développement des politiques au niveau ON a fait que la logique d'intervention a changé dans la période de 2005 à 2009. Pour la sécurité alimentaire, l'accent est transféré de la production et pratiques agricoles durables vers le développement des filières et le plaidoyer pour un commerce juste. Pour l'accès au crédit, l'accent est transféré des instituts professionnels vers les groupements de crédit et épargne interne. Pour l'aide d'urgence, qui était d'abord donnée par une seule OP, l'accent est mis sur la coordination, d'abord au niveau OI à travers l'élaboration d'un plan de contingence et la formation des OP, et en ensuite au niveau plateforme nationale coordonné par le PNUD. Pour la gestion des conflits, l'accent est transféré d'un appui juridique vers une capacité à la base de gérer les conflits et l'incorporation de 'sensibilité aux conflits' dans les programmes. Pour le genre, l'accent est transféré d'un appui économique, vers la participation politique, et ensuite vers la lutte contre la violence faite aux femmes, à travers des campagnes joints OI. Ces changements démontrent l'apprentissage et la possibilité de maintenir un programme pertinent dans un contexte changeant.

Il n'y a pas encore une vision sur la terre

ON avait prévu en 2007 de développer une vision sur la terre, qui allait servir les objectifs moyens d'existence et sécurité alimentaire (agriculture) et la gestion des conflits (conflits foncier). ON a décidé de ne pas faire une étude parce que plusieurs études ont déjà été faites, entre autre par Ligue Iteka et CARE. Plusieurs OP ont contribué à la discussion nu nouveau code foncier, qui devrait passer l'assemblée bientôt. Néanmoins, l'accès à la terre pour les plus vulnérables reste un contrait et les conflits fonciers ne semblent pas diminuer. Les évaluateurs se demandent si ON devrait avoir fait plus d'effort sur l'élaboration d'une vision sur la terre qui prend en compte l'accès et les conflits fonciers.

L'échange d'expériences au Burundi est effectif, mais l'échange international est insuffisant.

Les partenaires observent les avantages d'échanger d'expériences, et apprécient les rencontres et visites. L'échange était surtout effectif entre les OP. ON a installé le portail KIC pour faciliter l'échange mondial, mais cet outil est peu utilisé par les OP. Certains OP ont échangé des expériences des approches VIH-SIDA, mais nous n'avons pas vu l'apprentissage des expériences ailleurs sur le changement de climat (p. ex. techniques de captage de l'eau).

Cibler les plus vulnérables

Il y a un divorce entre la politique de ON et la pratique sur le terrain concernant cibler les plus vulnérables.

ON a élaboré une politique de moyens d'existence (*livelihood policy*) en 2008, dans laquelle il est précisé qu'il faut un effort spéciale pour toucher les plus vulnérables. Néanmoins, dans le programme agricole, on a touché surtout les non-vulnérables, qui ont de la terre et qui ont les moyens pour les cultures exigeants comme le riz. Le programme n'a pas pu améliorer l'accès à la terre pour les vulnérables, et a pu créer des conditions d'emploi seulement pour une portion restreint des vulnérables.

L'implication de la population dans la sélection des bénéficiaires est effective.

Les OP ont des bonnes expériences avec l'implication de la population dans l'identification des vulnérables. Par exemple pour la distribution de l'aide d'urgence après l'inondation, OAP a discuté les critères de vulnérabilité avec la population, et ensuite la population a identifié les vulnérables qui nécessitaient d'appui. Par contre, une identification des bénéficiaires faite par les autorités locales a plus de risque que l'appui n'arrive pas aux plus vulnérables, et peut résulter en des conflits.

Cohérence et synergie

La combinaison de plaidoyer et travail à la base est effectif.

Le programme à été une réussite surtout là où le travail à la base a été accompagné par le plaidoyer au niveau national (VIH-SIDA, participation sociale et politique, et genre). Suite au plaidoyer, le gouvernement a crée des conditions en adaptant des politiques en faveurs des bénéficiaires, et a facilité des campagnes joints dans lesquelles gouvernement et ONG participent. Bien qu'il est difficile d'isoler l'effet d'un projet d'un bailleur de fonds, l'impact de tous les efforts ensemble est évident. Au contraire, dans le thème agriculture, le plaidoyer n'a pas encore eu un grand impact ; les efforts du gouvernement sont encore très limités : 2-4% du budget nationale sont dépensé à l'agriculture. Le plaidoyer pour assurer la collaboration avec les autorités semble donc une condition pour avoir un impact plus large.

Le travail à travers OI a rendu le programme plus cohérent

Le travail à travers Oxfam International (OI) dans les domaines renforcement des capacités des OP (formation des OP en VIH-SIDA, aide d'urgence, sensibilité aux conflits, genre), le programme joint VIH-SIDA (JOHMET), la planification de l'aide d'urgence, et le programme joint genre (lutte contre la violence fait aux femmes), ont eu comme avantages que les approches sont harmonisés pour un plus grande nombre des organisations, qu'il y a plus d'échange des expériences entre les organisations, et que le plaidoyer a plus de poids. Ceci rend le programme plus cohérent et plus effectif.

Le travail à travers un point focal à proximité des OP est effectif.

Le point focal VIH-SIDA, accommodé par ACORD a facilité l'intégration interne de VIH-SIDA pour tous les OP. Un tel point focal a plus de possibilités de se spécialiser et de se

consacrer au programme VIH-SIDA que les cadres des OP individuelles. Le point focal est plus proche aux OP qu'un expert externe. Cette approche s'est prouvée effective.

L'intégration des thèmes transversalement dans les programmes est effective.

L'incorporation des thèmes VIH-SIDA, Genre, et Sensitivité aux conflits dans les autres programmes a contribué à l'impact pour ces thèmes. Un exemple est que certaines associations des PVVS ont reçu un appui agricole ou un crédit. En même temps, les projets travaillant sur l'agriculture ou le crédit ont aussi fait la sensibilisation sur le VIH-SIDA. Cette intégration de VIH-SIDA a contribué à une diminution des risques de contamination, et à une amélioration de la situation des PVVS.

La réduction des risques de désastres n'est pas encore considérée comme thème transversal dans les programmes de développement.

Les projets d'aide d'urgence n'ont pas pu travailler assez sur la réduction des risques, p. ex. sur la protection des bassins versants ou sur l'introduction des cultures résistantes à la sécheresse. La réduction des risques était traitée comme un des activités d'une réponse après un désastre, et n'est pas encore vu comme thème transversal dans le développement général, qui demande une approche long-terme.

Il manque de synergie entre les différents projets géographiquement limités.

Une observation des participants de l'atelier est que les différents projets n'interviennent pas dans les mêmes localités. Le programme semble fragmenté. P. ex. les collines qui bénéficient d'une école ne sont pas les mêmes qui bénéficient de crédit ou d'un appui agricole. L'impact serait plus visible si les différents projets y travaillent en synergie. En même temps, l'impact reste limité si les efforts sont concentrés sur un nombre restreint des collines.

L'initiative, participation et contribution de la population

Le programme contient des projets avec un degré diverse en initiative, participation et contribution de la population. Il n'est pas évident que ce degré est déterminé par l'intérêt individuel. Dans le cas de la construction des écoles, avec une utilité communautaire, on voit que c'était la population qui a décidé sur la nécessité et le lieu de construction, qui a fait la demande auprès d'OAP, et qui a contribué les matériaux locaux et une partie de la main d'œuvre. Ceci assure la durabilité et une continuation : la population suit l'utilisation de l'école et a construit des classes additionnelles sans appui externe. Par contre, une approche beaucoup plus courante (pas seulement dans le programme ON), est que c'est l'ONG qui décide sur la nécessité, le lieu et le groupe bénéficiaire, ensuite essaye à faire participer la population. Dans le cas d'aménagement de marais, avec une utilité individuelle, l'OP a payé une bonne partie de la main d'œuvre. Ce travail d'aménagement n'est pas copié par la population sans appui externe. Il y avait même des cas où PAM a du donner de la nourriture à la population pour l'entretien des canaux. Ces exemples montrent le potentiel des initiatives de la population, aussi pour des utilités communautaires.

Jugement général du programme de ON au Burundi par les évaluateurs

Les évaluateurs jugent les stratégies choisies bonnes, surtout là où la stratégie est basée sur des études de référence, où il y a une combinaison de plaidoyer et travail à la base, et où il y a une bonne collaboration avec le gouvernement et les autres intervenants. Néanmoins, les évaluateurs jugent l'impact au niveau ménages des activités sur le terrain insuffisant, surtout là où les activités sont géographiquement limitées et où il n'y a pas de transfert des acquis d'une échelle pilote à une échelle plus large, et où il n'y a pas de collaboration avec d'autres intervenants.

4. Recommandations

4.1 Recommandations par objectif

Recommandations 1-1. Sécurité alimentaire et de revenu

1. Planifier vers un impact à grande échelle.

Certaines activités restent limitées aux localités restreintes sans être copiées à grande échelle par la population ou gouvernement, ce qui limite l'impact du programme. ON ne devrait plus investir dans les activités pilotes qui restent isolées, mais copier les succès, parfois déjà connus, à une grande échelle. Il faut prévoir une stratégie de réplique, en collaboration avec gouvernement et autres organisations, pour que la population et gouvernement puissent répliquer les acquis sans appui externe. Un exemple est le programme de FAO en collaboration avec les ONG (depuis 2005) pour multiplier et distribuer les boutures de manioc résistant aux virus, qui jusqu'à présent ne sont pas encore disponibles pour tous les producteurs. ON pourrait lier les OP avec FAO et voir les possibilités de la méthode 'chaîne de solidarité' qu'ACORD avait utilisé pour la multiplication de petit élevage.

2. Identifier un appui qui cible mieux les ménages plus vulnérables.

Certaines activités ont surtout bénéficié les ménages qui possèdent de terre, et moins les plus vulnérables, notamment les chefs de ménage femmes, et des ménages qui ne possèdent pas de terre. ON a une politique de cibler les plus vulnérables, et doit élaborer des approches opérationnelles avec les OP. Ces vulnérables nécessitent un ciblage spécifique, en adressant l'accès à la terre et en identifiant (encore mieux) des activités alternatives à l'agriculture. ON doit revoir comment mettre la politique de cibler les plus vulnérables en œuvre pour l'agriculture.

3. Poursuivre la combinaison de travail à la base et le plaidoyer au niveau (inter) national.

Le plaidoyer au niveau national ou international n'a pas (encore) pu protéger les producteurs agricoles contre l'importation à bas prix. L'accès à la terre pour les plus vulnérables n'est pas (encore) amélioré. ON doit continuer l'appui aux OP à combiner le travail à la base, notamment le développement des filières, avec le plaidoyer au niveau national et international : pour le commerce international juste, mais aussi pour le foncier.

4. Adopter des approches appropriées pour le développement de commerce.

Le développement des filières dans le programme ON est encore au début. Vu les expériences des évaluateurs ailleurs avec les organisations de développement qui se lancent dans ce domaine, nous voulons faire quelques remarques. ON et les OP doivent accepter et prévoir que c'est normal que beaucoup d'entreprises débutantes échouent, comme c'est le cas en Europe. Donc il faut une approche ouverte aux nouvelles initiatives pour donner le chance à quelques réussites. Il faut aussi comprendre que les associations ne peuvent pas se charger des risques normalement prises par des producteurs : l'association sera en faillite dans quelques

années. En plus, les ONG et associations de caractère social n'ont pas automatiquement l'esprit et capacité des commerçants expérimentés. ON pourrait élaborer une stratégie de développement des filières, en tirant des leçons des expériences d'autres organisations, et clarifier les rôles des producteurs, des organisations de développement, et des entreprises privés.

Recommandations 1-2. Création des conditions d'emploi

5. Identifier des nouveaux systèmes de crédit accessibles aux vulnérables.

Jusqu'à présent les différentes organisations de développement et les instituts de micro finance n'ont pas pu mettre en place un système de crédit accessible à grande échelle. ON pourrait faciliter une étude sur les contraintes et prévoir un plaidoyer pour que les intervenants dans les micros finances adaptent leur système financier pour toucher toutes les catégories sociales. Ces instituts devront segmenter leur clientèle en mettant en place des programmes différents selon le type de clientèle, soit mettre en place des programmes spécifiques en faveur des plus pauvres. ON doit voir comment mettre la politique de cibler les plus vulnérables en œuvre pour l'accès au crédit.

6. Agrandir le groupe cible pour le crédit.

L'accès au crédit dans le programme ON est fortement limité géographiquement, ce qui limite l'impact et le ciblage des plus vulnérables. Nous recommandons que ON et les OP créent des programmes ouverts à une grande population au lieu de déterminer les bénéficiaires géographiquement. Dans un tel programme, il faut informer et sensibiliser la population sur les micros – crédits, et former les groupements qui prennent l'initiative et contactent les services d'appui.

Recommandations 2-1. Santé : VIH-SIDA

7. Faciliter l'accès aux médicaments pour plus de PVVS.

Il reste encore 69% des PVVS qui devraient être sous traitement, qui ne reçoivent pas encore des médicaments. Le dépistage volontaire et l'organisation des PVVS en associations sont des bonnes portes d'entrée pour la médication, mais a touché à peu près 30% des PVVS seulement (en 2010). ON et les OP doivent donc poursuivre ces approches avec plus d'effort.

8. Cibler spécifiquement les filles à l'école, et les leaders religieux.

Un groupe en haute risque sont les filles à l'école. ON et les OP pourrait cibler les élèves dans les activités de prévention et de lutte contre le VIH-SIDA en milieu scolaire, spécialement pour protéger les filles. Il faut aussi cibler les religieux, qui diffusent encore des messages compromettant (prier au lieu des médicaments).

9. Plaidoyer pour le respect des lois

Malgré les lois qui interdisent le concubinage, le concubinage est encore commun. ON et les OP pourraient contribuer à un plaidoyer pour un plus grand engagement politique et pour faire respecter la loi sur les mariages et lutter contre le concubinage.

10. Continuer l'approche de point focale

L'approche d'avoir un point focal qui sert tous les OP est efficace. ON devrait continuer cette approche de proximité : avoir un point focal basé chez une OP qui sert les programmes de toutes les OP.

11. Continuer la lutte contre la violence faite aux femmes.

OI a déjà commencé une campagne de lutte contre les violences sexuelles dans le cadre des objectifs 'lutte contre le sida' et 'genre', ce qui est bien recommandée.

Recommandations 2-2. Education

12. Cibler spécifiquement les filles

Le programme ON a bénéficié tous les enfants, garçons et filles. Les filles qui abandonnent l'école sont encore nombreuses. Pour améliorer la situation des filles à travers la scolarisation, ON et / ou les OP pourraient : encourager la scolarisation des filles (plus de sensibilisation) ; appuyer les écoles de métiers qui peuvent accommoder les abandons scolaires; alphabétiser les femmes pour une meilleure conscientisation sur la scolarisation des filles ; et améliorer la desserte en eau pour alléger le fardeau des filles pour leur permettre d'aller à l'école.

13. Plaidoyer pour le respect de l'accord de collaboration entre ONG et gouvernement

L'accord de collaboration entre les ONG qui construisent des écoles, et le gouvernement qui met en place des enseignantes, n'est pas toujours respecté par le gouvernement. ON pourrait aider à travers un plus fort plaidoyer au gouvernement, possiblement en collaboration avec d'autres ONG qui construisent des écoles, pour que le gouvernement assume ses responsabilités.

14. Planning familiale

Malgré la construction des écoles, le nombre des élèves par classe est encore trop élevé. La croissance démographique est élevée au Burundi et il faut aussi un appui en planning familiale, quelque chose qui n'est pas encore très développé à Burundi. Nous ne savons pas si ON or les OP sont les mieux placés pour des telles campagnes.

Recommandations 3-1. Aide d'urgence

15. Clarifier les critères pour le financement d'aide d'urgence par ON.

Pour les OP, il n'est pas claire pour quoi certains propositions de réponse ne sont pas financés par ON. ON doit clarifier les critères pour financer une réponse, les critères qui ne spécifient pas seulement le nombre de personnes affectées (déjà mentionné dans le Plan de Contingence), mais aussi le degré de désastre (un faible récolte n'est pas le même que une récolte échouée). Ces critères doivent aussi clarifier quels activités cadrent plutôt dans l'aide d'urgence, et quelles activités plutôt dans le développement.

16. Renforcer la collaboration d'OI dans la plateforme nationale

ON, à travers OI, participe déjà dans la plateforme nationale coordonnée par PNUD, mais ne s'est pas encore engagé pour une capacité de réponse. ON peut contribuer plus à la plateforme nationale coordonnée par PNUD, non seulement pour s'engager une capacité de réponse, mais aussi dans les activités de réduire les risques.

17. Généraliser l'exemple de ciblage des vulnérables par la population

La population était impliqué et a bien compris le ciblage des vulnérables pour l'aide d'urgence. ON et les OP peuvent répliquer et généraliser cette expérience de l'implication de la population dans le ciblage des vulnérables.

18. Considérer la réduction des risques comme thème transversale de développement

La réduction des risques des désastres n'est pas encore assez prise en compte dans le programme. ON doit prendre la réduction des risques comme thème transversale dans les programmes long-termes de développement.

19. Considérer le changement climatique dans la préparation des désastres et la réduction des risques.

Vu les effets du changement climatique potentiellement néfastes, les évaluateurs recommandent ON et les OP à investir plus dans la préparation de la population aux désastres. Ceci inclut des pratiques agricoles (cultures résistants, lutte anti érosive, ne plus brûler) et une planification (ne plus construire dans les lit fluvial), qui peuvent être accompagné par des conventions locales, p. ex. sur la gestion des ressources naturelles. Burundi peut profiter des expériences d'autres pays, par exemple des pays plus sec, pour rendre les moyens d'existence plus résistants aux désastres.

Recommandations 3-2. Gestion des conflits

20. Etudier les tensions latentes pour un programme de réconciliation.

Certaines tensions et frustrations peuvent être cachées, latentes, et il est important de réduire les risques que ces conflits émergent de façon violente. ON pourrait faciliter une étude approfondie pour identifier et clarifier certaines de ces tensions, et comme point de départ d'un programme de dialogue et réconciliation.

21. Créer de la jurisprudence sur des conflits communs

Le programme a donné d'assistance juridique individuelle, mais le besoin en appui est énorme. Il sera plus efficace si ON facilite que quelques conflits 'types' seront prises avec un appui juridique jusqu'au court suprême pour créer une jurisprudence, au lieu de continuer à donner un appui juridique aux individus.

22. Promouvoir la participation des femmes dans la gestion des conflits

Malgré que beaucoup s'attendent à un effet positif des femmes sur la résolution des conflits, la participation des femmes dans les structures de gestion des conflits (p. ex. la CNTB) est encore faible. ON et les OP pourraient faire le plaidoyer pour une plus grande participation

des femmes dans les structures de résolution des conflits, surtout là où ces structures sont appuyés par les bailleurs de fonds.

23. Continuer à impliquer les organisations à la base et la population dans la gestion des conflits.

Tous sont d'accord que la gestion des conflits à la base est souhaité, là où possible, mais que ceci est un démarche à longue haleine. Néanmoins, le nombre de conflits semble à peine diminuer. Nous recommandons que ON et les OP poursuivent le renforcement de la capacité de gérer des conflits à la base.

24. Plaidoyer pour la mise en place et le renforcement de Comité Vérité, Justice et Réconciliation.

Il y a un retard dans la mise en pace de ce comité par le gouvernement. Le manque de ce comité rendrait le programme de gestion des conflits moins efficace. ON pourrait contribuer au plaidoyer pour la mise en place de ce comité. C'est un défi énorme, mais la présence de ce comité fonctionnel va rendre le programme gestion des conflits beaucoup plus cohérent.

25. Responsabiliser les communautés pour la diminution des conflits.

Malgré tous nos efforts, le nombre de conflits est encore élevé. ON et les OP doivent réfléchir sur des systèmes pour encourager les communautés de gérer les problèmes et conflits eux-mêmes, peut être à travers des mesures incitatives (bonus/malus). D'un coté, il est souhaitable que l'accès juridique soit accessible à tous, mais d'autre coté, il est souhaitable que la majorité des conflits puissent être gérés sans nécessiter un appui juridique.

Recommandations 4-1. Participation sociale et politique

26. Encourager la participation par un intérêt commun.

Une partie de la population ne participe pas (encore) dans la prise de décisions communautaires (à part des élections). La participation de la population peut être améliorée en attachant une motivation forte. Le programme ON doit éviter que la population voie la participation politique comme un objective en soi, mais doit commencer à partir des intérêts spécifiques de la population, p. ex. la terre qui intéresse tout le monde.

27. Assurer des moyens pour le plan de développement des CDC

Souvent les CDC n'ont les moyens pour mettre en œuvre leur plan de développement. La participation dans le développement local peut être encouragée si les CDC ont plus les moyens pour le développement. ON pourrait voir comment mettre les CDC qui fonctionnent bien et qui ont un bon plan de développement en contact avec des bailleurs de fonds.

28. Assurer l'application des lois.

La connaissance des droits peut être frustrée par la non-application des lois. ON et les OP devrait accompagner un programme pour stimuler la connaissance des droits, avec un programme de plaidoyer pour garantir l'application des lois.

Recommandations 5-1. Genre

29. Continuer à appuyer les femmes élues.

Pour la participation politique des femmes, ON et les OP devraient maintenant continuer à appuyer les femmes élues, parce qu'elles ont moins d'expérience dans la politique et il faut éviter les déceptions.

30. Cibler spécifiquement les femmes vulnérables.

Les femmes les plus vulnérables, qui ne participent pas souvent dans les associations, ne sont pas touchées par les programmes qui travaillent à travers les associations. Il est nécessaire que ON et les OP s'adressent plus spécifiquement aux femmes plus vulnérables, qui sont difficile à atteindre.

31. Cibler les hommes et autorités judiciaires.

Dans le passé, les hommes se sont parfois opposés aux programmes de promotion des femmes. En plus, les autorités judiciaires ne prennent pas toujours les problèmes des femmes (notamment la violence faites aux les femmes) aux sérieux. Pour la lutte contre la violence faite aux femmes, ON et les OP doivent cibler aussi hommes, auteurs de violence, et les autorités judiciaires, et utiliser des données sur la violence pour le plaidoyer.

32. Disséminer les textes de lois

La connaissance des lois est encore superficielle. Pour une meilleure connaissance des droits, il faut la traduction et vulgarisation des lois, combinées avec une alphabétisation fonctionnelle. ON et les PO pourraient contribuer à cette dissémination.

33. Assurer les conditions pour un revenu des femmes

Le revenu de la plupart de femmes n'a pas encore amélioré. Reconnaisant que la participation sociale et politique est facilitée par un petit pouvoir économique, ON et les OP devraient assurer les conditions pour un revenu, notamment un meilleur accès à la terre et l'identification des revenus alternatifs à la terre.

4.2 Recommandations générales

Pendant l'atelier de restitution, les participants ont identifié des aspects forts qui ont contribué au succès du programme 2005-2009 et qui doivent être prise en compte comme recommandations généralisées pour le programme futur. Les évaluateurs ont considérés ces aspects en formulant les recommandations générales suivantes.

Impact du programme ON

34. Concentration et synergie pour plus d'impact.

Les résultats de l'enquête montrent qu'il est souvent difficile de trouver l'impact du programme ON au niveau ménage sur le terrain. Les objectives sont souvent trop

ambitieux et difficiles à mesurer. Ceci est d'un côté dû au manque des études de référence (étude de base), mais aussi d'une dilution des moyens limités sur un grand nombre d'objectifs, un grand nombre de partenaires et projets, et une zone géographiquement large. ON devrait réfléchir s'il n'est pas mieux de se limiter à moins des interventions, des interventions plus intensives, et de préférence en synergie et en collaboration avec d'autres intervenants (comme c'était déjà fait pour la lutte contre le Sida et pour la participation politique des femmes). Ceci, combiné avec des études jointes (étude de base, suivi, étude d'impact) a plus de chance de montrer un impact substantiel dans l'avenir.

35. Assurer que les activités à l'échelle pilote soient accompagnées par une stratégie de répliation.

Il y a des acquis des OP qui ont été adoptés par d'autres organisations, même gouvernementales, au niveau national (p. ex. comité des parents, harmonisation des CDC). Des stratégies innovatrices à la base peuvent servir comme exemples pilotes et avoir un impact positif au niveau national. Pour assurer la répliation, ON et les OP ne devraient pas appuyer des activités pilotes sauf si elles sont repliables à une grande échelle sans trop d'appui externe.

36. Développer des approches intégrées, repliables à grande échelle, en collaboration avec d'autres intervenants.

Les OP recommandent que les différents programmes (agriculture, santé, crédit, etc.) soient exécutés dans les mêmes localités. Les avantages d'une telle approche intégrée sont un impacte plus grand et plus visible. Selon les évaluateurs, cette approche pose aussi deux grands risques : on crée des communes privilégiées à côté des communes sans appui, et les initiatives sont (toujours) prises par les OP et pas par la population. Pour éviter ces risques, une approche intégrée nécessite une stratégie de répliation, et doit répondre aux initiatives locales. Une stratégie de répliation nécessite une collaboration des OP avec les autorités et autres organisations.

37. Cibler stratégiquement pour maximaliser l'impact

Les OP ont l'expérience que pour certaines activités il faut un ciblage plus spécifique. Malgré une politique ON de cibler spécifiquement les plus vulnérables, certains programmes (p. ex. agriculture) ont de difficultés de toucher surtout les plus vulnérables. De façon générale, nous recommandons un ciblage stratégique, basé sur une analyse approfondie de la théorie de changement. Dans le cas du programme agricole, ceci peut résulter en des activités plus accessibles pour les plus vulnérables.

Logique d'intervention basée sur des études

38. Investir dans les études approfondies au début des programmes.

Certains programmes ont bénéficié des études approfondies de base, qui servaient à la fois comme données de base, le plaidoyer, la planification stratégique, et la collaboration avec d'autres intervenants. Par contre, la plupart des programmes manque des études des données de base, ce qui complique le suivi et évaluation de l'impact des programmes. En

fait, chaque projet a besoin des données de base, mais une étude approfondie est coûteuse pour un projet individuel. Un alternatif est une étude de base qui fait partie d'une étude approfondie du secteur, qui sert plusieurs OP. Une telle étude devrait analyser les théories de changement, non seulement la logique d'intervention de ON, mais aussi les suppositions, les rôles des autres organisations et gouvernement, et les opportunités et contraintes du contexte. Une telle étude pourrait être financée par ON comme projet à part, possiblement en collaboration avec d'autres organisations. Ceci contribue à un programme plus cohérent.

39. Poursuivre l'approche de ON à renforcer les capacités des ONG locales.

Les OP ont apprécié et bénéficié du renforcement des capacités par ON, mais il faut encore un appui plus intensif sur la gestion des projets : planification, suivi, évaluation, et gestion financière. ON pourrait utiliser les capacités de certains OP forts, p.ex. ACORD pour la gestion des projets et gestion financière.

40. Renforcer la gestion de connaissance et échange d'expériences

Les partenaires apprécient les rencontres et visites, ce que a été surtout effectif entre les OP au Burundi, pour les thèmes VIH-SIDA et genre. L'échange international, p. ex. à travers le portail KIC, n'est pas encore très effectif. Il y a des expériences disponibles dans d'autres pays dont les OP au Burundi peuvent profiter. Quelques exemples : comment adresser les problèmes de changement climatique ; quelles sont les opportunités et risques de la villagisation comme stratégie d'améliorer l'usage de terre et efficacité de approvisionnement des services de base. Nous recommandons ON d'identifier les contraintes de portail KIC et a même temps d'identifier comment faciliter l'échange d'expériences. Une possibilité pour faciliter d'échange est à travers des études conjointes sur un thème d'intérêt commune, p. ex. comment rendre le crédit accessible aux vulnérables.

Cibler les plus vulnérables

41. Développer une vision sur la terre

L'accès à la terre pour les plu vulnérables reste un contrain, et les conflits fonciers ne semblent pas diminuer. En plus des contributions des OP sur le nouveau code foncier, nous recommandons ON de entreprendre une étude pour développer une vision sur la terre plus large, qui considère les aspects législatifs et appui juridique mais aussi les possibilités d'opérer et négocier dans les coutumes traditionnelles pour faciliter l'accès pour les vulnérables et résoudre les conflits fonciers.

42. Impliquer la population dans la sélection des bénéficiaires.

Les OP ont des bonnes expériences avec l'implication de la population dans l'identification des vulnérables. De façon générale, sans ciblage spécifique on risque de ne pas toucher les plus vulnérables. L'approche d'impliquer la population dans la sélection des vulnérables est à poursuivre et à généraliser.

Cohérence et synergie

43. Continuer la combinaison du plaidoyer au niveau national avec les activités à la base.

Le programme a été une réussite surtout là où le travail à la base a été accompagné par le plaidoyer au niveau national (VIH-SIDA, participation sociale et politique, et genre). La collaboration avec les autorités semble une condition pour la réussite de programme. Nous recommandons de continuer la centralité de plaidoyer dans le programme. Pour cela, ON et les OP devraient identifier les opportunités et les contraintes que la politique nationale et les autorités locales peuvent poser, et ensuite planifier des activités de plaidoyer pour rendre la programme plus efficace.

44. Poursuivre travailler à travers des points focaux

Le point focal accommodé par une des OP a facilité l'intégration interne de VIH-SIDA pour tous les OP. La structure de point focale pourrait être profitable pour des autres thèmes transversaux aussi.

45. Incorporer plus des thèmes transversalement dans les programmes

L'incorporation des thèmes VIH-SIDA, Genre, et Sensitivité aux conflits dans les autres programmes a contribué à l'impact pour ces thèmes. Pour promouvoir la synergie dans le programme, on pourrait incorporer des autres thèmes transversalement : planning familiale; alphabétisation fonctionnelle; environnement ; plus d'accent sur sensibilité aux conflits ; et l'implication des femmes dans la gestion des conflits.

46. Prendre la réduction des risques de désastres comme thème transversal dans les programmes de développement.

Dans les programmes des OP il y a d'attention insuffisante pour la réduction des risques (conflits comme les conflits, l'influx des réfugiées, et les désastres naturels). La réduction des risques exige des activités long-termes, par exemple la sensibilité aux conflits ou la transformation à une agriculture qui résiste mieux aux sécheresses, et doit être vu comme thème transversale de développement, et pas comme activité d'aide d'urgence.

47. Positionnement stratégique

L'évaluation n'a pas évalué le positionnement stratégique de ON. Il y a plus de 65 ONG internationales et plus de 3000 ONG nationales au Burundi. Il est recommandé qu'ON se concentre sur des objectifs et approches qui sont pertinents (en termes de priorités des bénéficiaires, politique burundais et politique de ON), qui ne sont pas encore bien couvert par d'autres intervenants - possiblement plus capables, et qui sont l'expertise 'par excellence' de ON. ON doit trouver un bilan entre les interventions 'niches' et les possibilités de collaboration. Ceci veut aussi dire que même si ON adopte un appui intégré dans une zone géographiquement limité, il est possible que certains thèmes sont prise en compte par le programme ON pendant que d'autres thèmes sont prise en compte par d'autres intervenants.

L'initiative, participation et contribution de la population

48. Encourager les initiatives locales et maximaliser la participation et contribution des bénéficiaires.

L'expérience avec la construction des écoles et le suivi de l'éducation par les comités des parents, montre l'importance de l'implication des bénéficiaires. A l'autre coté, beaucoup des projets en général identifient d'abord l'initiative, ensuite les bénéficiaires, et finalement essaye à faire participer la population. De façon générale, nous recommandons d'encourager les initiatives locales et maximaliser la participation et contribution des bénéficiaires. Ceci nécessite une approche ouverte, répondant aux initiatives locales. Pour assurer une responsabilisation à la base, c'est nécessaire de regrouper la population plus autour des intérêts communautaires spécifiques, et moins autours des objectifs globale du programme. Par exemple : au lieu de promouvoir la participation sociale et politique en soi, la population pourrait être motivée si on l'organise autour leur intérêts commun, par exemple l'accès a la terre.

Annexes

Introduction :

1. Liste de projets financé par ON en 2005-2009.
2. Termes de référence.

Méthodologie détaillé

3. Matrice d'évaluation.
4. Documents consultés.
5. Liste des organisations et personnes consultés.
6. Questionnaire de l'enquête ménage
7. Liste des sujets et communes visités pour les discussions en groupe.

Résultats détaillés :

8. Reconstruction de logique d'intervention
9. Résultats de l'enquête
10. Résultats détaillés désagrégés.
11. Jugement de l'intervention (atelier de restitution)

Voir les annexes sur le CD ROM

